

Septembre 2013

HAUTE-NORMANDIE

Dossier
d'

Aval

LES HAUT-NORMANDS FACE AUX SAVOIRS DE BASE :

LIRE - ÉCRIRE - COMPTER



Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse	4
Chapitre 1 - L'enquête dans le contexte haut-normand	7
1.1. le protocole de collecte et de classement	7
1.2. le contexte haut-normand	8
1.3. les résultats globaux en Haute-Normandie	11
Chapitre 2 - Les difficultés	17
2.1. l'écrit	17
2.2. le calcul	24
2.3. la compréhension orale	24
2.4. le cumul des trois difficultés	27
2.5. une perception différente de ses capacités	28
Chapitre 3 - Le profil des personnes en difficulté	31
3.1. le profil des personnes en difficulté à l'écrit	31
3.2. le profil des personnes en difficulté en calcul	35
3.3. le profil des personnes en difficulté en compréhension orale	37
Chapitre 4 - L'origine des difficultés	39
4.1. le parcours scolaire	39
4.2. le parcours de formation	44
4.3. le pays d'origine	47
4.4. l'environnement familial	48
4.5. la vie professionnelle et quotidienne	54
4.6. la santé	61
Chapitre 5 - Quelques éléments de la vie quotidienne	63
5.1. les loisirs	63
5.2. le lien social	69
5.3. les privations ressenties	72
Chapitre 6 - Les dispositifs d'intervention	75
6.1. la politique nationale de lutte contre l'illettrisme	75
6.2. l'accueil information	77
6.3. les dispositifs de formation professionnelle	78
6.4. les approches autres que la formation professionnelle	80
Annexes :	83
Annexe 1 - Méthodologie	
Annexe 2 - Typologie de synthèse : Diversité des parcours et des situations des personnes en difficulté face à l'écrit	

Avertissement

Les tableaux concernent les 16-65 ans, champ de l'enquête.

Il y a généralement cinq colonnes :

- l'ensemble des 16-65 ans ;
- les personnes ne présentant pas de difficulté à l'écrit, en calcul et en compréhension orale ;
- les personnes en difficulté grave ou forte à l'écrit, en calcul ou en compréhension orale ;
- les personnes en difficulté grave ou forte uniquement à l'écrit ;
- les personnes en situation d'illettrisme (colonne précédente réduite aux seules personnes ayant été scolarisées en France).

Chaque colonne se divise en deux sous-colonnes : la Haute-Normandie et la France métropolitaine.

Note : les écarts de 1% ne sont pas significatifs.

L'approche des personnes en situation d'illettrisme se lit dans les tableaux, elle figure en italiques et fait l'objet de plusieurs encadrés.

Enfin, sur le site internet de l'Insee, tous les tableaux sont accessibles pour la population des 16-25 ans, cœur de cible d'un certain nombre d'actions (lorsque l'effectif de la case garantit la fiabilité du chiffre).

Ce dossier approfondit les résultats de l'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne menée de fin 2011 à début 2012 et dont les premiers résultats haut-normands ont fait l'objet d'une publication dans le numéro 130 d'*Aval* en décembre 2012. Intitulée : « *Un Haut-Normand sur six en difficulté face à l'écrit* ». A l'époque, le champ était celui des 18-65 ans (contre 16-65 ans ici) de façon à se caler sur les résultats métropolitains diffusés sur les seuls adultes, ceci pour permettre une comparaison avec les résultats de la précédente enquête nationale de 2004 qui n'avait concerné que les 18-65 ans.

Avant-propos

Chacun de nous peut s'apercevoir combien une maîtrise insuffisante de l'écrit peut générer des situations d'exclusion dans la recherche d'un emploi, dans la participation à des activités sociales ou encore dans l'exercice des droits et devoirs du citoyen. À cet égard, le label « Grande Cause Nationale » a été attribué, en 2013, par le Premier ministre au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

La publication du présent dossier s'inscrit ainsi dans cette actualité puisqu'il présente les résultats détaillés de l'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne menée par l'Insee fin 2011. Cette enquête permet en effet de mesurer les compétences des 16-65 ans à l'écrit, en calcul et en compréhension orale et la mobilisation de celle-ci dans leur vie quotidienne.

Particulièrement mobilisés par cette cause, les pouvoirs publics haut-normands -État et Région- avaient décidé de cofinancer, avec l'appui du fonds social européen, une extension de l'enquête permettant d'obtenir des résultats significatifs à l'échelon de la

Haute-Normandie. Ce dossier fait ainsi suite à une étude régionale publiée en décembre 2012 présentant les premiers résultats de cette enquête. Disposer d'un véritable état des lieux de la population en difficulté face à l'écrit, au calcul ou à la compréhension orale répond par là à un des objectifs du plan d'action régional en faveur de l'éducation de base.

Ce travail permet d'identifier les situations des personnes concernées par ces difficultés au regard de leurs origines sociales, de leur scolarité ou de leur insertion professionnelle. Il contribue à éclairer les diverses institutions en charge de lutter contre ces situations et apporte des éléments nouveaux dans la mesure où il n'existait pas auparavant de données régionales.

Certes, un tel dossier n'épuise pas le sujet mais il se veut être un outil d'aide à la décision pour tous les acteurs haut-normands de la formation professionnelle et de l'insertion sociale mus par une ambition commune : faire baisser le nombre de personnes en difficulté, mieux les accompagner et les réconcilier avec l'écrit.

Le préfet de région



Pierre-Henry MACCIONI

Le président du conseil régional



Alain LE VERN

Le directeur régional de l'Insee



Alain MALMARTEL

Synthèse

Avec l'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne, la statistique publique investit le champ de la mesure des compétences des adultes et la mobilisation de celles-ci dans le cadre de leur vie quotidienne. Les enjeux sont tels en Haute-Normandie - région avec une part importante de non-diplômés et aux métiers exercés difficiles à reconvertir en cas de difficulté- que l'État et la Région, avec le soutien du fonds social européen, ont décidé et financé une extension de cette enquête.

L'enquête permet d'estimer à 344 000 le nombre de Haut-Normands éprouvant des difficultés sérieuses, c'est-à-dire fortes ou graves dans un des trois domaines fondamentaux que sont l'écrit, le calcul ou la compréhension orale. Ces difficultés risquent de créer des situations d'exclusion dans la recherche d'emploi, dans la participation à la vie sociale ou encore dans l'exercice des droits et devoirs du citoyen. 344 000 Haut-Normands, cela représente un tiers de la population âgée de 16 à 65 ans. À l'autre extrémité, un cinquième des Hauts-Normands de cette classe d'âge n'éprouvent aucune difficulté ni à l'écrit, ni en calcul, ni en compréhension orale. Ces proportions sont identiques à la moyenne nationale. C'est là un premier résultat : en dépit d'une structure économique et sociale a priori peu favorable, les proportions sont les mêmes ici qu'ailleurs.

Dans le détail des trois domaines, les Haut-Normands se retrouvent toutefois plus souvent que leurs homologues métropolitains en difficulté face au calcul.

Contrairement au niveau national où elles sont

moins concernées, on trouve autant de femmes que d'hommes en situation préoccupante face à l'écrit. Cela tient à la forte proportion de femmes d'origine étrangère rencontrant des problèmes graves ou forts. De ce point de vue, être né à l'étranger contribue ici fortement au risque de se retrouver en difficulté. En restreignant le champ à la seule population ayant été scolarisée en France, on peut appréhender le champ des personnes en situation d'illettrisme : 94 000 en Haute-Normandie, 8 % des 16-65 ans, un point de plus que la moyenne métropolitaine.

L'âge moyen des personnes en difficulté est certes plus élevé mais, à niveau de diplôme égal, on note peu de différence par âge. Le parcours scolaire reste ainsi déterminant : une scolarité plus difficile, des redoublements multiples, une sortie précoce du système scolaire sont autant de paramètres qui, certes ne conduisent pas nécessairement à des situations de difficulté ou d'illettrisme, mais sont sur-représentés dans le parcours des personnes concernées. À l'opposé, plus rares sont celles ayant un parcours scolaire régulier se trouvant ensuite en difficulté, plus rares mais pas inexistantes.

L'environnement familial joue aussi : les personnes en difficulté sont plus issues que d'autres de parents eux-mêmes peu scolarisés. Quand s'y ajoutent de faibles pratiques de lecture durant l'enfance, la probabilité de se retrouver en difficulté est plus forte.

Le lien avec l'emploi est à double sens : occuper un emploi permet de maintenir ses compétences, mal maîtriser ses compétences

est un frein à la recherche d'un emploi. De fait, une personne en difficulté sur deux occupe un emploi contre sept sur dix pour celles sans difficulté. Parmi les personnes en situation d'illettrisme, c'est ainsi une sur deux qui occupe un emploi. Ce lien à l'emploi est plus fort qu'ailleurs pour les femmes haut-normandes. De ce point de vue, celles-ci apparaissent comme davantage fragilisées que leurs consœurs de l'Hexagone par la situation d'illettrisme. Conséquence de la structure productive de la région, les Haut-Normands en difficulté sont moins souvent confrontés à des situations de lecture ou d'écriture dans le cadre de leur activité

professionnelle. Cela permet à la fois à certains en difficulté de trouver leur place mais ne doit pas masquer la situation de fragilité dans laquelle se trouveraient ces personnes en cas de reconversion forcée.

Enfin, les difficultés diminuent la fréquence de pratique de loisirs. Globalement et à quelques exceptions près, les Haut-Normands en difficulté dans un domaine et spécialement ceux qui se trouvent en situation préoccupante face à l'écrit, s'adonnent beaucoup moins que les personnes sans difficulté à la plupart des loisirs pour lesquels ils ont été interrogés.

- I -

L'enquête dans le contexte haut-normand

Mesurer le niveau de compétences de la population âgée de 16 ans à 65 ans à l'écrit, à l'oral et en calcul est le but principal de l'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne (IVQ) conduite par l'Insee entre octobre 2011 et janvier 2012.

Une extension de l'échantillon de l'enquête a été réalisée en Haute-Normandie à la demande initiale du secrétariat général aux affaires régionales (SGAR) de la préfecture de région et de la délégation régionale de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). La Région et la préfecture ont participé financièrement. Des crédits ont été mobilisés au titre du fonds social européen (FSE) à partir d'un dossier porté par le centre ressources emploi formation (CREFOR) et la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). Cette extension permet de disposer d'un échantillon représentatif de 1 629 réponses en Haute-Normandie.

La Haute-Normandie se distingue historiquement par un niveau de formation initial faible et une part importante de non-diplômés. Les métiers exercés sont, par nature plus difficiles à reconverter en cas de difficultés. Or son appareil économique a fait preuve d'une plus forte vulnérabilité aux récentes secousses.

1. Le protocole de collecte et de classement

L'enquête porte sur la population âgée de 16 à 65 ans¹. Elle se compose d'un certain nombre de tests permettant d'évaluer un seuil de compétences. Le principal intérêt réside dans le fait de se référer non à des situations d'apprentissage scolaire mais à des conduites de communication relationnelle et sociale de la vie courante.

Chaque personne répond d'abord à un module d'orientation portant sur un support familier : une page d'un programme de télévision puis selon sa capacité à lire des mots isolés et à comprendre un texte court, elle est orientée ensuite vers un module de littérature dit haut

pour les personnes maîtrisant les trois domaines fondamentaux de l'écrit (la lecture de mots, la production de mots, la compréhension d'un texte simple) ou vers un module dit bas pour celles affichant des lacunes dans un de ces trois domaines. Un module intermédiaire permet de ré-orienter les personnes en cas de doute. Le questionnaire inclut un module de compréhension orale et de courts problèmes de calcul. Un dernier module biographique permet de recueillir des informations sur l'itinéraire familial, social, professionnel de l'enquêté (cf. annexe).

Les niveaux de difficulté à l'écrit sont repérés de la façon suivante :

- la situation de grave difficulté concerne les personnes ayant moins de 40 % de

¹ 16 ans est l'âge de fin de scolarité obligatoire, 65 ans est actuellement l'âge de départ à la retraite à taux plein.

- réussite aux épreuves du module dit bas ;
- la situation de forte difficulté concerne les personnes qui présentent un taux de réussite compris entre 40 % et 60 % aux épreuves du module dit bas ;
- la situation de difficultés partielles concerne les personnes qui présentent un taux de réussite compris entre 60 % et 80 % aux épreuves du module dit bas ;
- les quelques personnes ayant plus de 80 % de réussite au module dit bas ont été reclassées avec les personnes sans difficulté.

Les personnes en situation de grave ou de forte difficulté sont dites en situation préoccupante.

2. Le contexte haut-normand

La région de Haute-Normandie présente plusieurs caractéristiques sociologiques et économiques la distinguant du reste de la France. Ces caractéristiques haut-normandes tant humaines qu'économiques montrent l'enjeu que représente ici la maîtrise de l'information dans la vie quotidienne que ce soit pour évoluer, pour acquérir de nouvelles compétences ou pour retrouver un emploi.

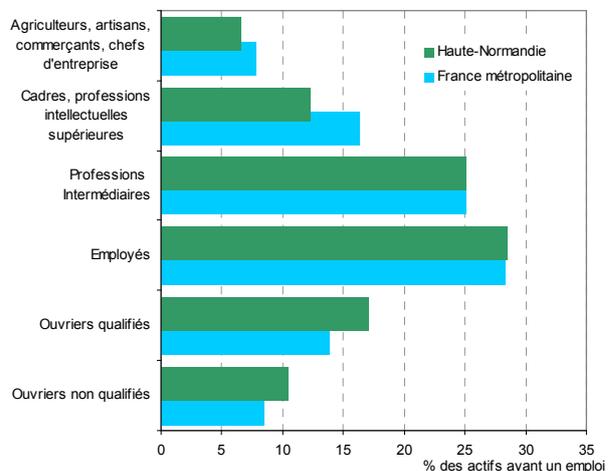
Une région à la spécificité ouvrière

Les résultats des dernières enquêtes de recensement (2009) montrent que les ouvriers constituent toujours en Haute-Normandie un groupe d'actifs presque aussi important que celui des employés (207 000 ouvriers pour 215 000 employés) contrairement au niveau national où les employés les devancent largement depuis longtemps. Par ailleurs, la population active ayant un emploi affiche, dans sa structure, un déficit de cadres : 12,2 % de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 16,4 % au niveau national.

La situation d'illettrisme correspond aux personnes en situation préoccupante ayant été scolarisées en France.

Pour faciliter la présentation et la lecture des éléments chiffrés, les mêmes adjectifs (grave, forte, partielle) qualifient les groupes de performance à l'oral et pour le calcul. Par exemple, un taux de réussite inférieur à 60 % en calcul conduit à classer l'enquêté en situation préoccupante (grave ou forte difficulté) vis-à-vis de la numératie. Certes réussir 60 % des items de tests de l'écrit n'est pas immédiatement comparable à la réussite de 60 % des items de calcul mais cela facilite l'approche des compétences des adultes selon les trois domaines.

Graphique 1 : répartition de la population active en emploi



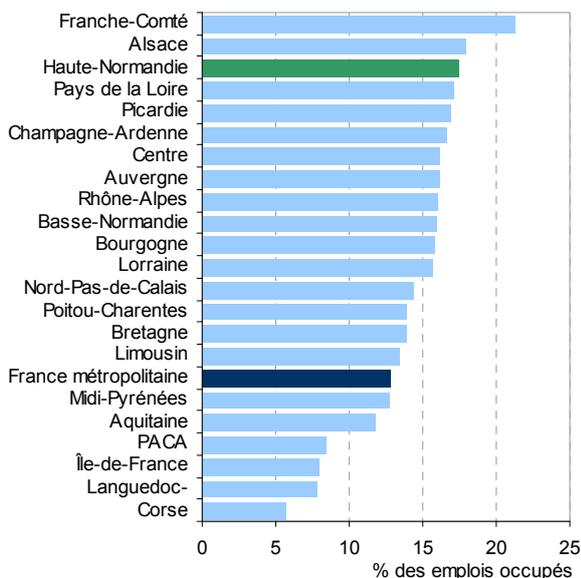
Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation complémentaire

Mais dans l'ensemble, la structure des emplois haut-normands ne donne pas l'image d'une région particulièrement défavorisée en matière de qualification. Les professions intermédiaires sont assez bien développées. Les ouvriers sont majoritairement qualifiés.

Une région restée très industrielle dans laquelle les services sont sous-représentés

On ne peut dissocier le paysage socioprofessionnel haut-normand de la nature de ses activités et de ses entreprises. Héritage de son histoire économique, la Haute-Normandie fait partie des régions françaises les plus industrielles (17,5 % des emplois contre 12,9 % au niveau national fin 2011 la place au 3^e rang par cette importance relative derrière la Franche-Comté et l’Alsace).

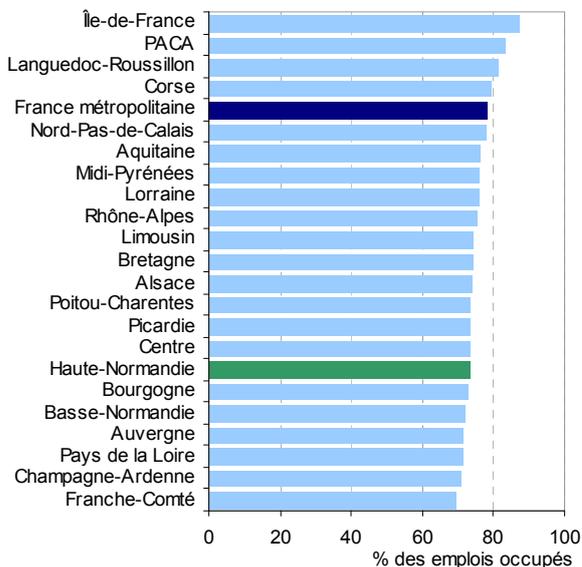
Graphique 2a : répartition des régions de métropole selon l’importance relative de l’industrie dans l’emploi occupé



Source : Insee, estimations d’emploi au lieu de travail au 31 décembre 2011 (provisoire)

Parallèlement, le tertiaire occupe une des places les plus faibles des régions françaises avec 73,2 % des emplois contre 78,1 % au niveau national. Les services aux habitants, au sens large (commerce, services aux particuliers, services publics, santé, action sociale...), sont moins bien représentés.

Graphique 2b : répartition des régions de métropole selon l’importance relative secteur tertiaire dans l’emploi occupé

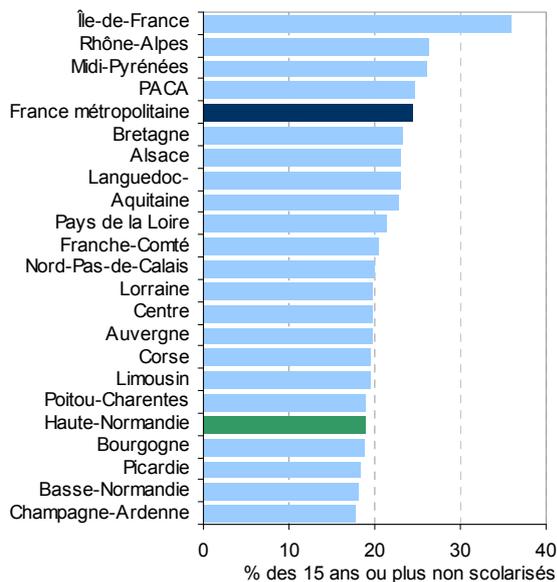


Source : Insee, estimations d’emploi au lieu de travail au 31 décembre 2011 (provisoire)

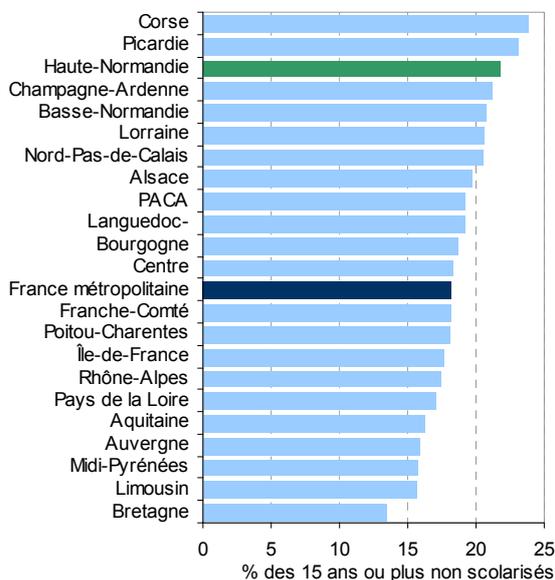
Un niveau de formation initiale parmi les plus faibles des régions

La Haute-Normandie se situe depuis de nombreuses décennies parmi les régions dont le niveau de formation des habitants est le plus faible même si d’importants progrès éducatifs ont été réalisés, en particulier durant les années 1990, et ce à tous les niveaux de la scolarité. Malgré les progrès enregistrés sur longue période, les « retombées » dans la population adulte sont limitées. Par exemple, 21,8 % des Haut-Normands ayant terminé leurs études déclarent ne pas posséder de diplôme, une des plus fortes proportions des régions françaises (moyenne nationale = 18,3 %). Seulement 18,9 % d’entre eux disposent d’un diplôme de l’enseignement supérieur.

Graphique 3a : répartition des régions de métropole selon la part des non-diplômés



Graphique 3b : répartition des régions de métropole selon la part des diplômés de l'enseignement supérieur



Champ : population de 18 à 25 ans

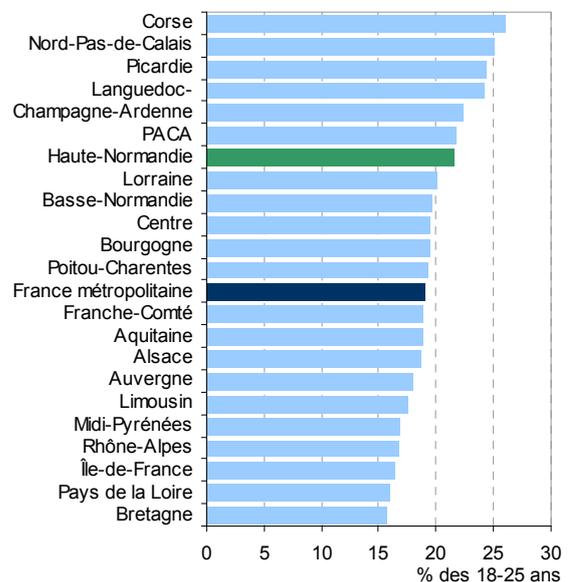
Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale au lieu de résidence

Des difficultés d'insertion pour les jeunes

Les jeunes haut-normands éprouvent davantage de difficultés que leurs homologues

des autres régions pour s'insérer, comme en témoigne la valeur élevée de la part des jeunes hors emploi hors formation parmi les 18-25 ans : 21,7 %. Cet indicateur dépasse le seuil des 20 % dans sept autres régions : la Corse, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, le Languedoc-Roussillon, la Champagne-Ardenne, PACA et la Lorraine.

Graphique 4 : part des non-insérés (chômeurs et inactifs hors en cours d'études) parmi les 18-25 ans dans les régions de métropole



Champ : population de 18 à 25 ans

Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale au lieu de résidence

Des métiers de production, par nature plus difficiles à reconverter en cas de difficultés

Les constats précédents laissent à penser qu'en Haute-Normandie, l'entreprise a longtemps été le lieu d'acquisition de compétences et de qualifications, situation duale de celle de la Bretagne, exemple emblématique d'une région où l'école représentait le véritable vecteur d'ascension sociale. Du reste, associées à la spécialisation sectorielle régionale, ces compétences

acquises ont permis aux Haut-Normands de présenter un niveau de salaires relativement élevé dans le contexte de la France dite de province (hors Île-de-France). Des savoir-faire pointus ont ainsi été acquis au sein de l'entreprise ou du secteur d'activité. Ils sont, par nature, beaucoup plus difficiles à reconverter en cas de difficulté. Cela suppose, plus qu'ailleurs, d'être à même de permettre à ces salariés d'appréhender ou de s'approprier de nouveaux processus de travail ; la problématique de la compréhension écrite et orale prend là une dimension toute particulière.

Une économie plus éprouvée que d'autres

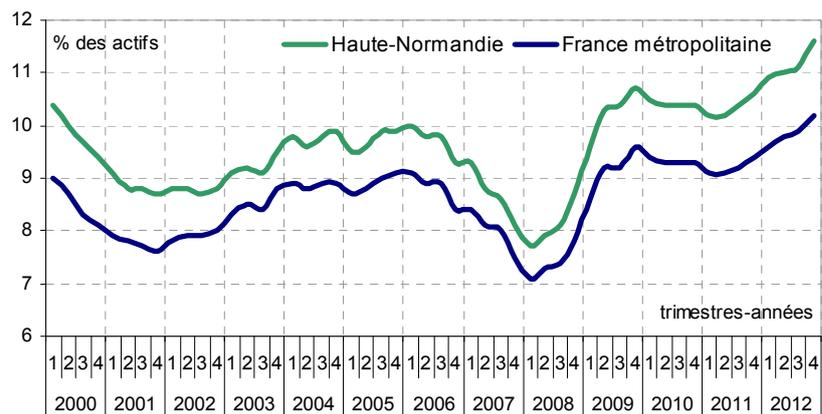
Les structures économiques diffèrent sensiblement d'une région à l'autre, notamment en termes de secteurs d'activité. Certaines économies régionales, en particulier les plus industrielles, peuvent ainsi s'avérer être plus exposées que d'autres à la crise. Avec la Picardie et la Franche-Comté, la Haute-Normandie fait partie des régions pour lesquelles cet effet de structure a joué le plus

défavorablement. Certaines activités, même en ayant connu des baisses d'emploi d'intensité comparable à la tendance nationale, ont pesé lourd dans le recul global de l'emploi.

Enfin, la Haute-Normandie souffre d'un chômage que l'on peut qualifier de structurel depuis trois décennies. Son taux de chômage régional est supérieur d'un point et demi à celui de la métropole (11,6 % contre 10,2 % fin 2012).

Graphique 5 : taux de chômage (en données corrigées des variations saisonnières)

Source : Insee, taux de chômage localisés au sens du BIT

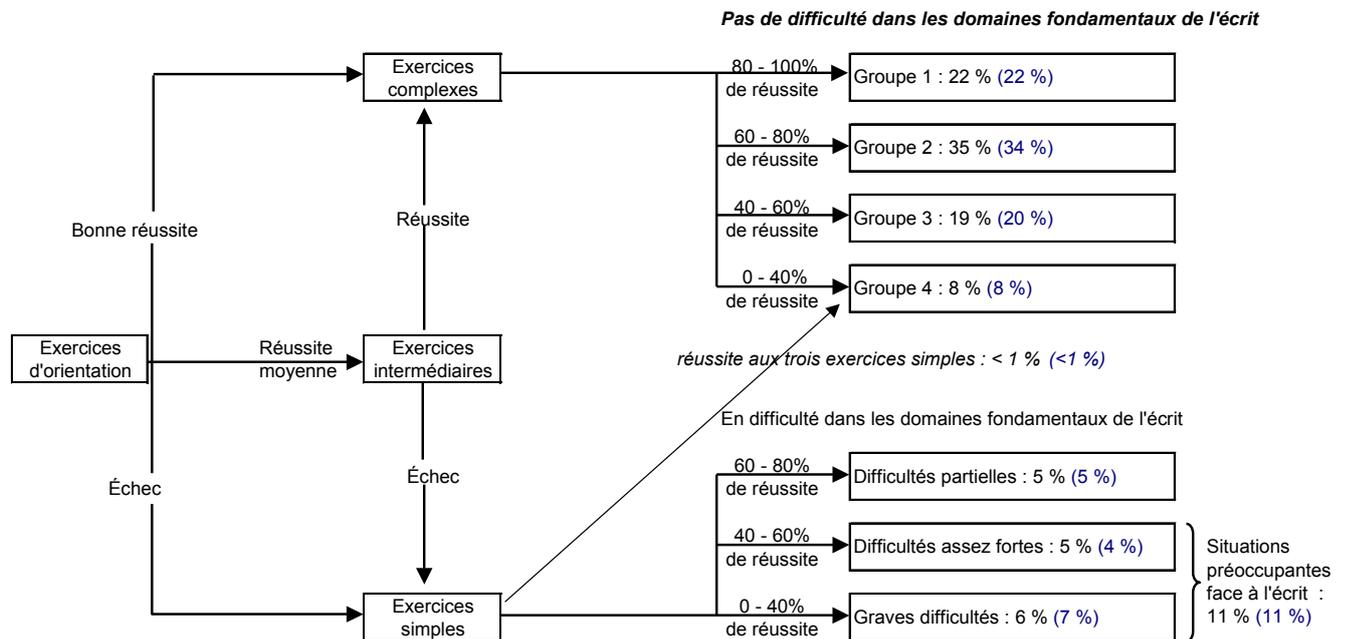


3. Les résultats globaux en Haute-Normandie

En Haute-Normandie, l'enquête permet d'estimer à 16 % la proportion de personnes de 16 à 65 ans éprouvant des difficultés à communiquer par l'écrit. Cette proportion est équivalente à celle de la France métropolitaine. Cela représente 188 000 des 1 167 000 Haut-Normands de cette tranche d'âge. Les personnes en difficulté ont été classées en trois groupes selon leur niveau de réussite aux exercices simples : graves difficultés, difficultés fortes et difficultés partielles. Les personnes présentant des difficultés graves ou fortes se trouvent en

situation préoccupante face à l'écrit ; elles représentent 11 % des Haut-Normands de 16 à 65 ans. Parmi les personnes de 16 à 25 ans, public cible d'un certain nombre d'actions, la proportion s'établit à 7 % soit 17 000 personnes.

Graphique 6 : algorithme des résultats à l'écrit



Champ : population de 16 à 65 ans

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Note : les chiffres entre parenthèses sont les résultats obtenus en France métropolitaine

Par définition le terme d'illettrisme ne peut s'appliquer qu'aux seules personnes ayant été scolarisées en France. Parmi ces dernières, celles ayant des difficultés graves ou fortes peuvent être considérées en situation d'illettrisme. On en compte 8 % en Haute-Normandie, soit 87 000 personnes, un point de plus qu'au niveau national.

Les résultats des Haut-Normands en compréhension orale sont proches du niveau national, 16 % des personnes réussissant moins de 60 % des exercices dans ce domaine et se trouvant donc en situation préoccupante.

En revanche, en calcul, les Haut-Normands apparaissent plus souvent en difficulté : 19 % d'entre eux réussissent moins de 60 % des exercices proposés pour 17 % au niveau métropolitain.

Comme en France métropolitaine, 29 % des Haut-Normands âgés de 16 à 65 ans, soit

344 000 personnes, connaissent des difficultés graves ou fortes dans un des trois domaines de compétences mesurées (soit une réussite de moins de 60 % à l'écrit, en numératie ou en compréhension orale). Parmi elles, 222 000 éprouvent des difficultés graves ou fortes face à l'écrit. Ces difficultés relèvent le plus fréquemment d'un seul domaine, plus rarement des deux, voire des trois. À l'autre extrémité du spectre, 20 % ne connaissent aucune difficulté dans les trois domaines (soit une réussite de 80 % ou plus à l'écrit, en numératie et en compréhension orale), soit 236 000 personnes.

Les personnes maîtrisant mal l'écrit ou la lecture accèdent moins facilement à l'emploi. Pour les personnes en emploi, les difficultés s'estompent quand le niveau de qualification s'élève. Ce constat est plus net pour les femmes. En Haute-Normandie, les ouvriers non qualifiés sont nettement plus souvent en difficulté que leurs collègues en France

métropolitaine. À l'inverse, les ouvriers qualifiés présentent ici un taux de réussite plus important. Enfin, les femmes de moins de

trente ans et de 50 ans ou plus se trouvent plus souvent en difficulté à l'écrit que leurs consœurs de l'Hexagone.

Tableau 1 : résultats en lecture, calcul et compréhension orale

	nature des difficultés éventuelles	Haute-Normandie	France métropolitaine
taux de réussite à l'écrit			
inférieur à 40 %	grave	6	7
compris entre 40 % et 60 %	forte	5	4
compris entre 60 % et 80 %	partielle	5	5
supérieur à 80 %	sans	84	84
taux de réussite à l'écrit pour la population ayant été scolarisée en France			
<i>inférieur à 40 %</i>	<i>grave</i>	4	4
<i>compris entre 40 % et 60 %</i>	<i>forte</i>	4	3
<i>compris entre 60 % et 80 %</i>	<i>partielle</i>	5	5
<i>supérieur à 80 %</i>	<i>sans</i>	87	88
taux de réussite en calcul			
inférieur à 40 %	grave	12	10
compris entre 40 % et 60 %	forte	7	7
compris entre 60 % et 80 %	partielle	52	54
supérieur à 80 %	sans	29	29
taux de réussite en compréhension orale			
inférieur à 40 %	grave	4	5
compris entre 40 % et 60 %	forte	12	11
compris entre 60 % et 80 %	partielle	27	29
supérieur à 80 %	sans	56	55
ensemble	<i>///</i>	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans - *en italiques* : personnes en situation d'illettrisme

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 2 : répartition de la population des 16-65 ans selon ses difficultés à l'écrit, en numératie, en compréhension orale

	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
	nombre	nombre	%	%
personnes en difficulté préoccupante (grave ou forte) à l'écrit (score < 60 %)	131 349	4 419 709	11	11
personnes en difficulté préoccupante en numératie (score < 60 %)	222 344	6 841 396	19	17
personnes en difficulté préoccupante en compréhension orale (score < 60 %)	191 611	6 344 892	16	16
personne en difficulté préoccupante en numératie (score < 60 %) et en compréhension orale (score < 60 %)	93 475	2 905 789	8	7
personnes en difficulté préoccupante à l'écrit et en compréhension orale (score < 60 %)	78 556	2 529 483	7	6
personnes en difficulté préoccupante à l'écrit et en numératie (score < 60 %)	89 697	2 668 578	8	7
personnes en difficulté préoccupante à l'écrit et en compréhension orale et en calcul (score < 60 %)	60 092	1 870 844	5	5
personnes en difficulté préoccupante (score < 60 %) dans au moins un des trois domaines (écrit ou numératie ou compréhension orale)	343 669	11 372 990	29	28
personnes sans difficulté (score > 80 %) dans les trois domaines (écrit et numératie et compréhension orale)	236 140	8 088 676	20	20
ensemble des 16-65 ans	1 166 711	39 939 696	100	100

Unités : %, nombre

Champ : population de 16 à 65 ansSource : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 3 : répartition de la population des 16-65 ans ayant été scolarisée en France selon ses difficultés en numératie, en compréhension orale

	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
	nombre	nombre	%	%
<i>personnes en difficulté préoccupante (grave ou forte) à l'écrit (score < 60 %)</i>	86 528	2 633 707	8	7
personnes en difficulté préoccupante en numératie (score < 60 %)	175 664	5 245 698	16	15
personnes en difficulté préoccupante en compréhension orale (score < 60 %)	137 771	4 574 347	13	13
personne en difficulté préoccupante en numératie (score < 60 %) et en compréhension orale (score < 60 %)	54 792	1 775 548	5	5
<i>personnes en difficulté préoccupante à l'écrit et en compréhension orale (score < 60 %)</i>	39 139	1 218 721	4	3
<i>personnes en difficulté préoccupante à l'écrit et en numératie (score < 60 %)</i>	55 222	1 462 598	5	4
<i>personnes en difficulté préoccupante à l'écrit et en compréhension orale et en calcul (score < 60 %)</i>	29 237	882 585	3	2
personnes en difficulté préoccupante (score < 60 %) dans au moins un des trois domaines (écrit ou numératie ou compréhension orale)	280 046	8 879 471	26	25
personnes sans difficulté (score > 80 %) dans les trois domaines (écrit et numératie et compréhension orale)	230 825	7 759 690	22	22
ensemble des 16-65 ans	1 069 246	35 935 864	100	100

Unités : %, nombre

Champ : population de 16 à 65 ans - *en italiques* : personnes en situation d'illettrisme

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 4 : résultats en lecture, calcul et compréhension orale des 16-25 ans

	nature des difficultés éventuelles	Haute-Normandie	France métropolitaine
taux de réussite à l'écrit			
inférieur à 40 %	grave	3	3
compris entre 40 % et 60 %	forte	4	2
compris entre 60 % et 80 %	partielle	5	4
supérieur à 80 %	sans	88	91
taux de réussite à l'écrit pour la population ayant été scolarisée en France			
<i>inférieur à 40 %</i>	<i>grave</i>	<i>3</i>	<i>2</i>
<i>compris entre 40 % et 60 %</i>	<i>forte</i>	<i>3</i>	<i>2</i>
<i>compris entre 60 % et 80 %</i>	<i>partielle</i>	<i>5</i>	<i>4</i>
<i>supérieur à 80 %</i>	<i>sans</i>	<i>89</i>	<i>92</i>
taux de réussite en calcul			
inférieur à 40 %	grave	7	6
compris entre 40 % et 60 %	forte	5	5
compris entre 60 % et 80 %	partielle	54	56
supérieur à 80 %	sans	34	33
taux de réussite en compréhension orale			
inférieur à 40 %	grave	3	2
compris entre 40 % et 60 %	forte	12	8
compris entre 60 % et 80 %	partielle	27	28
supérieur à 80 %	sans	58	62
ensemble	<i>///</i>	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 25 ans - *en italiques* : personnes en situation d'illettrismeSource : Insee, enquête IVQ 2011

- II - Les difficultés

L'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne s'attache à quantifier le niveau de maîtrise des savoirs de base pour recevoir, comprendre ou produire un message. On se réfère non à des situations d'apprentissage scolaire mais à des conduites de communication relationnelles et sociales de la vie courante permettant d'appréhender les difficultés à l'écrit, en calcul et compréhension orale. Conduit sur un échantillon de plus de 1 600 répondants Haut-Normands âgés de 16 à 65 ans, ce dispositif apporte des éléments de mesure de l'importance des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne pour accéder à l'information et aux savoirs qu'elle véhicule.

Il permet d'estimer à 11 % le nombre de Haut-Normands de cette tranche d'âge en difficultés graves ou fortes face à l'écrit. Cette proportion est semblable à la moyenne métropolitaine et représente 131 000 personnes dont 17 000 ont moins de 26 ans. 19 % des Haut-Normands éprouvent des difficultés du même ordre en calcul, c'est un peu plus qu'au niveau national (17 %). En compréhension orale, les résultats sont identiques : des difficultés graves ou fortes pour 16 % des 16-65 ans. Enfin, le cumul des situations préoccupantes dans les trois domaines concerne 4 % des Haut-Normands âgés de 16 à 65 ans.

1. L'écrit

L'enquête cherche d'abord à repérer les difficultés propres aux 16-65 ans face à l'écrit à partir de tests permettant d'évaluer un seuil de compétences.

Des tests de lecture de mots, de compréhension de texte et de production de mots écrits pour évaluer les compétences des personnes en difficulté

Le premier module, dit d'orientation, porte sur la compréhension d'un programme simple de télévision avec des questions sur les horaires des émissions, sur l'intrigue résumant un film, sur les acteurs, etc. Il s'agit là d'un élément familier ou du moins connu. Les enquêtés sont classés en trois groupes selon leur niveau de réussite :

- un premier groupe manifestement en

difficulté pour comprendre ou déchiffrer le programme télé ;

- un deuxième groupe a priori sans difficulté notable pour se repérer et comprendre les programmes proposés ;
- un troisième groupe aux difficultés incertaines.

Les personnes de ce troisième groupe passent un test supplémentaire consistant à affiner la mesure. Il s'agit de la compréhension d'explications relatives à l'enregistrement d'un CD (questions sur le groupe de musiciens, la ville d'enregistrement, etc. dont les réponses figurent sur le texte au verso du CD que l'enquêté a sous les yeux). À l'issue de ce test, les enquêtés sont reclassés dans un des deux groupes précédents.

16 % des Haut-Normands de 16 à 65 ans, soit 188 000 personnes, présentent des difficultés à l'issue de cette série de questions. Pour eux, l'approche combine ensuite des épreuves dans trois domaines fondamentaux : la lecture de mots (déchiffrer), la production de mots écrits (écrire), la compréhension d'un texte simple (comprendre). La production de mots écrits consiste à écrire sous la dictée de l'enquêteur, une liste de courses de huit produits. La lecture de mots et la compréhension d'un texte simple utilisent le même support : la pochette d'un CD musical. L'enquêté doit lire à voix haute des titres de chansons ou identifier des mots dans le texte. Puis quelques questions simples de compréhension lui sont posées. Dans chacun des trois domaines, le niveau de compétences est estimé par la proportion de bonnes réponses : un taux de réussite supérieur à 80 % indique une maîtrise suffisante pour communiquer efficacement. En deçà de ce seuil, la personne se trouve en difficulté avec plusieurs gradations : partielles, fortes ou graves (cf. chapitre 1).

Parmi les personnes de 16 à 65 ans, l'exercice de lecture de mots pose le moins de difficulté (1 % présentent un score de moins de 40 % de bonnes réponses) ; la production de mots écrits et la compréhension d'un texte s'avèrent plus délicates (respectivement 3 % et 4 % présentent un score de moins de 40 % de bonnes réponses). Les hommes réussissent plus souvent que les femmes la lecture de mots et sont plus nombreux à comprendre un texte simple tandis que les femmes sont plus performantes en écriture sous la dictée.

Le plus bas niveau de compétence dans les trois domaines fondamentaux résume d'une façon simple bien qu'un peu réductrice l'ensemble des performances de la personne face à l'écrit. Par exemple, une personne ne parvenant qu'à un niveau de communication

très difficile en compréhension d'un texte simple est considérée comme en grave difficulté quels que soient ses résultats aux autres épreuves.

Ces personnes en difficulté face à l'écrit peuvent ainsi être classées dans les trois groupes précédemment exposés. Ainsi, en Haute-Normandie :

- 5 % des 16-65 ans éprouvent des difficultés partielles, souvent limitées à un seul des trois domaines fondamentaux ;
- 5 % des 16-65 ans affichent de fortes difficultés dans au moins un des trois domaines ;
- 6 % des 16-65 ans sont en grave difficulté face à l'écrit dans au moins un des trois domaines.

131 000 Haut-Normands de 16 à 65 ans appartiennent aux deux derniers groupes qui recouvrent des situations qualifiées de préoccupantes face à l'écrit. Parmi eux, 17 000 ont moins de 26 ans (7 % des 16-25 ans). Les jeunes présentent ainsi de meilleurs résultats que les générations plus âgées.

En Haute-Normandie, les femmes et les hommes de 16-65 ans présentent les mêmes scores face à l'écrit : 16 % d'entre eux éprouvent des difficultés et 11 % se trouvent en situation préoccupante, réussissant moins de 60 % des exercices simples. Cette situation diffère de la moyenne métropolitaine, les femmes réussissant mieux que les hommes. De manière attendue, les résultats en lecture sont fortement liés aux langues utilisées durant l'enfance, que ce soit la langue maternelle ou celle d'apprentissage de la lecture. Ainsi, 50 % des Haut-Normands âgés de 16 à 65 ans scolarisés hors de France et dans une autre langue que le français ont des difficultés en français face à l'écrit (56 % en métropole) contre seulement 26 % des personnes

scolarisées hors de France mais dont le français est la langue maternelle ou la langue

d'apprentissage de la lecture (27 % en métropole).

Tableau 1 : les performances en lecture, production de mots et compréhension d'un texte simple

		Lecture de mots		Production de mots écrits		Compréhension de texte simple		Difficultés dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit	
		H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Personnes n'ayant pu passer les exercices	Ensemble	1	2	1	2	1	2	1	2
	Femmes	2	1	2	1	2	1	2	1
	Hommes	1	2	1	2	1	2	ε	1
Graves difficultés, moins de 40 % de réussite	Ensemble	1	1	3	3	4	4	5	5
	Femmes	1	1	3	3	4	4	5	5
	Hommes	1	1	3	4	4	5	5	6
Difficultés fortes, 40 % à 60 % de réussite	Ensemble	ε	1	4	4	4	4	5	4
	Femmes	ε	1	3	3	4	3	4	4
	Hommes	ε	1	5	4	4	4	6	5
Difficultés partielles, 60 % à 80 % de réussite	Ensemble	2	2	4	4	6	6	5	5
	Femmes	2	2	4	3	6	6	5	5
	Hommes	3	1	4	4	7	6	5	5
Pas ou peu de difficultés, au moins 80 % de réussite	Ensemble	11	11	3	4	ε	ε	0	0
	Femmes	11	10	4	5	1	ε	0	0
	Hommes	11	12	3	4	ε	1	0	0
Aucune difficulté dans les trois domaines fondamentaux	Ensemble	84	84	84	84	84	84	84	84
	Femmes	84	85	84	85	84	85	84	85
	Hommes	84	83	84	83	84	83	84	83
Ensemble	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
	Femmes	100	100	100	100	100	100	100	100
	Hommes	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

ε : résultat voisin de 0

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 2 : répartition des 16-65 ans selon les résultats à l'écrit

		Haute-Normandie	France métropolitaine
Personnes n'ayant pu passer les exercices	Ensemble	1	2
	Femmes	2	1
	Hommes	ε	1
Graves difficultés, moins de 40% de réussite	Ensemble	5	5
	Femmes	5	5
	Hommes	5	6
Difficultés fortes, 40 % à 60 % de réussite	Ensemble	5	4
	Femmes	4	4
	Hommes	6	5
Difficultés partielles, 60 % à 80 % de réussite	Ensemble	5	5
	Femmes	5	5
	Hommes	5	5
Pas ou peu de difficultés, au moins 80 % de réussite	Ensemble	84	84
	Femmes	84	85
	Hommes	84	83
Ensemble	Ensemble	100	100
	Femmes	100	100
	Hommes	100	100
<i>dont personnes scolarisées en France</i>			
<i>Personnes n'ayant pu passer les exercices</i>	<i>Ensemble</i>	ε	ε
<i>Graves difficultés, moins de 40 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	4	4
	<i>Femmes</i>	3	3
	<i>Hommes</i>	5	5
<i>Difficultés fortes, 40 % à 60 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	4	3
	<i>Femmes</i>	3	3
	<i>Hommes</i>	5	4
<i>Difficultés partielles, 60 % à 80 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	5	5
	<i>Femmes</i>	5	5
	<i>Hommes</i>	5	5
<i>Pas ou peu de difficultés, au moins 80 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	87	88
	<i>Femmes</i>	88	89
	<i>Hommes</i>	85	86
Ensemble	Ensemble	100	100
	Femmes	100	100
	Hommes	100	100

Unité : %

ε : résultat voisin de 0

Champ : population de 16 à 25 ans - en italiques : personnes en situation d'illettrisme - Source : Insee, enquête IVQ 2011

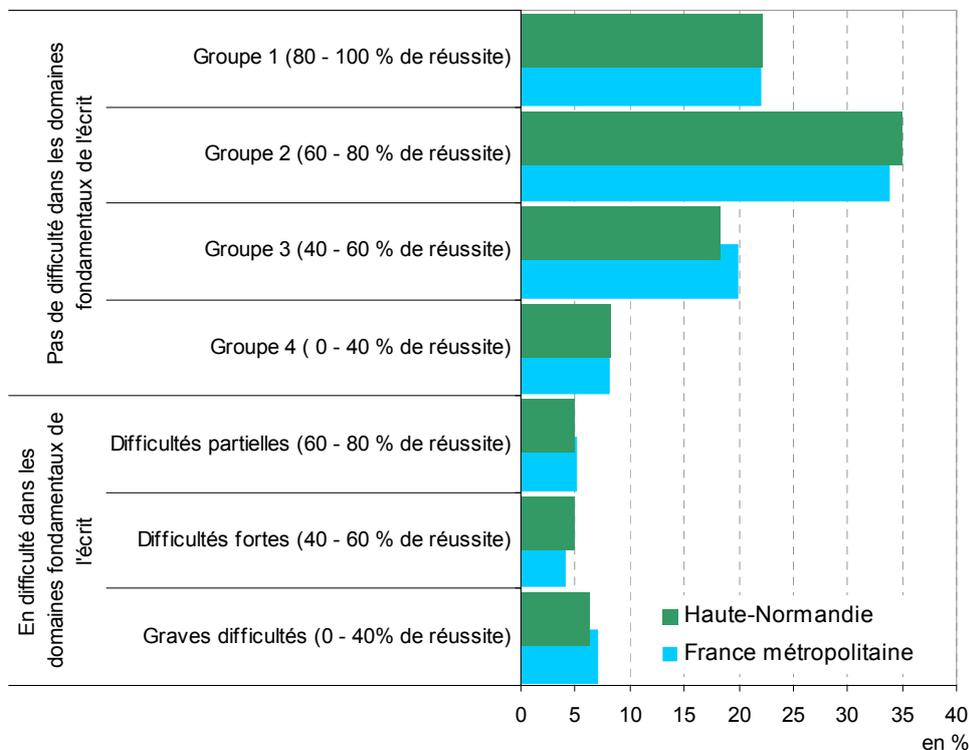
La situation d'illettrisme

Par définition, le terme d'illettrisme ne peut être appliqué qu'aux seules personnes ayant été scolarisées en France. Parmi ces dernières, 4 % se trouvent en grave difficulté, 4 % ont des difficultés fortes et 5 % n'ont que des difficultés partielles dans les domaines de l'écrit. Les 8 % de personnes ayant de graves difficultés ou, à un degré certes moindre, des difficultés fortes peuvent être considérées comme en situation d'illettrisme. Cela représente 87 000 Haut-Normands de 16 à 65 ans sur 2,6 millions de Français métropolitains. Les femmes sont moins concernées : 6 % d'entre elles sont en situation d'illettrisme pour 10 % des hommes. Pour chacun des deux sexes, ces taux sont supérieurs d'un point à la moyenne nationale. L'illettrisme concerne moins souvent les jeunes que les générations plus âgées.

Des questions à partir d'objets informatifs variés (faits divers, graphique, texte procédural, etc.) pour les personnes ne se trouvant pas a priori en difficulté

Des exercices plus complexes permettent de mesurer les compétences en littératie des personnes ne présentant pas de difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit (84 % en Haute-Normandie). Deux modules de cinq exercices sont proposés alternativement aux participants dont un exercice commun. Différents types de documents sont utilisés (extrait d'articles encyclopédiques ou techniques, plans, graphiques). Les textes sont courts, ne dépassant pas une page. Les questions posées sont de difficulté et de nature variées : remettre les phrases d'un texte dans le bon ordre, vocabulaire, grammaire, compréhension littérale, etc.

Graphique 1 : le classement des 16-65 ans selon les compétences à l'écrit



Champ : population de 16 à 25 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

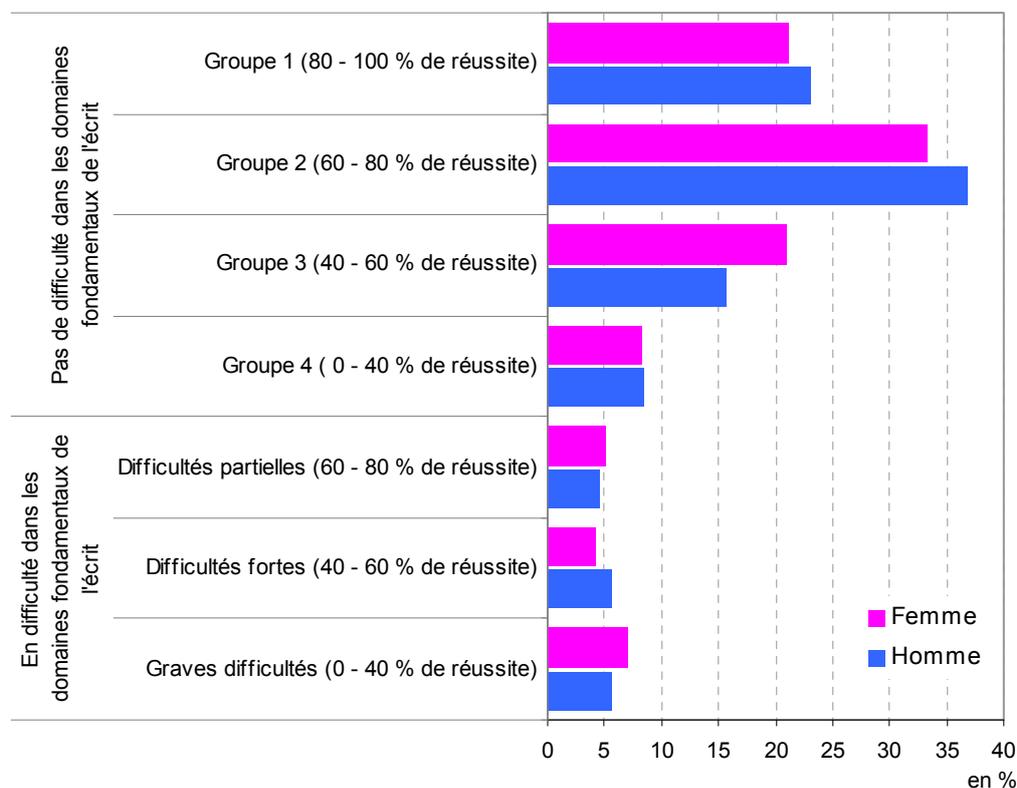
Cela conduit à une typologie en quatre classes des 84 % ne présentant pas de difficulté. Ainsi, en Haute-Normandie :

- 22 % des 16-65 ans présentent plus de 80 % de réussite à leur série de cinq exercices complexes ;
- 35 % des 16-65 ans présentent entre 60 % et 80 % de réussite à leur série de cinq exercices complexes ;
- 19 % des 16-65 ans présentent entre 40 % et 60 % de réussite à leur série de cinq

exercices complexes ;

- 8 % des 16-65 ans présentent moins de 40 % de réussite à leur série de cinq exercices complexes (ce groupe contient aussi les enquêtés classés dans le groupe en difficulté mais qui présentent un taux de réussite supérieur à 80 % dans chacun des trois domaines fondamentaux de l'écrit ; cela concerne moins de 1 % des personnes enquêtées).

Graphique 2 : le classement selon les compétences à l'écrit des 16-65 ans en Haute-Normandie par sexe



Champ : population de 16 à 65 ans résidant en Haute-Normandie

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à réussir plus de 60 % des exercices complexes, les femmes réussissent plus souvent 40 à 60 % de ces exercices.

Pour mieux percevoir les réussites aux exercices, il n'est pas inutile de préciser ce en quoi ils consistent. Ils portent volontairement sur des objets informatiques variés.

Une première série proposée à la moitié des enquêtés concernés comporte :

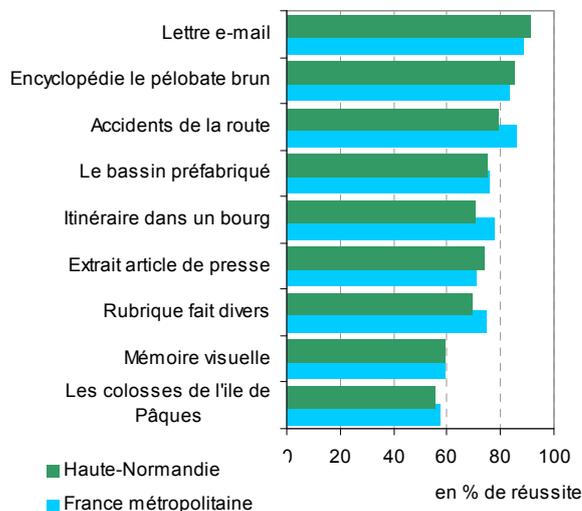
- la compréhension d'un fait divers relaté dans un journal (un crocodile dans un égout)
- la lecture d'un graphique sur les accidents de la route
- la compréhension d'un texte long sur les colosses de l'île de Pâques
- la compréhension d'une explication sur la mémoire visuelle
- une lecture d'itinéraire à partir d'une carte faisant appel aux capacités d'orientation

Une deuxième série proposée à l'autre moitié des enquêtés concernés comporte :

- la compréhension d'un fait divers relaté dans un journal (un compte-rendu de cour d'assises)
- la compréhension d'un texte encyclopédique
- la compréhension d'un texte long sur les colosses de l'île de Pâques
- l'appropriation d'un mode d'emploi pour construire un bassin préfabriqué
- la compréhension d'une lettre transmise par voie télématique

Le niveau de réussite des hommes et des femmes varie selon le support utilisé. Ainsi, les écarts entre femmes et hommes sont particulièrement importants pour les exercices portant sur un graphique (accidents de la route), un plan (itinéraire dans un bourg) ou des phrases à réordonner (rubrique de fait divers). Pour ces trois exercices, l'écart de réussite varie de 6 à 7 points en faveur des hommes. À l'inverse, les performances des femmes sont meilleures quand le support est plus « littéraire » tel que l'extrait d'un article de presse ou la lettre (courrier électronique). Pour ces exercices, l'écart en faveur des femmes est moins marqué, ne dépassant pas 3 points.

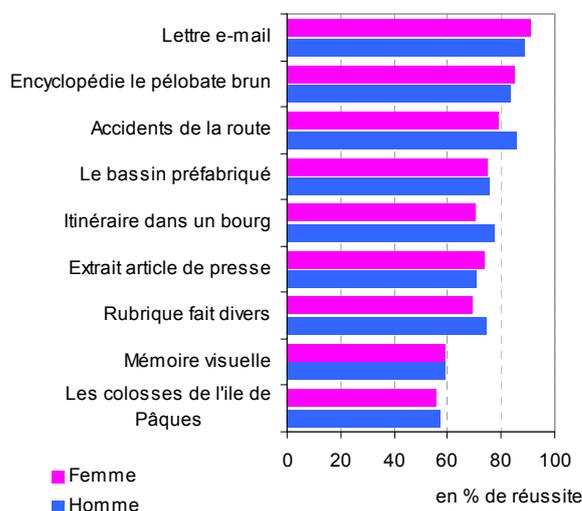
Graphique 3 : performances aux exercices complexes



Champ : population de 16 à 65 ans

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Graphique 4 : performances aux exercices complexes en Haute-Normandie par sexe



Champ : population de 16 à 65 ans résidant en Haute-Normandie

Source : Insee, enquête IVQ 2011

2. Le calcul

Le module de numératie, ou calcul, se compose de 14 questions dont la complexité va croissant. Les exercices, courts, portent sur les quatre opérations courantes, la logique et la proportionnalité. Par exemple, il s'agit de déterminer la chemise la moins chère sur un carton présentant deux chemises à des prix différents, de résoudre un problème de nombre de passagers montant ou descendant d'un autobus ou encore de calculer le montant d'une réduction obtenue sur un achat. Ce module est commun à tous les enquêtés mais le démarrage des questions varie selon le score obtenu au premier module d'orientation. Le nombre de questions posées dépend du nombre d'erreurs commises : le questionnaire s'interrompt après trois erreurs.

Si les résultats obtenus sont inférieurs à 60 % de réussite, ils sont qualifiés de médiocres et les personnes enquêtées sont considérées

3. La compréhension orale

Le module de compréhension orale porte sur un bulletin d'information comportant un message de la sécurité routière et des prévisions météorologiques. Le message est écouté une première fois. Quelques questions simples de type Vrai / Faux ou questionnaire à choix multiples sont ensuite posées aux enquêtés. Les questions sont reposées après une seconde écoute. Comme en numératie, un taux de réussite inférieur à 60 % est le signe de difficultés dans le domaine.

En Haute-Normandie, plus de la moitié (56 %) des 16-65 ans fournissent au moins 8 bonnes

comme étant en difficulté dans le domaine. En Haute-Normandie comme en France, 29 % des 16-65 ans réussissent au moins 80 % des questions. En revanche, 19 % des Haut-Normands de 16 à 65 ans n'atteignent pas le seuil de 60 % de réussite contre 17 % en moyenne métropolitaine. Cette proportion est de 12 % pour les moins de 26 ans. En calcul, les hommes réussissent mieux que les femmes. En Haute-Normandie, plus d'un tiers des hommes réussissent plus de 80 % des exercices pour un quart des femmes. Cette meilleure réussite des hommes perdure quelles que soient les compétences à l'écrit.

Parmi les personnes scolarisées en France, la part des femmes (27 %) et des hommes (35 %) réussissant plus de 80 % des exercices est un peu plus élevée mais l'écart entre les hommes et les femmes se maintient.

réponses sur dix et 16 % ne dépassent pas 6 bonnes réponses. Pour les moins de 26 ans, ces chiffres sont respectivement de 58 % et 15 %.

Les résultats des femmes et des hommes en compréhension orale sont très proches.

Parmi les seules personnes scolarisées en France, l'écart est légèrement plus favorable aux femmes : 60 % d'entre elles réussissent plus de 80 % des exercices pour 58 % des hommes

Tableau 3 : répartition des 16-65 ans selon les résultats en calcul

		Haute-Normandie	France métropolitaine
Personnes n'ayant pu passer les exercices	Ensemble	1	1
	Femmes	2	1
	Hommes	1	1
Graves difficultés, moins de 40% de réussite	Ensemble	11	9
	Femmes	11	10
	Hommes	10	8
Difficultés fortes, 40 à 60% de réussite	Ensemble	7	7
	Femmes	9	8
	Hommes	4	5
Difficultés partielles, 60 à 80% de réussite	Ensemble	52	54
	Femmes	52	57
	Hommes	51	51
Pas ou peu de difficultés, au moins 80% de réussite	Ensemble	29	29
	Femmes	25	24
	Hommes	34	35
Ensemble	Ensemble	100	100
	Femmes	100	100
	Hommes	100	100
<i>dont personnes scolarisées en France</i>			
<i>Personnes n'ayant pu passer les exercices</i>	<i>Ensemble</i>	<i>ε</i>	<i>ε</i>
	<i>Ensemble</i>	10	8
	<i>Femmes</i>	9	9
<i>Graves difficultés, moins de 40% de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	7	6
	<i>Femmes</i>	9	8
	<i>Hommes</i>	4	4
<i>Difficultés fortes, 40 à 60% de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	53	55
	<i>Femmes</i>	56	58
	<i>Hommes</i>	49	51
<i>Difficultés partielles, 60 à 80% de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	31	31
	<i>Femmes</i>	27	25
	<i>Hommes</i>	35	36
Ensemble	Ensemble	100	100
	Femmes	100	100
	Hommes	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 25 ans - *en italiques* : personnes en situation d'illettrismeSource : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 4 : répartition des 16-65 ans selon les résultats en compréhension orale

		Haute-Normandie	France métropolitaine
Personnes n'ayant pu passer les exercices	Ensemble	1	1
	Femmes	2	1
	Hommes	1	1
Graves difficultés, moins de 40 % de réussite	Ensemble	3	4
	Femmes	3	4
	Hommes	4	3
Difficultés fortes, 40 à 60 % de réussite	Ensemble	12	11
	Femmes	11	11
	Hommes	12	11
Difficultés partielles, 60 à 80 % de réussite	Ensemble	27	29
	Femmes	28	30
	Hommes	27	29
Pas ou peu de difficultés, au moins 80 % de réussite	Ensemble	56	55
	Femmes	56	54
	Hommes	56	55
Ensemble	Ensemble	100	100
	Femmes	100	100
	Hommes	100	100
<i>dont personnes scolarisées en France</i>			
<i>Personnes n'ayant pu passer les exercices</i>	<i>Ensemble</i>	ε	ε
<i>Graves difficultés, moins de 40 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	2	3
	<i>Femmes</i>	1	3
	<i>Hommes</i>	3	2
<i>Difficultés fortes, 40 à 60 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	11	10
	<i>Femmes</i>	10	9
	<i>Hommes</i>	11	10
<i>Difficultés partielles, 60 à 80 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	28	29
	<i>Femmes</i>	28	30
	<i>Hommes</i>	28	29
<i>Pas ou peu de difficultés, au moins 80 % de réussite</i>	<i>Ensemble</i>	59	58
	<i>Femmes</i>	60	58
	<i>Hommes</i>	58	58
Ensemble	Ensemble	100	100
	Femmes	100	100
	Hommes	100	100

Unité : %

 ε : résultat voisin de 0

Champ : population de 16 à 25 ans - en italiques : personnes en situation d'illettrisme - Source : Insee, enquête IVQ 2011

4. Le cumul des trois difficultés précédentes

12 % des Hauts-Normands âgés de 16 à 65 ans n'éprouvant pas de difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit affichent des performances médiocres en calcul (moins

de 60 % de réussite) contre 55 % pour les autres. Parmi ces derniers, une petite proportion (4 %) réussit très bien les exercices de calcul.

Tableau 5 : répartition des 16-65 ans selon les résultats en calcul

		Haute-Normandie			France métropolitaine		
		ensemble	pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	en difficulté dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit	ensemble	pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	en difficulté dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit
Difficultés graves ou fortes, moins de 60% de réussite ou exercices non passés	Ensemble	19	12	55	17	10	52
	Femmes	23	15	64	20	13	60
	Hommes	15	9	46	15	8	44
Difficultés partielles, 60 à 80% de réussite	Ensemble	52	54	41	54	56	42
	Femmes	52	56	33	57	60	37
	Hommes	51	51	49	51	52	47
Pas ou peu de difficultés, au moins 80% de réussite	Ensemble	29	34	4	29	34	6
	Femmes	25	29	3	24	27	3
	Hommes	34	40	5	35	40	9
Ensemble	Ensemble	100	100	100	100	100	100
	Femmes	100	100	100	100	100	100
	Hommes	100	100	100	100	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Dans le domaine de la compréhension orale, 10 % des Haut-Normands âgés de 16 à 65 ans n'ayant pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit présentent des performances médiocres en compréhension orale contre 50 % des autres. Ainsi pour certaines personnes, les difficultés à l'écrit peuvent trouver leur origine dans des problèmes plus généraux de compréhension. Cependant, 18 % des personnes en difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit réussissent parfaitement bien à l'oral.

Le cumul des situations préoccupantes dans les trois domaines étudiés concerne 4 % des Haut-Normands âgés de 16 à 65 ans (3 % en France métropolitaine). En Haute-Normandie, les difficultés en littératie sont plus fréquemment associées à d'autres. Ainsi, sept adultes sur dix en situation préoccupante en lecture connaissent aussi des problèmes dans un autre domaine contre six sur dix en France métropolitaine. Les situations préoccupantes en compréhension orale et en numératie, plus fréquentes, sont également plus

indépendantes : près d'un adulte sur deux présentant moins de 60 % de réussite en

compréhension orale affiche un résultat égal ou supérieur à 60 % à l'écrit et en calcul.

Tableau 6 : répartition des 16-65 ans selon les résultats en compréhension orale

		Haute-Normandie			France métropolitaine		
		ensemble	pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	en difficulté dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit	ensemble	pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	en difficulté dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit
Difficultés graves ou fortes, moins de 60% de réussite ou exercices non passés	Ensemble	16	10	50	16	10	47
	Femmes	16	8	57	16	10	50
	Hommes	17	12	43	16	10	45
Difficultés partielles, 60 à 80 % de réussite	Ensemble	27	27	32	29	29	33
	Femmes	28	28	28	30	30	33
	Hommes	27	25	37	29	28	32
Pas ou peu de difficultés, au moins 80 % de réussite	Ensemble	56	63	18	55	61	20
	Femmes	56	64	15	54	60	17
	Hommes	56	63	20	55	62	23
Ensemble	Ensemble	100	100	100	100	100	100
	Femmes	100	100	100	100	100	100
	Hommes	100	100	100	100	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans

Source : Insee, enquête IVQ 2011

5. Une perception différente de ses capacités

21 % des personnes enquêtées disent avoir des difficultés à écrire une lettre, nombre à rapprocher de celui de la proportion de 16 % de personnes qui éprouvent des difficultés à l'écrit à l'issue des tests. En fait, un cinquième des enquêtés ayant réussi les tests doutent de leur capacité à écrire une lettre. De façon duale, 43 % des personnes en difficulté estiment pouvoir rédiger une lettre sans problème majeur.

Lorsqu'on leur demande si elles ont des difficultés à écrire une lettre, seules 18 % des

femmes déclarent en avoir pour 25 % des hommes. Cette différence de perception entre les femmes et les hommes perdure quel que soit le niveau de compétence à l'écrit.

Globalement, un cinquième des enquêtés disent ressentir des difficultés à lire un plan, qu'ils soient ou non en situation de difficulté vis-à-vis de la lecture. Dans ce cas, les femmes paraissent beaucoup moins sûres d'elles que les hommes. Ainsi, 36 % d'entre elles déclarent avoir des difficultés pour seulement 9 % des hommes. Parmi les

personnes ayant passé cet exercice, les écarts demeurent, même si l'exercice est réussi. Ainsi, 16 % des femmes ayant parfaitement

réussi l'exercice déclarent avoir des difficultés pour 2 % des hommes dans la même situation.

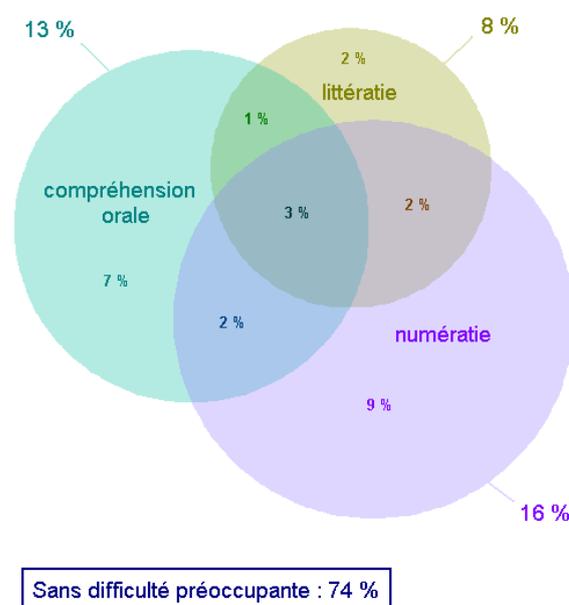
Trois quarts des Haut-Normands en situation d'illettrisme sont confrontés à des difficultés dans un autre domaine

Une large majorité des Haut-Normands ayant suivi leur scolarité en France ne connaissent, tout au plus, que des difficultés partielles en littératie, en numératie ou en compréhension orale : c'est le cas pour les trois quarts d'entre eux. Les situations préoccupantes dans au moins l'un des trois domaines étudiés dans l'enquête concernent le quart restant de la population ayant été scolarisée en France, avec bien souvent une conjugaison des difficultés.

Les situations uniquement d'illettrisme (sans difficulté en calcul ou compréhension orale) sont relativement peu nombreuses. Les difficultés à l'écrit s'accompagnent ainsi le plus souvent d'absence de réussite dans au moins l'un des deux autres domaines, le plus fréquemment dans les deux : trois quarts des Haut-Normands en situation d'illettrisme connaissent des difficultés importantes en calcul ou en compréhension orale. Le cumul des situations préoccupantes dans les trois domaines étudiés concerne 3 % des Haut-Normands de 16-65 ans ayant été scolarisés en France.

Parmi les personnes ayant suivi leur scolarité en France, plus d'un Haut-Normand sur deux présentant moins de 60 % de réussite en compréhension orale affiche un résultat égal ou supérieur à 60 % à l'écrit et en calcul. De même, près de deux Haut-Normands sur trois ayant échoué au test de calcul ne connaissent pas de difficultés préoccupantes à l'écrit et en compréhension orale.

Graphique 6 : répartition de la population haut-normande de 16 à 65 ans ayant été scolarisée en France selon les difficultés en littératie (langage écrit), compréhension orale et numératie (calcul)



Source : Insee enquête IVQ 2011

Tableau 7a : difficultés ressenties pour écrire une lettre selon la difficulté à l'écrit

	Ensemble			
	des difficultés	pas de difficulté	ne le fait jamais	ensemble
en difficulté à l'écrit	38	43	18	100
sans difficulté à l'écrit	18	78	3	100
ensemble	21	73	6	100

	Femmes				Hommes			
	des difficultés	pas de difficulté	ne le fait jamais	ensemble	des difficultés	pas de difficulté	ne le fait jamais	ensemble
en difficulté à l'écrit	36	42	22	100	41	44	15	100
sans difficulté à l'écrit	15	84	1	100	22	72	6	100
ensemble	18	77	5	100	25	68	7	100

Unité : %

Tableau 7b : difficultés ressenties pour utiliser un plan selon la difficulté à l'écrit

	Ensemble			
	des difficultés	pas de difficulté	ne le fait jamais	ensemble
en difficulté à l'écrit	21	55	24	100
sans difficulté à l'écrit	23	71	6	100
ensemble	23	68	9	100

	Femmes				Hommes			
	des difficultés	pas de difficulté	ne le fait jamais	ensemble	des difficultés	pas de difficulté	ne le fait jamais	ensemble
en difficulté à l'écrit	29	37	34	100	13	74	13	100
sans difficulté à l'écrit	37	56	7	100	8	87	5	100
ensemble	36	52	12	100	9	85	6	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans vivant en Haute-Normandie

Source : Insee, enquête IVQ 2011

PLUS DE 3 MILLIONS
DE FRANÇAIS RESTERONT
HÉLAS PERSUADÉS

- qu'il s'agissait
- d'une publicité

POUR
DU

MASCARA

AIDEZ-NOUS À FAIRE DE L'ILLETTRISME
LA GRANDE CAUSE NATIONALE 2013.
Signez l'appel de collectif fidèle par
l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
sur www.illettrisme2013.fr

- III -**Le profil des personnes en difficulté**

En Haute-Normandie, trois personnes sur dix âgées de 16 à 65 ans rencontrent des difficultés préoccupantes à l'écrit, en numérotation ou en compréhension orale.

On trouve autant de femmes que d'hommes confrontés à des difficultés préoccupantes à l'écrit contrairement au niveau national où les hommes sont davantage concernés. L'âge moyen des personnes en difficulté est certes plus élevé mais à niveau de diplôme égal, on note peu de différences par âge même si, en Haute-Normandie, le niveau d'études joue un rôle moins déterminant qu'au niveau national. En revanche, être né à l'étranger contribue fortement au risque d'être en difficulté, notamment pour la population féminine dans la région. En calcul, les femmes sont majoritaires par rapport aux hommes parmi les personnes en difficulté. Les personnes nées à l'étranger éprouvent moins de difficulté en calcul qu'à l'écrit. Enfin, en Haute-Normandie, le risque de se trouver en difficulté à l'oral est plus fortement accru qu'ailleurs pour les personnes scolarisées à l'étranger dans une langue différente du français.

1. Le profil des personnes en difficulté à l'écrit

En Haute-Normandie, 16 % des personnes âgées de 16 à 65 ans rencontrent des difficultés dans l'un des trois domaines de l'écrit (identification de mots, production de mots écrits, compréhension d'un texte écrit). Les personnes en difficultés partielles, fortes ou graves forment trois groupes d'égale importance (5 %). Les personnes n'ayant pu être évaluées faute d'une compréhension suffisante de la langue française représentent 1 % de la population étudiée.

La parité dans les difficultés à l'écrit

En Haute-Normandie, aucun facteur ayant un effet déterminant sur la probabilité de connaître des difficultés n'agit de manière différente de ce qui est observé au niveau métropolitain. Les effets agissent dans le même sens, positivement ou négativement, et sont d'ampleur comparable. À l'écrit toutefois, les écarts entre femmes et hommes paraissent

moins prononcés qu'ailleurs. Alors qu'en France métropolitaine, les personnes en difficulté à l'écrit sont plus fréquemment des hommes, la situation est très proche de la parité en Haute-Normandie. Les femmes représentent ainsi 51 % des personnes qui connaissent des difficultés importantes à l'écrit contre 45 % en France. En Haute-Normandie, la répartition par sexe de la population en difficulté préoccupante (grave ou forte) est similaire à celle sans difficulté. Cette divergence s'estompe si l'on considère les personnes ayant été scolarisées en France, la répartition femme-homme devenant très proche de celle de l'Hexagone avec une sur-représentation des hommes parmi les personnes en situation d'illettrisme.

Face à l'écrit, les personnes ne présentent pas le même risque d'être en situation préoccupante : certaines caractéristiques sociodémographiques telles que le pays et la

langue de scolarisation, le niveau d'études, le genre ou l'âge ont un impact dont l'ampleur peut varier selon le contexte régional. À autres caractéristiques fixées, c'est-à-dire lorsque l'âge, le niveau d'études, le pays de scolarisation et la situation dans l'emploi sont comparables, on observe au niveau national que les hommes ont un risque accru de se trouver en difficulté importante à l'écrit. En Haute-Normandie, ce risque est plus limité, le genre n'ayant pas d'effet sur la probabilité de se trouver en situation préoccupante à l'écrit.

À niveau d'études équivalent, l'impact de l'âge est faible

La composition par âge de la population en difficulté à l'écrit en Haute-Normandie s'écarte très peu de celle de France métropolitaine. L'âge médian des Haut-Normands en situation préoccupante est de 47 ans, le même qu'en France métropolitaine. Représentant 16 % de l'ensemble, les moins de 30 ans sont deux fois moins nombreux toutes proportions gardées qu'au sein du groupe des personnes sans difficulté. Les âges de 30 à 49 ans s'illustrent dans des proportions équivalentes au sein des personnes avec ou sans difficultés. Ce sont les personnes âgées de 50 ans à 65 ans qui sont les plus sur-représentées parmi les personnes en difficulté : elles constituent en Haute-Normandie 46 % des personnes en situation préoccupante.

Dès lors que l'on tient compte du niveau d'études et de la situation sur le marché du travail, l'âge des personnes n'influe que faiblement sur la probabilité d'être en situation préoccupante, c'est-à-dire qu'à niveau de diplôme égal, par exemple, les performances d'un quinquagénaire sont sensiblement les mêmes que celles d'un trentenaire. Notons malgré tout qu'en Haute-Normandie, les jeunes de moins de 26 ans semblent conserver un petit avantage sur leurs aînés. Toutefois, ce léger avantage des plus jeunes

est du même ordre qu'au niveau national. Certes, 15 % des personnes en situation d'illettrisme en Haute-Normandie ont moins de 26 ans contre 12 % en France. Cet écart pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes Haut-Normands ont un niveau d'études relativement moins élevé mais à niveau d'études équivalent, l'impact de l'âge est ici le même qu'ailleurs.

De même, les personnes en emploi conservent un avantage, par rapport aux inactifs et aux personnes au chômage. À autres caractéristiques égales, le fait d'être inactif ou au chômage augmente la probabilité d'être en difficulté de 3 points par rapport aux personnes en emploi.

Un risque d'être en difficulté moins fortement influencé par le niveau d'études en Haute-Normandie

En Haute-Normandie, les personnes en difficulté à l'écrit se retrouvent un peu plus fréquemment qu'en France métropolitaine dans les niveaux d'études les plus élevés. Ainsi, 7 % des personnes en difficulté préoccupante ont fait des études supérieures contre 4 % au niveau national. Ainsi, au niveau métropolitain, avoir fait des études supérieures réduit de près de 9 points la probabilité de se trouver en difficulté préoccupante à l'écrit par rapport au fait d'avoir un niveau d'études secondaires, à autres caractéristiques comparables. En Haute-Normandie, cet impact semble néanmoins un peu plus limité que dans d'autres régions. Le fait d'avoir un faible niveau d'études semble à l'inverse moins pénalisant qu'ailleurs. À autres caractéristiques égales, le fait d'avoir été scolarisé seulement jusqu'en primaire augmente la probabilité d'être en difficulté de 24 points par rapport au niveau d'études secondaires, mais plus faiblement en Haute-Normandie (+ 15 points).

Tableau 1 : profil des personnes sans et en difficulté à l'écrit

	Sans difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit		En situation préoccupante (difficulté grave ou forte) à l'écrit		<i>En situation d'illettrisme</i>	
	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Genre						
Femme	51	51	51	45	40	39
Homme	49	49	49	55	60	61
Âge						
16-29 ans	31	30	16	16	19	20
<i>dont 16-25 ans</i>	22	22	13	9	15	12
30-39 ans	18	19	15	18	9	16
40-49 ans	23	23	23	22	29	21
50-65 ans	28	28	46	44	43	43
Niveau d'études						
Jamais scolarisé	0	0	11	7	//	//
Primaire	7	4	22	28	22	27
Secondaire général	30	25	34	35	36	32
Secondaire technique ou professionnel	36	34	26	26	39	37
Supérieur	27	37	7	4	3	4
Pays de naissance						
France	92	91	66	57	99	94
Autre pays	8	9	34	43	1	6
Pays, langue scolarisation						
France	95	94	74	64	100	100
Autre pays en français	3	3	3	5	//	//
Autre pays en autre langue	2	3	23	31	//	//
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Un tiers des personnes en difficulté préoccupante à l'écrit sont nées à l'étranger

La population de la Haute-Normandie est caractérisée par une faible part de personnes nées à l'étranger. Cette caractéristique se retrouve également dans la population qui connaît des difficultés à l'écrit. Parmi les personnes en situation préoccupante dans la région, un tiers sont nées à l'étranger contre 43 % au niveau national. Être né à l'étranger contribue fortement au risque d'être en difficulté, mais l'impact est très différent selon

la langue de scolarisation. En Haute-Normandie, le risque d'être en difficulté pour les personnes ayant été scolarisées à l'étranger dans une autre langue que le français croît dans des proportions conformes à ce qui est observé au niveau national (+ 36 points) par rapport aux personnes ayant été scolarisées en France. Les personnes scolarisées à l'étranger et ayant eu pour langue d'apprentissage le français représentent somme toute une part relativement faible de la population (3 %). En outre, cette part est la même au sein de la population en difficulté à l'écrit et au sein de la

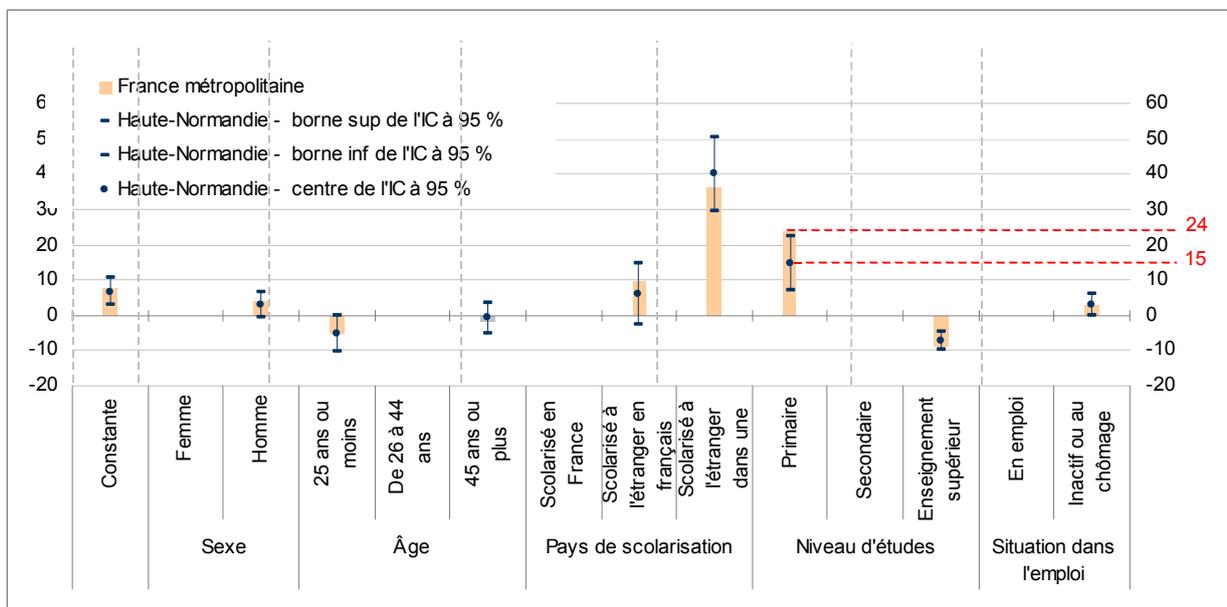
population sans difficulté. Au niveau national, le risque d'être en difficulté importante est accru de 10 points pour les scolarisés à l'étranger en français, mais en Haute-Normandie, aucun effet significatif ne se dégage pour les personnes dans cette situation.

Des effets de structure qui expliquent pour une large part l'écart avec la Métropole

Une fois pris en compte les effets du pays et

de la langue de scolarisation, du niveau d'études, de l'âge, du genre et de la situation dans l'emploi, reste un effet contextuel que l'on pourrait qualifier d'effet « régional ». Pour la Haute-Normandie, cet effet est très faible et ne se détache pas de la moyenne nationale, ce qui indique qu'une fois éliminé un certain nombre d'effets de structure, la probabilité pour les Haut-Normands de rencontrer des difficultés préoccupantes à l'écrit est voisine de la moyenne nationale.

Graphique 1 : effets marginaux de certaines caractéristiques sociodémographiques sur la probabilité d'être en situation préoccupante à l'écrit



Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Note de lecture : IC : intervalle de confiance. En gris, figurent les effets non significatifs au seuil de 5 %. À autres caractéristiques contrôlées équivalentes, la probabilité d'être en situation préoccupante à l'écrit pour une personne ayant été scolarisée en primaire seulement est accrue de 24 points par rapport à une personne ayant atteint le niveau secondaire. En Haute-Normandie, cet effet est plus limité (+ 15 points). À l'inverse, la probabilité d'être en situation préoccupante à l'écrit pour une personne ayant suivi des études supérieures diminue de 9 points par rapport à une personne ayant un niveau d'études secondaires. En Haute-Normandie, l'effet semble un peu moins marqué (la probabilité diminue un peu moins fortement) mais cet effet ne se détache pas significativement de ce qui est observé au niveau métropolitain.

2. Le profil des personnes en difficulté en calcul

Les compétences des Haut-Normands en calcul se situent un peu en dessous de la moyenne nationale : 19 % des 16-65 ans

rencontrent des difficultés importantes en numératie contre 17 % au niveau national.

**Les Haut-Normands en difficulté en calcul :
de grandes similitudes avec le profil
national**

Comme dans l'ensemble de l'Hexagone, les personnes en difficulté en calcul sont majoritairement des femmes (61 %). La répartition par âge de cette population reproduit assez fidèlement le modèle national.

La plus faible présence des personnes ayant un niveau d'études supérieures et des personnes nées à l'étranger retranscrit leur sous-représentation au sein de la population haut-normande.

Par rapport au niveau national, le risque de difficulté semble légèrement accru pour les femmes en Haute-Normandie.

Tableau 2 : profil des personnes sans et en difficulté en numératie

	Sans difficulté en numératie		En situation préoccupante (score < 60 %) en numératie	
	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Genre				
Femme	49	49	61	58
Homme	51	51	39	42
Âge				
16-29 ans	31	30	19	19
<i>dont 16-25 ans</i>	23	21	13	13
30-39 ans	18	20	15	13
40-49 ans	22	22	24	25
50-65 ans	29	28	42	43
Niveau d'études				
Jamais scolarisé	0	0	7	4
Primaire	7	4	19	22
Secondaire général	28	25	37	31
Secondaire technique ou professionnel	37	34	32	34
Supérieur	28	37	5	9
Pays de naissance				
France	92	90	77	74
Autre pays	8	10	23	26
Pays et langue de scolarisation				
France	95	93	85	80
Autre pays en français	2	3	4	3
Autre pays dans une autre langue	3	4	11	17
Ensemble	100	100	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Ainsi, à caractéristiques sociodémographiques (âge, niveau d'études, pays de scolarisation et situation sur le marché du travail) comparables, la probabilité de difficulté en calcul est, pour les

femmes, supérieure de quatre points à celle des hommes pour l'ensemble de la France, et probablement à un niveau un peu plus élevé en Haute-Normandie.

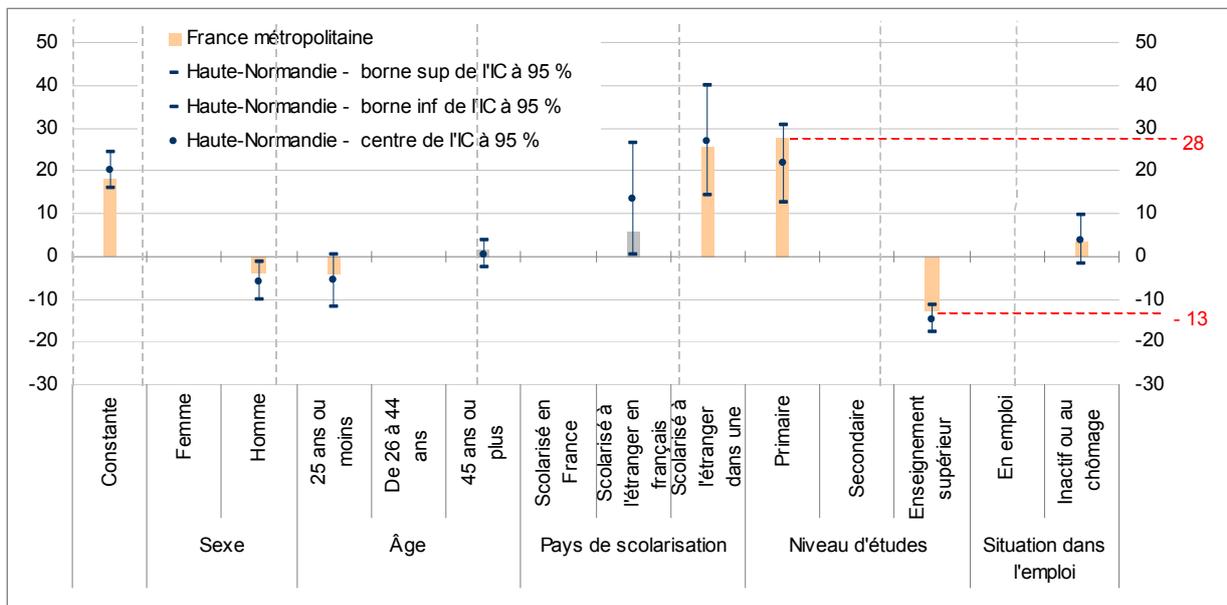
Par rapport à l'écrit, un risque plus faible de difficultés pour les personnes nées à l'étranger

La proportion de personnes nées à l'étranger parmi les personnes en difficulté en calcul est, en Haute-Normandie, deux fois moins importante que parmi les personnes en difficulté à l'écrit. Pour résoudre des problèmes mathématiques, la langue constituerait une « barrière » moins insurmontable par rapport aux situations qui mobilisent les compétences de l'écrit. Cependant, à autres caractéristiques sociodémographiques comparables, la probabilité pour une personne scolarisée à l'étranger, avec une langue d'apprentissage autre que le français, de se trouver en difficulté

en calcul augmente de 26 points par rapport à une personne scolarisée en France.

Le niveau d'études reste quant à lui très influent, comme pour les difficultés à l'écrit, son impact paraît plus limité en Haute-Normandie, mais les marges d'incertitude ne nous permettent pas de conclure sur des écarts significatifs. Un niveau d'études équivalent au primaire ou l'absence de scolarisation augmente la probabilité de difficulté de 22 points par rapport à un niveau secondaire, pour un écart de 28 points au niveau national. À l'inverse cependant, l'impact négatif sur la probabilité de difficulté en calcul pour les personnes qui ont suivi des études supérieures est renforcé en Haute-Normandie (- 15 points contre - 13 points).

Graphique 2 : effets marginaux de certaines caractéristiques sociodémographiques sur la probabilité d'être en situation préoccupante en calcul



Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Note de lecture : IC : intervalle de confiance. En gris, figurent les effets non significatifs au seuil de 5 %. À autres caractéristiques contrôlées équivalentes, la probabilité d'être en situation préoccupante en calcul pour une personne ayant été scolarisée en primaire seulement est accrue de 28 points par rapport à une personne ayant atteint le niveau secondaire. En Haute-Normandie, cet effet semble plus limité (la probabilité augmente un peu moins fortement, sans garantie que la différence avec le niveau métropolitain soit significative). À l'inverse, la probabilité d'être en situation préoccupante en calcul pour une personne ayant suivi des études supérieures diminue de 13 points par rapport à une personne ayant un niveau d'études secondaires. En Haute-Normandie, l'effet semble renforcé (la probabilité diminue un peu plus fortement, sans garantie que la différence avec le niveau métropolitain soit significative).

3. Le profil des personnes en difficulté en compréhension orale

Comme pour l'ensemble de la France métropolitaine, 16 % des Haut-Normands éprouvent des difficultés en compréhension orale. Au sein des personnes en difficulté, la parité hommes-femmes est respectée.

Les personnes scolarisées à l'étranger dans une langue étrangère plus touchées par les difficultés à l'oral

À autres caractéristiques (âge, niveau d'études, pays de scolarisation, situation dans l'emploi)

comparables, le fait d'être un homme plutôt qu'une femme ne modifie pas la probabilité de se trouver en difficulté en compréhension orale en Haute-Normandie, tout comme au niveau national. De même, l'âge ne semble pas avoir d'impact sur ce risque, en Haute-Normandie comme au niveau national. Pour les raisons structurelles précédemment évoquées, les personnes ayant suivi des études supérieures et celles nées à l'étranger sont sous-représentées parmi les personnes rencontrant des difficultés en compréhension orale.

Tableau 3 : profil des personnes sans et en difficulté en compréhension orale

	Sans difficulté en numération		En situation préoccupante (score < 60 %) en numération	
	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Genre				
Femme	51	51	50	51
Homme	49	49	50	49
Âge				
16-29 ans	29	29	27	21
<i>dont 16-25 ans</i>	21	21	20	14
30-39 ans	19	20	11	17
40-49 ans	24	23	19	21
50-65 ans	28	28	43	41
Niveau d'études				
Jamais scolarisé	0	0	8	5
Primaire	7	5	21	21
Secondaire général	30	26	30	30
Secondaire technique ou professionnel	37	34	30	30
Supérieur	26	35	11	14
Pays de naissance				
France	93	91	73	70
Autre pays	7	9	27	30
Pays et langue de scolarisation				
France	96	94	78	75
Autre pays en français	2	2	3	5
Autre pays dans une autre langue	2	4	19	20
Ensemble	100	100	100	100

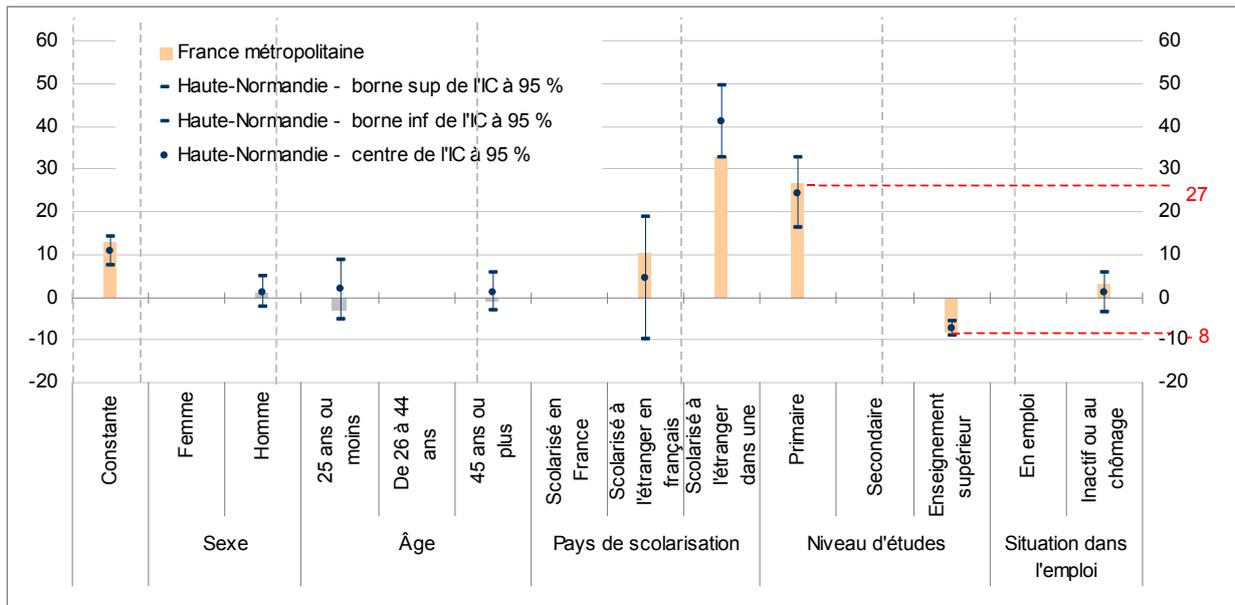
Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Le niveau d'études conserve un impact d'ampleur similaire à ce que l'on observe à l'écrit. Notons qu'en Haute-Normandie, le risque est accru pour les personnes scolarisées à l'étranger dans une langue différente du français. À autres

caractéristiques comparables, la probabilité d'être en difficulté en compréhension orale croit de 40 points pour les personnes dans cette situation par rapport à une personne scolarisée en France, contre 33 points au niveau national.

Graphique 3 : effets marginaux de certaines caractéristiques sociodémographiques sur la probabilité d'être en situation préoccupante en compréhension orale



Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Note de lecture : IC : intervalle de confiance. En gris, figurent les effets non significatifs au seuil de 5 %. À autres caractéristiques contrôlées équivalentes, la probabilité d'être en situation préoccupante en compréhension orale pour une personne ayant été scolarisée en primaire seulement est accrue de 27 points par rapport à une personne ayant atteint le niveau secondaire. En Haute-Normandie, l'effet ne se détache pas significativement de ce qui est observé au niveau métropolitain. À l'inverse, la probabilité d'être en situation préoccupante à l'oral pour une personne ayant suivi des études supérieures diminue de 8 points par rapport à une personne ayant un niveau d'études secondaires. En Haute-Normandie, il n'y a pas d'écart significatif avec l'effet observé au niveau métropolitain.

Le profil des personnes en situation d'illettrisme

L'enquête permet de dresser le profil des 87 000 Haut-Normands de 16 à 65 ans en situation d'illettrisme. Il diffère peu de celui de leurs homologues métropolitains. Il s'agit à 60 % d'hommes et à 40 % de femmes. L'illettrisme concerne donc avant tout les hommes. 43 % des 16-65 ans en situation d'illettrisme ont plus de 50 ans, à comparer aux 28 % parmi les personnes sans difficulté. L'illettrisme concerne ainsi les plus âgés. Pour autant, les plus jeunes ne sont pas épargnés, notamment en Haute-Normandie : 15 % ont moins de 26 ans, 3 points de plus qu'en moyenne métropolitaine. Cela représente 13 000 Haut-Normands. Assez logiquement, rares sont les personnes à avoir entrepris des études supérieures parmi celles en situation d'illettrisme. En revanche, un quart ont déclaré ne pas avoir dépassé l'enseignement primaire. La probabilité d'être en situation d'illettrisme augmente de trois points pour les inactifs ou les personnes au chômage par rapport aux personnes en emploi, à autres caractéristiques contrôlées équivalentes (sexe, âge, niveau d'études).

- IV - L'origine des difficultés

En Haute-Normandie comme au niveau national, les 16-65 ans en difficulté à l'écrit, en numération ou en compréhension orale ont connu, en moyenne, une scolarité plus difficile que les autres. Davantage exposés aux redoublements au cours de la scolarité dans le primaire, ils ont fréquemment mis fin à leurs études au collège. Une personne sur cinq en difficulté est née à l'étranger. Ces personnes sont, pour la plupart d'entre elles, arrivées tardivement en France et ont donc appris à lire dans une autre langue que le français. En Haute-Normandie, la situation des femmes dans ce cas interpelle : une plus forte proportion que leurs consœurs de l'Hexagone se trouve en situation préoccupante, notamment face à l'écrit.

Les personnes en difficulté ont grandi en majorité dans des environnements familiaux particuliers : elles sont issues fréquemment de familles nombreuses, leurs parents sont moins diplômés, l'entente entre eux était moins souvent au rendez-vous et les pratiques de lecture étaient plus rares au sein de leur famille. Une personne de 16 à 65 ans sur deux en difficulté dans l'un des trois domaines (écrit, numération, compréhension orale) occupe un emploi contre sept sur dix pour celles sans difficulté. Ce lien à l'emploi est plus important en Haute-Normandie pour les femmes. Enfin, parmi ceux qui occupent un emploi, ouvriers et employés sont sur-représentés au sein des personnes en difficulté.

1. Le parcours scolaire

Le module biographique de l'enquête permet de reconstituer le parcours scolaire des personnes et l'appréciation portée sur ce parcours. Il est généralement plus chaotique pour les personnes en difficulté. Pour autant, un parcours sans redoublement ne garantit pas une absence future de difficulté.

Une scolarité primaire plus heurtée

En Haute-Normandie comme en France, parmi les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines fondamentaux (écrit, numération, compréhension orale), un tiers a redoublé au moins une fois durant sa scolarité primaire pour 12 % des personnes sans difficulté. La part des personnes ayant redoublé lors de leur scolarité dans le primaire est encore plus forte au sein des personnes en situation

préoccupante (c'est-à-dire éprouvant des difficultés graves ou fortes) à l'écrit : 39 % comme en France métropolitaine.

Pour les 16-65 ans en difficulté dans l'un des trois domaines, les redoublements ont également été plus nombreux : dans la région, 22 % d'entre eux ont redoublé une fois et 10 % deux fois alors que ces pourcentages sont respectivement de 11 % et 1 % parmi les Haut-Normands sans difficulté.

Dans la mesure où les deux tiers des personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines n'ont pas redoublé dans le primaire, on voit qu'une absence de redoublement ne met pas pour autant à l'abri de se retrouver dans une telle situation plus tard.

Tableau 1 : répartition selon le nombre de redoublements au cours de la scolarité dans le primaire

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
aucun redoublement	75	75	88	88	65	65	61	61	50	53
un redoublement	20	20	11	11	22	25	22	23	28	27
deux redoublements	4	4	1	1	10	7	13	11	17	13
trois redoublts. ou plus	1	1	0	ε	3	3	4	5	5	7
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

ε : résultat voisin de 0

H-N : Haute-Normandie

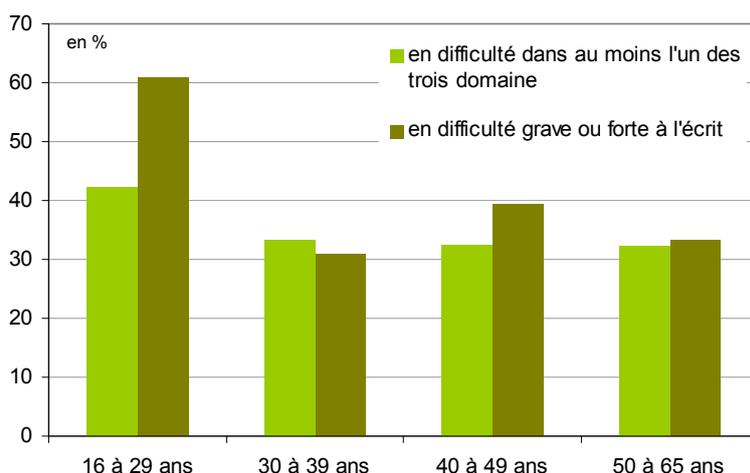
FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Au fil des générations, les pratiques de l'éducation nationale vis-à-vis du redoublement ont évolué. Ainsi, la part des personnes ayant redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité dans le primaire varie avec l'âge. Par exemple, parmi les Haut-Normands confrontés

à des difficultés graves ou fortes face à l'écrit, plus de six sur dix des moins de 30 ans ont connu un redoublement alors qu'au-delà de 40 ans cela ne concerne que moins de quatre personnes sur dix.

Graphique 1 : part des personnes ayant redoublé au moins une fois par tranche d'âge



Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

On aurait pu voir le changement d'école comme une cause ou une conséquence de ces parcours accidentés. En fait, il ne semble

pas affecter les difficultés rencontrées plus tard dans la vie quotidienne : que les 16-65 ans soient ou non en difficulté dans un des

trois domaines fondamentaux, éprouvent ou non des difficultés préoccupantes à l'écrit, dans tous les cas, un tiers a changé au moins

une fois d'école au cours de la scolarité primaire.

Tableau 2 : répartition selon le nb de changements d'école au cours de la scolarité dans le primaire

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numérotie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
aucun changement	68	69	67	70	68	70	67	73	62	67
un changement	13	13	17	15	13	11	14	10	15	12
deux changements	11	9	8	7	11	10	10	9	12	11
trois changements ou +	8	9	8	8	8	9	9	8	11	10
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

ε : résultat voisin de 0

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Les difficultés scolaires débutent tôt, dès la sortie du CP

En Haute-Normandie, la moitié des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines déclarent ne pas avoir connu de difficultés scolaires dans le primaire ou après. Cette proportion est proche de la moyenne métropolitaine. En revanche, la situation de difficulté grave ou forte à l'écrit s'accompagne plus en Haute-Normandie qu'ailleurs d'un sentiment de difficulté scolaire : 62 % des Haut-Normands en situation préoccupante

face à l'écrit disent avoir connu des difficultés scolaires contre 53 % en moyenne métropolitaine.

Lorsque les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines ont connu des difficultés scolaires, celles-ci ont souvent débuté dès le primaire, surtout après le cours préparatoire, ou durant les premières années du collège. En Haute-Normandie, le début des difficultés est plus fréquent après le cours préparatoire et jusqu'à la classe de troisième, notamment pour les personnes en difficulté à l'écrit.

Tableau 3 : répartition selon la classe de début des difficultés scolaires

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numérotie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		<i>Personnes en situation d'illettrisme</i>	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
pas difficulté scolaire	65	61	79	73	49	53	38	47	36	35
CP	6	7	3	3	10	12	15	17	18	24
autre classe primaire	9	10	4	5	19	15	23	18	26	22
6ème, 5ème	10	11	6	6	13	12	12	11	14	13
4ème, 3ème, année de préparation au CEP-BEP	7	6	4	6	6	5	6	4	3	3
2nde, 1ère, terminale, supérieur, autre classe	3	5	4	7	3	3	6	3	3	3
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

ε : résultat voisin de 0

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Conséquence de ces débuts scolaires souvent compliqués, les personnes en situation préoccupante dans un des trois domaines ont fréquemment quitté le système scolaire en primaire ou au collège et n'ont pas atteint un niveau d'études élevé. Une sur cinq en difficulté dans un des trois domaines fondamentaux s'est arrêtée dès la fin du primaire, c'est le cas d'une personne sur quatre en difficulté grave ou forte à l'écrit. Ces personnes n'ont pour la plupart d'entre elles, pas obtenu de diplôme. Le pourcentage de 16-65 ans ayant quitté le système scolaire en primaire ou au collège varie fortement selon la génération, les plus anciens ayant plus fréquemment quitté le système éducatif à ces niveaux là, contrairement aux jeunes. La part des personnes en situation préoccupante face à l'écrit ayant arrêté leurs études au collège (59 %) est plus élevée qu'en moyenne nationale (47 %). Beaucoup moins sont allés jusqu'au lycée. Enfin, comme en France, une personne sur quatre en difficulté dans au moins un des domaines atteint le niveau CAP-

BEP, c'est le cas d'une personne sur cinq en difficulté à l'écrit. En Haute-Normandie, une forte proportion de jeunes de 16-29 ans en difficulté dans un des trois domaines a quitté le système éducatif en CAP-BEP : 37 % contre 26 % au niveau national.

Enfin, les 16-65 ans ayant quitté le système éducatif après avoir atteint une classe de niveau supérieur ou égal au baccalauréat sont, en proportion, peu nombreux au sein de ceux en difficulté dans un des trois domaines (8 %) alors qu'ils représentent un cinquième des Hauts-Normands

L'absence relative de diplômés des Haut-Normands se lit dans la proportion plus faible que la moyenne de ceux qui sans difficulté, sont allés au moins jusqu'au baccalauréat : ils sont 47 % dans ce cas, 10 points de moins qu'en moyenne métropolitaine.

Dans la région, comme au niveau national, les niveaux de sortie du système scolaire sont

sensiblement différents en fonction des tranches d'âges observées. Ainsi, en Haute-Normandie, la moitié des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines et âgées de 18 à 29 ans, ont quitté le système scolaire après le collège ou le CAP-BEP et deux sur

dix après le lycée, le plus souvent professionnel. Seule une sur dix l'a quitté en classe primaire ou d'enseignement adapté. C'est le cas de quatre personnes sur dix pour celles âgées de 50 ans ou plus et en difficulté.

Tableau 4 : répartition selon le niveau de sortie

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
jamais scolarisé	2	1	0	0	5	3	12	8	//	//
primaire	10	8	1	1	18	19	22	28	23	28
secondaire général	30	26	26	19	34	32	35	35	38	32
second. techn. ou prof.	36	35	26	23	34	34	24	25	36	36
supérieur	22	30	47	57	8	12	7	4	3	4
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

ε : résultat voisin de 0

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 5 : répartition selon le diplôme

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
sans diplôme	22	18	4	4	41	39	58	57	60	53
CEP	2	3	1	1	4	4	6	4	5	4
BEPC	8	7	10	6	7	8	5	7	2	7
CAP-BEP	26	25	17	16	28	26	22	21	28	29
baccalauréat	24	21	31	24	15	13	7	7	3	5
supérieur au bac	17	25	35	49	5	10	2	4	1	2
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

ε : résultat voisin de 0

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Illettrisme et parcours scolaire

Si la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont été confrontées à un redoublement au cours de leur scolarité primaire, en revanche l'autre moitié n'a pas connu cette situation. Pour ces derniers, les difficultés fortes ou graves semblent être survenues après la scolarité primaire. De fait, parmi les personnes en situation d'illettrisme, seule une petite moitié déclare avoir rencontré des difficultés dès le primaire, un cinquième ensuite et un tiers jamais. Les deux tiers des personnes en situation d'illettrisme ont atteint le collège ou le CAP-BEP. Le multi redoublement, en revanche, est fortement sur-représenté parmi les personnes en situation d'illettrisme puisque près d'un quart d'entre elles l'ont connu contre 5 % dans l'ensemble de la population. Rares sont les Haut-Normands en situation d'illettrisme à avoir été scolarisé au lycée (7 %), situation bien moins souvent rencontrée que dans le reste de la métropole (15 %). Le changement d'école durant la scolarité primaire semble assez neutre sur le phénomène de l'illettrisme. Enfin, les Haut-Normands en situation d'illettrisme indiquent un peu plus que les Haut-Normands sans difficulté (soit 12 % contre 8 %) avoir connu un problème de santé grave à l'école qui a eu pour conséquences de les éloigner des lieux d'enseignement pendant une période de deux mois consécutifs au moins au cours de leur scolarité.

2. Le parcours de formation

Globalement, les Haut-Normands dans leur ensemble mais également dans chacune des catégories de public observées, déclarent davantage que les autres métropolitains avoir suivi une ou plusieurs formations au cours des cinq années précédant l'enquête. La différence

apparaît particulièrement marquée parmi les individus en difficulté à l'écrit, dont 31 % dans la région indiquent avoir suivi une ou plusieurs formations, contre 22% pour les métropolitains.

Tableau 6 : répartition selon le suivi d'une formation au cours des cinq dernières années

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
oui	19	20	25	22	11	12	17	16	18	15
oui, plusieurs	22	20	25	25	16	4	14	6	16	8
non	38	40	24	28	68	80	60	69	53	65
non réponse	21	21	26	25	4	4	9	9	13	13
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Les pratiques de formation apparaissent toutefois moins fréquentes chez les personnes en difficulté que parmi les personnes sans

difficultés, ces dernières étant, en Haute-Normandie, 50% à déclarer avoir suivi une ou plusieurs formations depuis cinq ans.

Tableau 7 : répartition de la population ayant déclaré ne pas avoir besoin ou envie de suivre une formation selon les principales raisons évoquées

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
pas utile	18	18	24	22	16	12	22	14	26	16
pb. de transport	0	0	0	0	26	2	14	2	7	2
ne pas savoir où m'adresser	1	1	0	1	0	1	3	2	4	1
pas le pré-requis	1	1	0	0	0	1	3	3	2	1
devoir retourner à l'école	8	6	0	6	15	4	8	5	7	5
trop âgé	7	7	1	3	3	10	6	9	8	8
ne ressent pas le besoin	27	29	27	34	12	22	16	25	20	23
autre raison	39	38	49	34	28	48	27	41	26	44
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 8 : principales raisons invoquées du suivi d'une formation depuis cinq ans

	Population en emploi		Population sans emploi	
	Personnes sans difficulté	Personnes en situation d'illettrisme	Personnes sans difficulté	Personnes en situation d'illettrisme
mieux faire mon travail / améliorer perspectives de carrières	47	56	9	0
éviter de perdre mon emploi	0	0	0	0
trouver du travail ou changer de métier	11	7	78	30
créer ma propre entreprise	1	0	0	0
c'était obligatoire	13	22	0	0
acquérir des connaissances / compétences utiles dans la vie quotidienne	6	6	0	0
améliorer connaissances / compétences sur un sujet	16	3	8	44
obtenir un diplôme / titre	5	5	0	0
rencontrer des gens / pour le plaisir	0	0	0	0
autre raison	1	0	5	26
ensemble	100	100	100	100

Unité : %

Champ : population de 16 à 65 ans, hors en cours d'études - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Illettrisme et raisons invoquées de suivi d'une formation

Les raisons invoquées par les personnes ayant suivi une formation au cours des cinq années précédant l'enquête sont multiples et en tout cas très contrastées selon que le public concerné est en emploi ou sans emploi et selon qu'il connaît des difficultés dans le domaine de l'écrit ou non.

En Haute-Normandie, parmi la population en emploi, la première des raisons invoquées est celle qui consiste à mieux faire son travail ou améliorer ses perspectives de carrière, citée par 47% des personnes sans difficulté et 56% des personnes en situation d'illettrisme, pour qui cette raison apparaît donc plus importante encore. La seconde raison invoquée diffère selon les deux catégories de public. Les personnes ne connaissant pas de difficulté invoquent la nécessité d'améliorer leurs connaissances ou compétences sur un sujet (16 %) lorsque cette raison n'est relevée que par seulement 3 % des enquêtés en situation d'illettrisme. Ceux-ci en revanche considèrent comme déterminant le caractère obligatoire de la formation, cité par près de 22 % d'entre eux (contre 13 %).

Parmi la population dépourvue d'emploi, les individus sans difficulté invoquent pour une très grande majorité (78 %) le fait de trouver du travail (ou changer de métier) comme raison première de leur formation. En revanche, cette raison n'apparaît pas primordiale pour les personnes en situation d'illettrisme puisqu'elle ne suscite que 30 % des réponses. Ainsi, c'est la nécessité d'améliorer ses connaissances ou ses compétences sur un sujet, qui constitue la première raison (44 %) de suivre une formation pour ces personnes.

Parmi les Haut-Normands en situation d'illettrisme qui déclarent n'avoir pas suivi de formation depuis leur parcours initial, moins de 10 % seulement indiquent avoir besoin ou envie d'un parcours de formation complémentaire. C'est une proportion nettement plus faible que ce qui est observé parmi la population des Haut-Normands sans difficulté (23 %) et très en deçà également des déclarations faites par les individus en situation d'illettrisme au niveau national (18 %).

Parmi les raisons avancées, outre le sentiment d'inutilité de suivre une formation (26 %) et le constat qu'il n'est pas besoin de se former davantage (20 %) qui sont des raisons majoritairement citées par toutes les catégories de population, il apparaît que les Haut-Normands en situation d'illettrisme (à l'instar des Français dans la même situation) invoquent spécifiquement un ensemble diffus d'autres raisons propres que l'on ne retrouve pas parmi les déclarations des populations sans difficultés. Ainsi, en Haute-Normandie, 7 % des publics confrontés à l'illettrisme déclarent avoir des problèmes de transport, 4 % ne savent pas où s'adresser, 2 % considèrent ne pas avoir les pré-requis suffisants, 7 % craignent de « retourner à l'école » et 7 % se considèrent trop âgés. Au total, près de 28 % de cette population qui indique ne pas avoir besoin de suivre une formation sous-tendent dans leur refus l'expression de certaines difficultés d'accès, qu'elles soient d'ordre pratique ou d'ordre plus personnel.

3. Le pays d'origine

En Haute-Normandie, 11 % des personnes de 16 à 65 ans sont nées à l'étranger. Elles représentent un cinquième des personnes en difficulté à l'écrit, en numérotie ou en compréhension orale et un tiers des personnes en situation préoccupante face à l'écrit.

Les difficultés des personnes nées à l'étranger sont plus fréquentes quand la langue maternelle ou la langue d'apprentissage de la lecture n'est pas le français

Les personnes nées à l'étranger et en situation de difficulté dans l'un des trois domaines fondamentaux sont, pour la plupart d'entre elles, arrivées tardivement en France : 78 % après 16 ans contre 9 % pour celles qui n'éprouvent aucune difficulté. Cette proportion est encore plus importante pour celles qui se trouvent dans une situation préoccupante face à l'écrit (92%).

La langue maternelle parlée dans l'enfance influe notablement sur les difficultés rencontrées : 83 % des personnes nées à l'étranger et en difficulté dans l'un des trois domaines parlaient une autre langue que le français vers l'âge de cinq ans. Cette proportion est encore plus importante pour celles qui se trouvent en situation préoccupante face à l'écrit (86 %). Pour autant, ne pas parler le français vers l'âge de cinq ans ne conduit pas systématiquement à des difficultés ensuite : parmi les personnes nées hors de France métropolitaine mais y résidant et ne présentant aucune difficulté à l'écrit, en numérotie et en compréhension orale, la moitié parlait une autre langue que le français vers cinq ans. Pour la Haute-

Normandie, cette proportion est toutefois moindre : un cinquième seulement.

La langue d'apprentissage de la lecture est bien sûr particulièrement déterminante dans le rapport à l'écrit : quatre personnes sur cinq nées à l'étranger et ayant appris à lire dans une autre langue que le français se trouvent être en situation préoccupante face à l'écrit. Dans la région, rares sont les personnes nées à l'étranger et ayant eu une langue d'apprentissage de la lecture autre que le français à ne présenter aucune difficulté dans un des trois domaines alors qu'en moyenne métropolitaine, un tiers y arrive.

Les femmes haut-normandes nées à l'étranger en situation bien plus délicate que les hommes

En Haute-Normandie comme en moyenne métropolitaine, un tiers des personnes nées à l'étranger présente des difficultés graves ou fortes à l'écrit. La région présente la particularité de voir les femmes nées à l'étranger être beaucoup plus souvent concernées que les hommes. C'est le cas de 47 % d'entre elles contre 23% d'entre eux alors qu'au niveau métropolitain, il n'y a pas de différence. En incluant les deux autres domaines, on trouve que sept femmes haut-normandes sur dix nées à l'étranger éprouvent des difficultés ou à l'écrit ou en numérotie ou en calcul quand quatre hommes haut-normands nés à l'étranger sur dix se trouvent dans cette situation. La situation des Haut-Normandes nées à l'étranger est, de ce point de vue, beaucoup plus préoccupante que celle de leurs consœurs de l'Hexagone.

Tableau 9 : caractéristiques des personnes nées à l'étranger

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Age d'arrivée en Métropole								
0-16 ans	46	43	91	69	22	28	8	19
17ans ou plus	54	57	9	31	78	72	92	81
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Langue parlée vers 5 ans								
français	33	30	79	51	17	17	14	8
autre langue	67	70	21	49	83	83	86	92
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Langue apprent. de lecture								
français	53	46	93	68	35	30	18	21
autre langue	47	54	7	32	65	70	82	79
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans, nés hors de France - Source : Insee, enquête IVQ 2011

4. L'environnement familial

Le module biographique de l'enquête permet de faire le lien entre le diplôme des parents, leur profession, les habitudes de lecture et la situation de l'enfant devenu adulte. Sans surprise, les difficultés trouvent une grande partie de leur origine dans cet environnement familial, soulevant par là même la problématique de la reproduction des inégalités.

Des événements durant l'enfance parfois déterminants

Les parcours de vie peuvent être marqués par des événements particuliers et souvent considérés comme déstabilisants voire traumatisants au sein de la cellule familiale. Sans préjuger de leur impact direct sur la survenue de difficultés face à l'écrit ni sur le degré de corrélation existant, certains plus que

d'autres apparaissent caractéristiques des environnements familiaux des personnes en difficulté plus tard.

En Haute-Normandie, une longue période de chômage subie par les parents ne se présente pas comme un élément de caractérisation de l'environnement familial des personnes en difficulté. Ces dernières déclarent dans une proportion similaire à la population sans difficulté avoir connu un événement de cette nature.

La mauvaise entente entre les parents et les situations de divorce sont des facteurs du cadre familial un peu plus représentés au sein des familles des personnes en difficulté sans toutefois marquer un écart particulièrement significatif avec les contextes familiaux des personnes sans difficulté.

En revanche, la survenue du décès d'un frère ou d'une sœur et la présence de l'alcoolisme dans le foyer familial sont des événements qui paraissent nettement plus spécifiques aux environnements familiaux des individus en

difficulté, dont respectivement 11 % et 14 % déclarent y avoir été confrontés contre respectivement 3 % et 5 % parmi les personnes ne connaissant aucune difficulté.

Tableau 10 : part des personnes ayant déclaré la survenue d'un événement particulier durant l'enfance

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Décès frère ou sœur										
survenu	7	5	3	3	11	7	16	11	11	7
non concerné	87	88	86	90	85	86	79	83	85	86
non répondant	6	7	11	7	4	7	5	6	4	7
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Mauvais entente entre les parents										
survenu	18	19	16	18	17	17	15	12	21	15
non concerné	79	77	82	80	77	77	76	81	69	77
non répondant	3	4	2	2	6	6	9	7	10	8
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Divorce des parents										
survenu	15	14	17	13	15	11	12	7	18	10
non concerné	82	83	82	85	79	83	78	87	72	84
non répondant	3	3	1	2	6	6	10	6	10	6
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Alcoolisme dans le foyer										
survenu	12	10	5	8	14	10	17	9	23	13
non concerné	87	89	95	92	84	88	82	87	75	82
non répondant	1	1	0	0	2	2	1	4	2	5
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Longue période de chômage des parents										
survenu	12	8	10	8	10	8	12	7	11	7
non concerné	85	88	88	90	84	87	79	87	79	87
non répondant	3	4	2	2	6	5	9	6	10	6
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Le diplôme des parents, leur profession, les habitudes de lecture durant l'enfance sont les principaux facteurs de disparité

En Haute-Normandie, les personnes en difficulté dans au moins l'un des domaines fondamentaux et plus encore celles en

difficulté grave ou forte à l'écrit sont issues de famille dont le père ou la mère sont les moins diplômés. Ainsi, 95 % des personnes en situation préoccupante à l'écrit ont une mère ayant terminée sa scolarité avant la fin de la 3^e tandis que, parmi les personnes sans difficulté, cette part est de seulement 49 %.

Tableau 11 : répartition par diplôme des parents

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Diplôme de la mère										
sortie avant 3e	65	59	49	43	79	76	95	87	95	86
BEPC-BC, BEP-CAP	20	21	20	24	14	14	4	7	3	9
BAC	8	9	15	13	4	5	1	3	2	3
études supérieures	7	11	16	20	3	5	0	3	0	2
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Diplôme du père										
sorti avant 3e	61	55	48	39	75	72	84	83	79	82
BEPC-BC, BEP-CAP	25	25	26	27	20	18	12	12	19	15
BAC	6	7	8	11	3	4	0	2	0	2
études supérieures	8	13	18	23	2	6	4	3	2	1
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 12 : répartition par catégorie socioprofessionnelle des parents

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		<i>Personnes en situation d'illettrisme</i>	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Profession de la mère										
agricultrices, artisanes, commerçant., chefs ent.	11	15	9	13	12	19	15	24	13	18
cadres, professions intellectuelles supérieures	3	3	4	6	1	2	2	1	2	0
professions interméd.	14	16	20	24	11	8	6	4	4	3
employées	53	46	55	44	49	45	42	40	43	47
ouvrières qualifiées	5	7	5	5	7	8	5	9	3	9
ouvrières non qualifiées	14	13	7	8	20	18	30	22	35	23
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Profession du père										
agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'ent.	15	21	16	19	16	21	18	25	13	18
cadres, professions intellectuelles supérieures	5	9	7	16	3	5	2	2	1	1
professions interméd.	14	15	22	21	8	10	5	6	4	5
employés	10	11	12	10	7	11	2	8	3	9
ouvriers qualifiés	36	27	32	23	36	31	34	31	40	37
ouvriers non qualifiés	20	17	11	11	30	22	39	28	39	30
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Les familles des personnes en difficulté se distinguent également par leur catégorie socioprofessionnelle. La proportion de parents ouvriers non qualifiés augmente fortement parmi les personnes en difficulté dans au moins l'un des domaines et plus encore parmi celles en situation préoccupante à l'écrit.

La taille de la famille est aussi un facteur discriminant. Plus de la moitié des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines sont issues de familles nombreuses de 4 enfants ou plus, proportion trois fois plus importante que pour les personnes sans difficulté. Toutefois,

ce résultat doit être relativisé compte tenu de la structure par âge, ces familles étant plus fréquentes parmi les générations plus anciennes.

Le rang de naissance dans la fratrie entraîne également des disparités ; les premiers nés ou les deuxièmes d'une fratrie sont proportionnellement plus nombreux à n'éprouver aucune difficulté. À l'inverse, la part des cadets augmente parmi les personnes en difficulté, notamment dans les familles nombreuses.

Tableau 13 : répartition selon le nombre de frères ou sœurs et selon le rang dans la fratrie

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Nombre de frères et sœurs (1)										
aucun	6	7	11	8	4	5	4	4	4	6
1	22	26	31	33	16	19	10	12	15	13
2	26	26	37	30	18	21	10	15	8	19
3	13	15	9	15	12	15	10	16	12	20
4	9	9	5	6	10	12	9	15	7	15
5 ou plus	24	17	7	8	40	28	57	38	54	27
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de frères et sœurs plus âgés (2)										
aucun	31	33	39	37	25	29	22	25	15	27
1	30	32	35	36	29	28	33	26	36	28
2	18	17	16	15	18	17	14	17	18	18
3	9	8	5	7	10	10	7	10	8	10
4 ou plus	12	10	5	5	18	16	24	22	23	17
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

 (1) Champ : population de 16 à 65 ans

 (2) Champ : population de 16 à 65 ans ayant une fratrie

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 14 : répartition selon le type de famille vers 5 ans

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
père et mère	87	89	92	92	83	87	78	88	84	89
famille monoparentale	7	6	4	4	8	7	10	7	8	6
famille recomposée	1	1	2	1	1	1	2	1	2	1
autre	4	4	2	3	7	5	11	5	5	5
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Le type de famille (père et mère, monoparentale, recomposée, autres) au sein de laquelle ils ont passé leur enfance ne semble pas véritablement caractériser les individus en difficulté. Tout au plus, peut-on noter en Haute-Normandie une sous-représentation du modèle dit traditionnel (père et mère) pour les personnes en situation préoccupante face à l'écrit.

Les difficultés rencontrées se caractérisent aussi par les habitudes de lecture dans

l'enfance. Trois personnes sur quatre en difficulté dans au moins un domaine ou seulement à l'écrit lisaient peu, voire jamais dans leur enfance, pour la moitié des personnes sans difficulté. L'interprétation peut être donnée à double sens : soit les familles ou la personne elle-même ne lisaient pas beaucoup parce qu'ils étaient déjà en difficulté, soit leurs pratiques de lecture étaient rares, ce qui explique que la personne se retrouve aujourd'hui en situation préoccupante face à l'écrit.

Tableau 15 : répartition par fréquence de lecture vers 8-12 ans

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		<i>Personnes en situation d'illettrisme</i>	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
tous les jours	11	15	16	21	6	9	2	6	2	3
régulièrement	26	23	36	29	19	17	12	12	15	11
de temps en temps	41	38	37	36	39	39	32	34	33	35
jamais	22	24	11	14	36	35	54	48	50	51
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

PRES DE 10% DES FRANÇAIS DE 18 À 65 ANS

- resteront hélas
- persuadés qu'il s'agissait
- d'une promo pour un

SUPER ORDI

AIDEZ-NOUS À FAIRE DE L'ILLETTRISME LA GRANDE CAUSE NATIONALE 2013
Signez l'appel du collectif fédéré par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme sur www.illettrisme2013.fr

Situation familiale et illettrisme

Le cadre familial au sein duquel l'enfant a grandi peut avoir des répercussions sur sa capacité à acquérir les bases suffisantes à l'écrit. Ainsi, la mauvaise entente entre les parents, les situations de divorce, l'alcoolisme dans le foyer sont un peu plus représentés au sein des familles des personnes en situation d'illettrisme mais ce contexte est très loin de conduire, à lui seul, à cette situation.

Rares sont les personnes en situation d'illettrisme issues de familles dans lesquelles les parents, en particulier la mère, sont diplômés. Ce constat est encore plus vrai en Haute-Normandie qu'ailleurs : presque toutes les mères des personnes en situation d'illettrisme ont quitté le système scolaire avant la classe de 3^e. Pour les pères, ils ne sont que très rarement allés au-delà du BEPC, CAP ou BEP. Les personnes en situation d'illettrisme sont majoritairement issues de famille dont la mère, quand elle exerçait une profession, était employée ou ouvrière non qualifiée et le père ouvrier, qualifié ou non. Ces mêmes personnes appartenaient majoritairement à de grandes fratries : plus de la moitié ont eu au moins 5 frères ou sœurs. Elles étaient rarement l'aînée. Les familles dans lesquelles les personnes en situation d'illettrisme ont grandi se caractérisent par des habitudes de lecture moins fréquentes. Pratiquement aucune des personnes en situation d'illettrisme ne lisait tous les jours entre 8 et 12 ans et la moitié ne lisait jamais.

5. La vie professionnelle et quotidienne

Ne pas savoir s'exprimer, comprendre un texte écrit ou compter est, à coup sûr, un handicap dans la recherche d'emploi. Toutefois, il est difficile de savoir si occuper un emploi est d'abord une cause ou une conséquence de difficultés fortes ou graves vis-à-vis de l'écrit, la numération ou la compréhension orale. Toujours est-il que la proportion de personnes en emploi augmente au fur et à mesure que le niveau de compétence s'accroît, lien encore plus net chez les femmes en Haute-Normandie.

Un accès à l'emploi relativement moins difficile qu'ailleurs pour les personnes en situation préoccupante à l'écrit

En Haute-Normandie, une personne sur deux connaissant des difficultés dans l'un des trois domaines occupe un emploi contre sept sur dix parmi les personnes sans difficulté. De ce

fait, au sein des 16-65 ans en difficulté, la part de chômeurs ainsi que celle de retraités et d'inactifs sont plus importantes. En termes d'accès à l'emploi, les personnes en difficulté à l'écrit semblent toutefois moins défavorisées en Haute-Normandie qu'ailleurs. Ainsi, la proportion de personnes en emploi est dans l'ensemble de la population haut-normande inférieure à celle de France métropolitaine (59 % contre 64 %), mais équivalente lorsqu'il s'agit des personnes en situation préoccupante à l'écrit (51 %). Les actifs au chômage restent malgré tout sur-représentés au sein des personnes en difficulté : 13 % des personnes en difficulté dans au moins un des trois domaines sont au chômage, 15 % des personnes en situation préoccupante à l'écrit, contre 10 % de l'ensemble des Haut-Normands âgés de 16 à 65 ans.

Tableau 16 : répartition par situation professionnelle

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
actifs en emploi	59	64	69	73	51	56	51	51	51	51
actifs au chômage	10	8	5	5	13	9	15	11	15	10
étudiants, élèves, en formation	10	11	15	12	9	7	4	4	5	5
hommes ou femmes au foyer	5	5	1	2	9	9	15	14	10	8
retraités, retirés des affaires	13	9	11	7	14	12	12	14	15	17
autres inactifs	3	3	1	1	5	6	3	7	4	9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes										
actives en emploi	56	61	76	70	43	50	44	40	41	43
actives au chômage	11	7	4	6	15	9	13	9	20	7
étudiantes, élèves, en formation	10	11	12	13	8	8	0	4	0	7
femmes au foyer	9	10	2	4	16	18	29	30	23	19
retraitées, retirées des affaires	12	9	5	7	12	10	11	11	13	16
autres inactives	3	3	1	1	5	5	3	6	3	9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hommes										
actifs en emploi	63	68	63	75	60	63	57	59	58	57
actifs au chômage	10	8	5	4	10	10	17	12	12	11
étudiants, élèves, en formation	11	11	17	12	10	6	7	3	9	4
hommes au foyer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
retraités, retirés des affaires	14	10	14	7	17	14	14	16	16	18
autres inactifs	2	3	0	1	4	6	4	9	4	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Le lien entre les compétences à l'écrit et la situation sur le marché du travail est sans doute à double sens : une personne maîtrisant mal la lecture a certainement plus de difficultés que les autres à trouver un travail, et avoir un emploi peut donner l'occasion d'entretenir ses compétences à l'écrit. Dans l'enquête, ce lien apparaît plus net chez les femmes que chez

les hommes. La Haute-Normandie se distingue de la moyenne métropolitaine par l'incidence sur l'emploi des femmes de la situation de difficulté face à l'écrit et a contrario du peu d'incidence que cela a sur les hommes. Ainsi, la proportion de femmes ayant un emploi augmente fortement quand les difficultés disparaissent : 43 % des Haut-Normandes en

difficulté dans un des trois domaines ont un emploi, 76 % pour celles qui n'ont pas de difficulté. Pour les Haut-Normands de sexe masculin, on passe de 60 % à 63 %. Parallèlement, la part des femmes au foyer diminue très nettement avec le niveau de compétence : 29 % des Haut-Normandes en difficulté préoccupante face à l'écrit sont au foyer contre 2 % pour celles n'ayant aucune difficulté dans les trois domaines fondamentaux. Quoi qu'il en soit pour les personnes occupant un emploi, mal maîtriser l'écrit est un facteur de fragilité qu'il s'agisse de comprendre un processus, d'appliquer un protocole de sécurité ou encore de défendre ses droits. Pour celles sans emploi, c'est à l'évidence un handicap pour en rechercher un.

Les Haut-Normands en difficulté moins souvent confrontés à l'écrit dans le cadre de leur travail

Dans l'ensemble, les personnes ayant un emploi ont souvent recours à la lecture ou à l'écriture dans leur travail mais ces proportions varient fortement selon leurs difficultés. Plus la personne est en difficulté, moins elle a recours à la lecture ou à l'écriture dans son travail, en Haute-Normandie moins encore qu'ailleurs.

Ainsi, quatre actifs en emploi sur cinq ne rencontrant aucune difficulté dans les trois domaines ont à remplir ou à écrire certains documents -souvent ou de temps en temps-

sur leur lieu de travail contre seulement deux sur cinq parmi ceux en difficulté dans l'un des trois domaines. Le même phénomène s'observe en métropole mais de façon un peu moins nette puisque un actif ayant un emploi sur deux en difficulté est amené à écrire souvent ou de temps en temps.

En règle générale, les personnes disposant d'un emploi ont davantage recours à la lecture qu'à l'écriture. Ce constat vaut que l'on soit ou non en difficulté. Moins d'un tiers des personnes en situation préoccupante à l'écrit déclarent y être confrontées, contre neuf sur dix lorsqu'elles sont sans difficulté.

Alors qu'elles sont équivalentes chez les personnes ne rencontrant aucune difficulté, les fréquences de recours à la lecture et à l'écrit sont, parmi les Haut-Normands en difficulté, nettement inférieures à ce qui est observé en France métropolitaine. Pour 65 % d'entre eux, l'exercice de leur profession ne nécessite jamais le recours à l'écrit, ce qui est le cas pour la moitié des Français connaissant des difficultés importantes à l'écrit. Le recours à la lecture est également moins souvent évoqué : 54 % ne la pratique jamais au travail contre 45 % dans l'Hexagone. Ce constat est à rapprocher de la sous-représentation des activités tertiaires dans la région en lien avec la sur-représentation de l'industrie et de la main-d'œuvre ouvrière.

Tableau 17 : répartition selon la fréquence du recours à la lecture dans le cadre du travail

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
souvent	59	57	73	72	30	40	15	26	17	30
de temps en temps	16	19	13	16	22	19	15	19	17	17
rarement	12	10	10	6	13	12	16	11	17	12
jamais	14	15	5	6	35	29	54	45	49	42
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 18 : répartition selon la fréquence du recours à l'écriture dans le cadre du travail

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
souvent	48	45	57	59	26	32	13	21	14	25
de temps en temps	18	20	22	19	16	18	10	19	12	19
rarement	11	11	13	11	12	10	12	9	13	9
jamais	23	24	9	12	46	39	65	52	61	48
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Des ouvriers non qualifiés fortement représentés parmi les personnes en situation préoccupante à l'écrit

Les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines se caractérisent par des catégories socio- professionnelles particulières. Ainsi en Haute-Normandie, les ouvriers non qualifiés ne représentent que 3 % des 16-65 ans n'éprouvant aucune difficulté alors qu'ils sont

19 % parmi les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines et 32 % au sein des 16-65 ans en situation préoccupante face à l'écrit. Leur situation est plus critique que la moyenne de leurs homologues métropolitains. Relativement plus nombreux en Haute-Normandie qu'en France métropolitaine, les ouvriers qualifiés le sont aussi au sein des personnes connaissant des difficultés dans un des trois domaines : ils représentent 27 % des

actifs haut-normands dans cette situation contre 11 % des actifs ne connaissant pas de difficulté. Toutefois, ils sont proportionnellement moins nombreux que leurs homologues métropolitains à se trouver en situation préoccupante.

Les employés constituent la part la plus importante des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines, soit 35 % d'entre eux mais il s'agit aussi de la catégorie

socioprofessionnelle la plus répandue. Les cadres et professions intermédiaires confondus sont majoritaires parmi les personnes sans difficulté. Pour autant, 10 % des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines sont des professions intermédiaires (ou cadres moyens) et 3 % sont des cadres. L'ascension sociale au sein des entreprises ne s'est pas toujours accompagnée d'une maîtrise systématique de l'écrit.

Tableau 19 : répartition par catégorie socioprofessionnelle

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
cadres, professions intellectuelles supérieures	9	12	16	27	3	4	3	1	4	1
professions intermédiaires	22	23	35	30	10	14	3	7	2	8
employés	33	30	25	22	35	33	32	30	34	29
ouvriers qualifiés	19	15	11	9	27	21	24	28	25	29
ouvriers non qualifiés	10	10	3	3	19	19	32	27	29	26
autres catégories	7	9	10	10	6	9	6	7	6	7
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines se caractérisent par des catégories socio- professionnelles particulières. Ainsi en Haute-Normandie, les ouvriers non qualifiés ne représentent que 3 % des 16-65 ans n'éprouvant aucune difficulté alors qu'ils sont 19 % parmi les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines et 32 % au sein des 16-65 ans en situation préoccupante face à l'écrit. Leur situation est plus critique que la moyenne de leurs homologues métropolitains. Relativement plus nombreux en Haute-Normandie qu'en France métropolitaine, les

ouvriers qualifiés le sont aussi au sein des personnes connaissant des difficultés dans un des trois domaines : ils représentent 27 % des actifs haut-normands dans cette situation contre 11 % des actifs ne connaissant pas de difficulté. Toutefois, ils sont proportionnellement moins nombreux que leurs homologues métropolitains à se trouver en situation préoccupante.

Les employés constituent la part la plus importante des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines, soit 35 % d'entre eux

mais il s'agit aussi de la catégorie socioprofessionnelle la plus répandue. Les cadres et professions intermédiaires confondus sont majoritaires parmi les personnes sans difficulté. Pour autant, 10 % des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines sont des professions intermédiaires (ou cadres moyens) et 3 % sont des cadres. L'ascension sociale au sein des entreprises ne s'est pas toujours accompagnée d'une maîtrise systématique de l'écrit.

Des ménages aux revenus plus modestes

En Haute-Normandie, du fait en partie de la plus grande part d'ouvriers, et en particulier

d'ouvriers non qualifiés en leur sein, les personnes en situation préoccupante à l'écrit appartiennent à des ménages dans lesquels les revenus sont, en moyenne, inférieurs à ceux des autres ménages. Dans la région, 19 % des adultes connaissant des difficultés importantes à l'écrit font partie d'un ménage qui dispose de moins de 1 000 € par mois alors qu'ils ne sont que 8 % dans la même situation lorsqu'ils n'ont pas de difficulté. À l'opposé, la part des ménages avec des revenus élevés (plus de 4 700 € par mois) représente seulement 2 % des personnes en situation préoccupante face à l'écrit contre 14 % de ceux qui ne connaissent aucune difficulté dans les trois domaines.

Tableau 20 : répartition par revenu mensuel du ménage

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
moins de 1000 euros	10	9	8	6	15	14	19	18	18	18
de 1000 à moins de 1700 euros	16	16	8	10	20	22	25	27	27	27
de 1600 à moins de 2400 euros	26	25	22	19	30	30	26	31	28	30
de 2400 à moins de 3300 euros	24	24	26	26	23	20	21	16	19	17
de 3300 à moins de 4700 euros	16	16	22	21	9	9	7	6	7	6
plus de 4700 euros	8	10	14	18	2	4	2	3	2	2
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

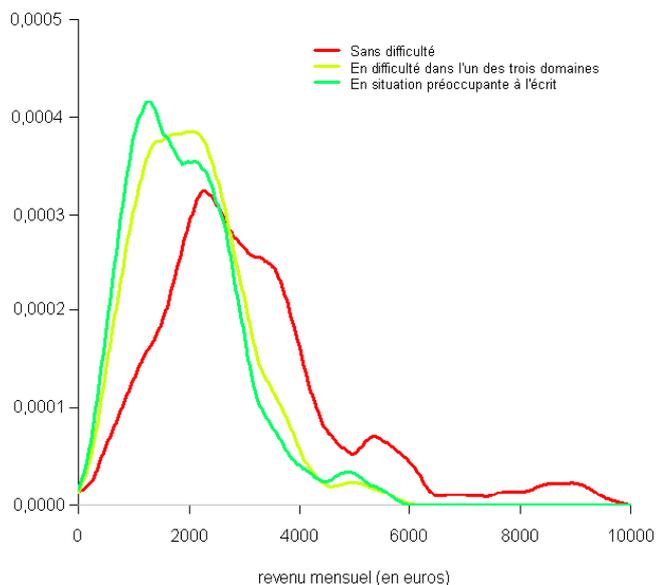
Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Graphique 2 : densité de probabilité du revenu du ménage, selon les difficultés en Haute-Normandie



Champ : population de 16 à 65 ans

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Note de lecture : les courbes indiquent la "probabilité" d'appartenir à un ménage disposant d'un certain niveau de revenu. On constate que les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines et les personnes en situation préoccupante à l'écrit ont une probabilité plus forte que les personnes sans difficulté d'appartenir à un ménage dont les revenus mensuels sont inférieurs à 3 000 euros. Au-delà de ce seuil, on observe l'inverse.

Illettrisme et emploi

La moitié des 16-65 ans en situation d'illettrisme occupent un emploi, dans la région comme au niveau national avec des différences très fortes selon le genre. Les femmes haut-normandes apparaissent comme davantage fragilisées par la situation d'illettrisme : 23 % d'entre elles sont au foyer, 20 % sont au chômage, 41 % occupent un emploi contre 56 % en moyenne. Par comparaison, en Haute-Normandie 58 % des hommes de 16 à 65 ans en situation d'illettrisme occupent un emploi pour une moyenne de 63 %. La moitié des personnes en situation d'illettrisme ne recourt jamais à la lecture dans le cadre du travail, encore moins à l'écriture. Il s'agit majoritairement d'employés ou d'ouvriers mais on trouve aussi quelques cadres. Cela soulève la question de savoir comment ces personnes peuvent exercer leur profession alors que l'illettrisme constitue un obstacle évident dans l'accès aux responsabilités.

L'éloignement de l'emploi pendant une période longue ne saurait constituer à lui seul une explication au phénomène de l'illettrisme. Toutefois, il apparaît que le chômage de longue durée est davantage associé aux populations en difficulté. Ainsi, en Haute-Normandie, près de 25 % des individus en situation d'illettrisme déclarent avoir connu une période de chômage de plus d'un an, contre moins de 12 % pour les personnes sans difficulté.

6. La santé

En matière de santé, les Haut-Normands sont proportionnellement plus nombreux que les autres Français de métropole à déclarer un état de santé général très bon ou bon (80 % contre 77 % pour l'ensemble de la population). Toutefois, en Haute-Normandie (comme en

France), l'état de santé général semble se « dégrader » avec les difficultés. Ainsi, seulement 20 % de la population régionale en situation préoccupante à l'écrit indique être en très bonne santé, bien moins que la population régionale sans difficulté (35 %).

Tableau 21 : répartition selon l'état de santé déclaré

	Ensemble		Personnes sans difficulté dans les trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en difficulté grave ou forte dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
très bon	31	31	35	37	31	14	20	18	18	18
bon	49	46	53	45	43	41	52	43	53	45
assez bon	15	17	11	14	17	29	15	24	15	23
mauvais	4	5	1	3	7	13	11	12	12	11
très mauvais	1	1	0	0	2	3	2	2	2	2
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Illettrisme et santé

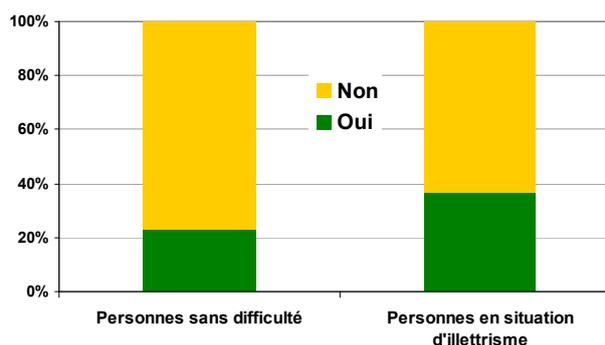
Indubitablement, la situation d'illettrisme s'accompagne de problèmes de santé : 14 % des personnes de 16 à 65 ans dans cette situation déclarent être en mauvaise ou très mauvaise santé, contre seulement 1 % des personnes de cette tranche d'âge ne connaissant aucune difficulté. Au total, 37 % des Haut-Normands en situation d'illettrisme déclarent être affectés par un problème de santé chronique (proportion identique au niveau national), lorsque ceci ne concerne que 23 % des Haut-Normands sans difficulté.

Graphique 3 : répartition de la population haut-normande selon qu'elle déclare ou non des problèmes de santé chronique

Champ : population

de 16 à 65 ans en Haute-Normandie

Source : Insee, enquête IVQ 2011





- V -**Quelques éléments de la vie quotidienne**

Il est important de rappeler en début de ce chapitre que l'enquête mesure un déficit de compétence vis-à-vis de la maîtrise des écrits, du calcul, de la compréhension orale dans la vie quotidienne. La présence de ces difficultés, une situation d'illettrisme ne sont donc en rien synonymes d'un mode de vie particulier, ni l'équivalent d'un déterminisme social. Pour autant, et dans un but d'optimiser une action ciblée, il peut apparaître intéressant de connaître les habitudes particulières et les usages singuliers pour un pourcentage significatif de cette population. Ces aspects ne sont pas forcément généralisables ailleurs et à toute situation de difficulté ou d'illettrisme. Ils ne manifestent donc pas obligatoirement une conséquence directe de ces difficultés, ni n'en révèlent une cause. Ils peuvent aussi résulter d'autres paramètres concomitants que l'étude ne peut repérer.

1. Les loisirs

Interroger les personnes sur leurs pratiques culturelles permet de savoir si les situations d'illettrisme sont de nature à atténuer ou modifier les pratiques de loisirs des individus (de 16 à 65 ans), en comparaison des pratiques usuellement repérées dans la population haut-normande ne connaissant aucune difficulté.

Les Haut-Normands de 16 à 65 ans pratiquent moins la lecture, les visites d'expositions ou de musées, le sport et les activités artistiques que le reste des Français de métropole. En revanche, ils fréquentent un peu plus les spectacles (cinéma, théâtre, cirque...) et se consacrent davantage aux activités de bricolage ou de mécanique, de jardinage, de cuisine, de nature du type chasse ou pêche. L'écoute de la musique et l'usage de l'ordinateur sont aussi fréquents en Haute-Normandie qu'ailleurs.

S'il apparaît peu probable que des individus quel que soit leur niveau de difficultés se consacrent « simultanément » à tous les loisirs proposés, les difficultés diminuent la fréquence

de pratique de loisirs de façon cumulée. Globalement et à quelques exceptions près, les Haut-Normands en difficulté dans un domaine et spécialement ceux qui se trouvent en situation préoccupante face à l'écrit, s'adonnent beaucoup moins que les personnes sans difficulté à la plupart des loisirs pour lesquels ils ont été interrogés.

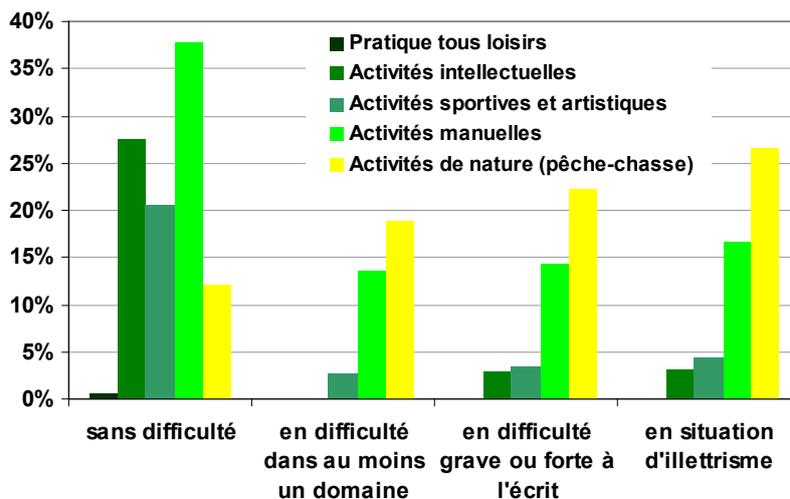
Ainsi, lorsque la pratique de toutes les activités dites intellectuelles (lecture, musique, cinéma, spectacles, usage de l'ordinateur et visites aux musées ou expositions) concerne 28 % des individus sans difficulté, cette proportion chute à 3 % de la population en difficulté grave ou forte à l'écrit.

De la même façon, s'adonner à des activités sportives et à des activités artistiques (musique, peinture, danse...) est plus fréquent chez les Haut-Normands sans difficulté que parmi les Haut-Normands en difficulté, soit respectivement 21 % et 3 % de chacune de ces populations.

Près de 38 % des personnes sans difficulté pratiquent toutes les activités manuelles (bricolage, mécanique, décoration, cuisine, jardinage), contre près de 14 % pour les individus en difficulté dans un des trois domaines.

En revanche, dans les loisirs de nature (chasse et pêche), le rapport s'inverse et ce sont les populations en difficulté qui sont les plus enclines à la pratique des activités associées.

Graphique 1 : taux de pratique de loisirs par grandes catégories selon le type de difficulté de la population haut-normande



Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Des activités culturelles bien moins pratiquées par les personnes en difficulté à l'exception de la musique

Les Haut-Normands en difficulté à l'écrit font un usage plus faible de la lecture, de la musique, des spectacles, des musées et de l'ordinateur que les personnes sans difficulté. Ainsi, 34 % des personnes en situation préoccupante face à l'écrit pratiquent la lecture et seulement 20 % visitent des musées ou des expositions, contre 81% et 48% parmi les personnes sans difficulté. Les Haut-Normands en difficulté à l'écrit fréquentent plus les expositions ou les musées que les autres métropolitains connaissant les mêmes situations, soit respectivement 20 % contre 15 %.

De la même manière, bien qu'ils soient davantage représentés, respectivement 32 % et 39 % des publics en difficulté, grave ou forte, à l'écrit font usage d'un ordinateur par le biais du jeu ou d'internet contre 73 % et 85 % pour les individus qui ne connaissent pas de difficulté.

En revanche, l'écoute de la musique apparaît comme l'un des rares loisirs à s'affranchir des difficultés puisque les personnes en situation difficile sont une très grande majorité à en faire usage. Certes, si la proportion reste un peu en deçà des résultats observés chez les personnes sans difficulté, la Haute-Normandie se distingue de la France par la part nettement plus élevée de personnes en difficulté écoutant de la musique.

Tableau 1 : part de la population déclarant pratiquer des activités dites culturelles selon le type de difficultés

	Ensemble		Personnes sans difficulté		Personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Lecture										
Pratiqué	68	72	81	84	49	55	34	38	36	38
Non pratiqué	32	28	19	16	51	45	66	62	64	62
Musique										
Pratiqué	85	85	90	91	76	75	76	66	80	68
Non pratiqué	15	15	10	9	24	25	24	34	20	32
Spectacle										
Pratiqué	64	63	82	75	44	43	30	27	28	30
Non pratiqué	36	37	18	25	56	57	70	73	72	70
Expositions, musées										
Pratiqué	36	40	48	55	24	24	20	15	16	18
Non pratiqué	64	60	52	45	76	76	80	85	84	82
Ordinateur, jeux										
Pratiqué	58	56	73	66	42	39	32	30	34	35
Non pratiqué	42	44	27	34	58	61	68	70	66	65
Ordinateur, internet										
Pratiqué	72	72	85	85	56	53	39	38	39	40
Non pratiqué	28	28	15	15	44	47	61	62	61	60
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Des activités sportives et surtout artistiques peu pratiquées par les personnes en difficulté

Un tiers des Haut-Normands en difficulté dans au moins un domaine pratiquent un sport en tant que loisir, contre près des trois-quarts des Haut-Normands sans difficulté. Ces proportions sont du même ordre que la moyenne métropolitaine.

Seuls 6 % des personnes éprouvant des difficultés dans le champ de l'écrit se consacrent à des activités artistiques, contre 26 % des personnes sans difficulté, plaçant ce loisir au dernier rang des loisirs pratiqués. Ce constat est également vrai pour la France métropolitaine.

Tableau 2 : part de la population déclarant pratiquer des activités sportives ou artistiques selon le type de difficultés

	Ensemble		Personnes sans difficulté		Personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Sport										
Pratiqué	58	60	72	74	45	45	33	34	34	39
Non pratiqué	42	40	28	26	55	55	67	66	66	61
Activités artistiques										
Pratiqué	18	23	26	30	9	14	6	8	6	8
Non pratiqué	82	77	74	70	91	86	94	92	94	92
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-NormandieSource : Insee, enquête IVQ 2011

Des activités manuelles (bricolage, mécanique, décoration, cuisine, jardinage) pratiquées par les personnes en difficulté

Hormis l'écoute de musique, les activités de loisirs manuelles sont celles qui sont le plus pratiquées par les individus connaissant des difficultés à l'écrit, s'approchant ainsi des résultats observés parmi la population sans difficulté. Ainsi, respectivement 50 %, 45 % et 63 % des personnes en difficulté dans un des

trois domaines pratiquent le bricolage (incluant mécanique et décoration), le jardinage ou la cuisine. Ces proportions sont plus élevées que celles constatées chez les Français dans les mêmes situations.

En Haute-Normandie, les activités de bricolage (mécanique, décoration) concernent avant tout une population masculine tandis que les activités de cuisine sont l'apanage d'un public féminin.

Tableau 3 : part de la population déclarant pratiquer des activités dites « manuelles »

	Ensemble		Personnes sans difficulté		Personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Bricolage										
Pratiqué	59	56	66	66	50	42	47	37	55	46
Non pratiqué	41	44	34	34	50	58	53	63	45	54
Jardinage										
Pratiqué	51	47	56	55	45	40	40	39	47	48
Non pratiqué	49	53	44	45	55	60	60	61	53	52
Tricot										
Pratiqué	9	9	6	9	9	9	10	9	11	8
Non pratiqué	91	91	94	91	91	91	90	91	89	92
Cuisine										
Pratiqué	67	62	63	65	63	57	64	49	56	45
Non pratiqué	33	38	37	35	37	43	36	51	44	55
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-NormandieSource : Insee, enquête IVQ 2011

Des activités de pêche ou chasse un peu plus répandues parmi les personnes en difficulté

La pêche ou la chasse sont des loisirs assez peu répandus dans la population haut-normande (seuls 14 % les pratiquent) mais les

individus en difficulté les pratiquent plus fréquemment, avec notamment 16 % des personnes en difficultés dans un des trois domaines qui s'y consacrent. En cela, la Haute-Normandie se place très nettement au-dessus de la France pour la fréquence de pratiques de ces activités.

Loisirs et illettrisme

Au total, les cinq premières activités pratiquées par la population haut-normande âgée de 16 à 65 ans qui ne connaît pas de difficultés sont la musique (écoute), internet, les spectacles (cinéma, cirque, théâtre, concert), la lecture et les jeux sur internet. En revanche, ce sont les loisirs ayant trait à la musique (écoute), la cuisine, le bricolage (mécanique, décoration), le jardinage et internet qui ont les faveurs des Haut-Normands en situation d'illettrisme.

Tableau 4 : part de la population déclarant pratiquer des activités de nature

	Ensemble		Personnes sans difficulté		Personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Pêche, chasse										
Pratiqué	14	14	12	16	16	14	22	13	27	19
Non pratiqué	86	86	88	84	84	86	78	87	73	81
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Tableau 5 : loisirs pratiqués par les Haut-Normands sans difficulté et les Haut-Normands en situation d'illettrisme classés selon le rang (par ordre de fréquence des pratiques)

	personnes sans difficulté		personnes en situation d'illettrisme
Musique	1	Musique	1
Ordinateur internet	2	Cuisine	2
Spectacles (cinéma, théâtre, concert...)	3	Bricolage, mécanique, décoration	3
Lecture	4	Jardinage	4
Ordinateur jeux	5	Ordinateur internet	5
Sport	6	Lecture	6
Bricolage, mécanique, décoration	7	Ordinateur jeux	7
Cuisine	8	Sport	8
Jardinage	9	Spectacles (cinéma, théâtre, concert...)	9
Expositions, musées	10	Pêche-chasse	10
Activités artistiques	11	Expositions, musées	11
Pêche-chasse	12	Activités artistiques	12

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Zoom sur les pratiques de loisirs des jeunes Haut-Normands de 16 à 25 ans en situation d'illettrisme

Parmi la population en situation d'illettrisme, la plus jeune génération (16 à 25 ans, soit une population d'environ 13 000 individus) investit davantage la plupart des activités que les générations supérieures (26 à 65 ans) à l'exception des activités de jardinage, de bricolage-mécanique-décoration, de visites

d'expositions-musées et de chasse-pêche qui semblent susciter davantage d'intérêt parmi ces dernières.

Le différentiel des pratiques traduit des écarts importants pour les activités de lecture (57 % contre 32 %), de spectacles (67 % contre 21 %), d'usage de l'ordinateur (respectivement 89 % pour les jeux et 63 % pour l'usage d'internet contre 25 % et 35 %) et de sport (52 % contre 31 %). Ces activités sont nettement plus investies par les jeunes, montrant ainsi que les grandes difficultés à l'écrit apparaissent d'autant plus pénalisantes que l'on appartient aux générations supérieures.

Toutefois, si les jeunes Haut-Normands en situation d'illettrisme parviennent à accéder davantage que les individus plus âgés connaissant les mêmes difficultés à certains loisirs, l'exercice de ces loisirs reste pour beaucoup nettement en deçà de ce qui peut être constaté chez les jeunes sans difficulté. Ceci est particulièrement vrai pour les pratiques de lectures (57 % contre 74 %), la fréquentation d'expositions ou de musées (13 % contre 46 %), l'usage d'internet (63 % contre 98 %) ou la pratique d'activités sportives (52 % contre 92 %). En revanche, seules les activités de bricolage-mécanique-décoration (43 % contre 42 %) et de cuisine (59 % contre 43 %) sont plus fréquentes parmi les jeunes publics en situation d'illettrisme que parmi les jeunes publics sans difficulté.

2. Le lien social

Un recours à la famille, aux amis, aux voisins

Il apparaît que les personnes en difficulté entretiennent davantage de « lien social » de proximité que les personnes ne connaissant aucune difficulté. Ainsi, la proportion de personnes fréquentant tous les jours leur famille ou leurs voisins est plus importante parmi les personnes en difficulté dans un des trois domaines ou seulement à l'écrit que parmi celles sans difficulté. Le mode d'habitat des individus les plus favorisés (plus souvent

logés en habitat individuel) et leur plus forte mobilité résidentielle ou professionnelle, peut expliquer la moindre fréquence de relations de voisinage.

Ce constat semble être plus nuancé pour les relations amicales. Si les Haut-Normands en difficulté sont proportionnellement un peu plus nombreux que les personnes sans difficulté à fréquenter des amis, environ 10% déclarent néanmoins n'en fréquenter jamais ou presque, contre seulement 1% parmi les personnes ne connaissant pas de difficultés.

Tableau 6 : répartition de la population selon la fréquence de relations avec leurs famille, amis ou voisins

	Ensemble		Personnes sans difficulté		Personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Famille										
tous les jours	18	17	11	13	20	20	19	20	21	25
au moins 1 fois par sem.	45	40	48	41	44	36	48	33	46	35
au moins 1 fois par mois	24	26	27	29	21	24	14	21	17	21
au moins 1 fois par an	10	13	14	15	10	12	11	15	11	13
jamais ou presque sans objet	3	3	1	2	5	6	8	10	5	6
	0	0		0	0	1	1	2	1	0
Amis										
tous les jours	17	18	16	19	18	17	17	18	15	18
au moins 1 fois par sem.	40	41	48	44	33	37	40	33	39	32
au moins 1 fois par mois	30	29	28	29	31	29	23	28	26	27
au moins 1 fois par an	6	7	7	6	6	8	5	8	5	9
jamais ou presque sans objet	6	4	1	2	10	7	10	11	10	12
	1	1		0	2	2	5	3	4	2
Voisins										
tous les jours	15	19	7	13	18	22	25	26	22	25
au moins 1 fois par sem.	40	40	40	40	38	38	40	37	41	35
au moins 1 fois par mois	19	18	23	24	17	14	11	11	16	11
au moins 1 fois par an	6	4	9	5	4	4	5	4	5	5
jamais ou presque sans objet	20	18	20	16	22	19	19	21	16	21
	1	1	1	1	0	2	0	2	0	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie

FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie - Source : Insee, enquête IVQ 2011

La télévision tout autant suivie

Globalement, la population (en Haute-Normandie comme au niveau national) dans son ensemble regarde nettement plus la télévision (un peu plus des deux tiers des individus) qu'elle n'écoute la radio (environ la moitié des individus). Les Haut-Normands toutes catégories confondues regardent

davantage la télévision *tous les jours ou presque* (73 %) que les métropolitains (69 %) mais écoutent la radio quotidiennement dans des proportions similaires.

D'un groupe d'individus à l'autre, la télévision se présente comme le média le mieux partagé puisque les personnes en difficulté à l'écrit, en calcul ou en compréhension orale regardent

tous les jours ou presque la télévision dans les mêmes proportions, voire davantage, que celles sans difficulté mais elles écoutent

nettement moins fréquemment la radio (40 % contre 56 %).

Tableau 7 : répartition de la population selon la fréquence de suivi des informations à la radio ou à la télévision

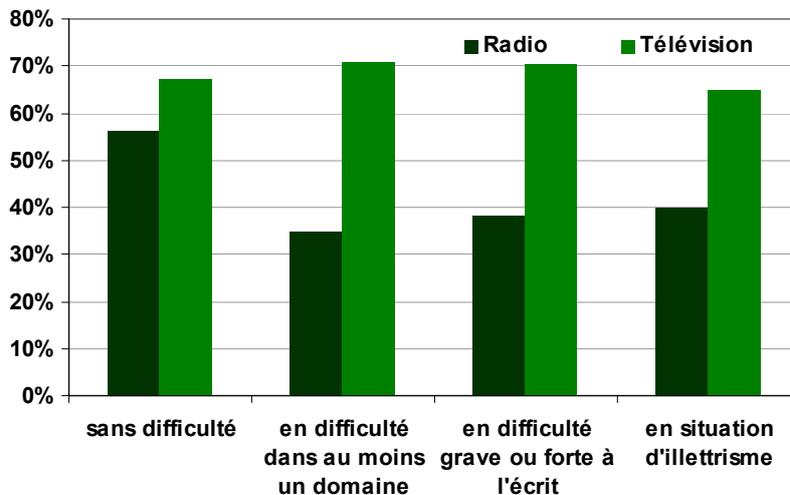
	Ensemble		Personnes sans difficulté		Personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numérotique, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Radio										
Tous les jours ou presque	49	50	56	57	40	46	38	40	40	43
De temps en temps	20	18	18	18	22	19	22	19	26	17
Rarement ou jamais	31	31	26	25	38	35	40	41	33	40
Télévision										
Tous les jours ou presque	73	69	67	61	74	74	72	75	65	72
De temps en temps	18	20	20	23	21	18	24	18	30	20
Rarement ou jamais	9	11	13	16	5	8	4	7	6	8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Graphique 2 : répartition de la population haut-normande suivant quotidiennement des informations, selon le type de difficulté

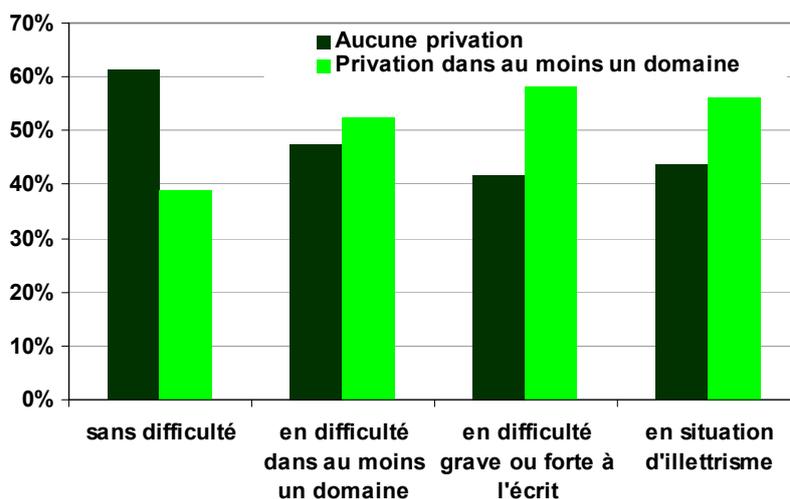


Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie - Source : Insee, enquête IVQ 2011

3. Les privations ressenties

L'enquête auprès des Haut-Normands montre que les situations de privation affectent toutes les catégories de population. Ainsi, près de 40 % des individus ne rencontrant aucune difficulté (écrit, numératie, oral) déclarent se priver dans un domaine de la vie courante au moins et cette proportion s'élève à 56 % parmi les personnes en situation d'illettrisme.

Graphique 3 : répartition de la population haut-normande selon qu'elle déclare aucune privation ou au moins une privation dans un domaine de la vie courante selon le type de difficultés



Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie -

Source : Insee, enquête IVQ 2011

Des situations de privation dans des domaines peu fondamentaux

Si les situations de privation sont donc vécues par tous, elles ne se manifestent pas avec la même intensité selon le type de public. Les personnes en difficulté connaissent systématiquement une fréquence de privation supérieure à celle des personnes sans difficulté. Ce constat s'applique totalement aux personnes en situation d'illettrisme.

Certes, les besoins « fondamentaux » des individus semblent ainsi résister mieux que d'autres, plus matériels, aux difficultés face à l'écrit, mais l'intensité des écarts constatés peut traduire d'autant plus la gravité de certaines situations ou leur ancrage dans un processus de désaffiliation sociale.

Ces situations de privation ne sauraient être isolées des situations matérielles que connaissent les individus. Il existe ainsi une relation entre les moyens² dont disposent les personnes enquêtées et les contraintes qui les amènent à renoncer aux besoins ou

nécessités de la vie courante. Globalement, lorsque les individus disposent de certains moyens, les situations de privation s'amenuisent. Ceci est valable pour toutes les catégories de population, quel que soit le niveau de difficultés. Ainsi, les individus en difficulté ou en situation d'illettrisme qui possèdent les moyens matériels suffisants indiquent moins fréquemment renoncer aux éléments de la

vie courante que ceux qui déclarent ne pas posséder de tels moyens. En outre, la fréquence de privation observée chez ces individus tend à se rapprocher des résultats constatés chez les personnes sans difficulté et avec des moyens.

² La notion de « moyens » regroupe les critères suivants : moyens financiers permettant de s'offrir une semaine de vacances au moins une fois par an et/ou suffisants pour recevoir des parents ou des amis pour boire un verre ou pour un repas au moins une fois par mois.

Tableau 8 : répartition de la population selon qu'elle déclare des privations ou non dans les domaines de la vie courante

	Ensemble		Personnes sans difficulté		Personnes en difficulté dans au moins l'un des trois domaines (écrit, numératie, compréhension orale)		Personnes en situation préoccupante (difficulté grave ou forte) face à l'écrit		Personnes en situation d'illettrisme	
	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM	H-N	FM
Loisirs, vacances										
oui	36	35	28	27	46	43	48	48	42	44
non	64	65	72	73	54	57	52	52	58	56
Voiture, transport										
oui	13	14	11	12	16	17	18	20	18	18
non	87	86	89	88	84	83	82	80	82	82
Equipement du logement										
oui	21	23	16	18	26	27	28	31	28	27
non	79	77	84	82	74	73	72	69	72	73
Alimentation										
oui	7	10	2	6	10	13	14	16	17	14
non	93	90	98	94	90	87	86	84	83	86
Santé										
oui	6	7	2	6	7	9	7	13	9	11
non	94	93	98	94	93	91	93	87	91	89
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Unité : %

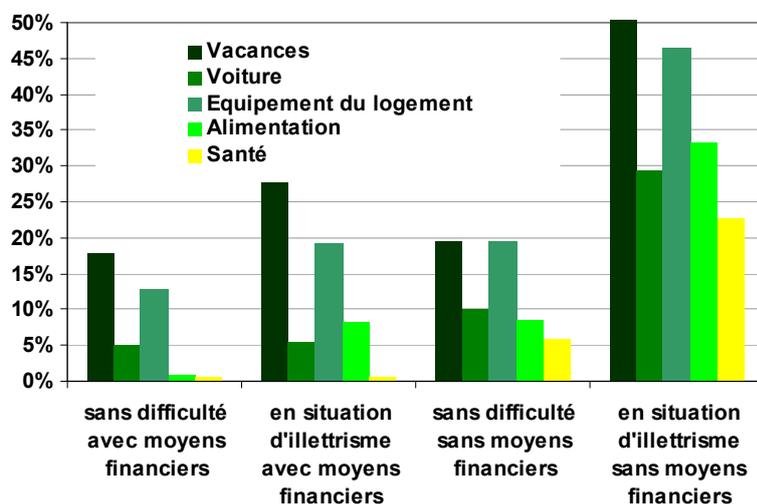
H-N : Haute-Normandie FM : France métropolitaine

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie - Source : Insee, enquête IVQ 2011

Graphique 4 : fréquence de privation déclarée dans les domaines de la vie courante selon le type de population, disposant ou non de moyens matériels

Champ : population de 16 à 65 ans en Haute-Normandie

Source : Insee, enquête IVQ 2011



Toutefois, la question seule des moyens matériels reste insuffisante pour expliquer le différentiel de privation entre les catégories de publics. Parmi les individus qui déclarent ne pas disposer de ces moyens, l'écart en matière de privation entre les personnes sans difficultés et les personnes en situation d'illettrisme reste particulièrement important. Ainsi, près de 60 % des individus en

situation d'illettrisme et sans moyens disent se priver de vacances, contre 19 % des personnes sans moyens mais sans difficulté face à l'écrit. De la même manière, les premiers sont 23 % à déclarer des privations dans le domaine de la santé, contre 6 % pour les seconds. Ces observations amènent la

question du cumul des difficultés (ici précarité matérielle et grandes difficultés à l'écrit) et ses probables effets multiplicateurs sur la vie des individus, entravant d'autant plus leur capacité à accéder aux nécessités et besoins de la vie courante.

Situation de privation et situation d'illettrisme

Le poste «vacances» est celui qui fait l'objet des plus fréquentes privations pour les populations en situation d'illettrisme, avec 42 % qui déclarent y renoncer -soit près de la moitié des personnes concernées-, contre 28 % des individus sans difficulté. Viennent en deuxième lieu l'équipement du logement, dont indiquent se priver 28 % des individus en situation d'illettrisme (contre 16 %), puis la possession ou l'usage de la voiture (18 % contre 11 %).

Dans le domaine de l'alimentation, les situations de privation sont moins fréquentes chez les individus en situation d'illettrisme (17 %) mais le différentiel avec les personnes qui ne connaissent pas de difficultés (2 %) apparaît toutefois très marqué. Enfin, encore 9 % de la population en situation d'illettrisme déclare renoncer à se préoccuper de leur santé lorsque ceci ne concerne que 2 % de la population sans difficulté.

Il existe très peu de différence entre les catégories d'individus en matière de privation sur les études et les frais de scolarité. Ces privations ne concernent qu'une infime partie de chaque population (moins de 2 %).



PLUS DE 2 MILLIONS
DE FRANÇAIS RESTERONT HÉLAS PERSUADÉS
QU'IL S'AGISSAIT D'UNE PUBLICITÉ POUR UNE

ENSEMBLE FAISONS RECULER L'ILLETTRISME
Rejoignez la mobilisation du collectif "illettrisme grande cause nationale 2013" sur www.illettrisme2013.fr

VOITURE

- VI - Dispositifs d'intervention

Plusieurs dispositifs d'intervention pour lutter contre l'illettrisme existent en Haute-Normandie. Il convient toutefois de ne pas perdre de vue que l'école demeure le principal vecteur de prévention de l'illettrisme : l'enquête IVQ montre bien que plus le niveau de sortie est élevé, plus la probabilité de se trouver un jour en situation d'illettrisme diminue. L'enquête, dans ses comparaisons temporelles, montre également que les premières années qui suivent la sortie du système scolaire sont celles où les personnes les plus fragilisées face à l'écrit risquent le plus de perdre les quelques bases qu'elles ont pu acquérir en lecture et en écriture par manque de sollicitation. Le premier enjeu est ainsi de faire en sorte que chaque élève sorte du système éducatif avec un socle de compétences suffisamment solide pour résister à un manque de pratique éventuel.

Lorsque qu'elles sont là, le traitement des difficultés passe en premier lieu par leur repérage. Vient ensuite un travail personnalisé et local sur la reconstruction de liens sociaux et la recherche d'une confiance de façon à créer pour la personne en difficulté des conditions favorables à un ré-apprentissage. C'est tout le sens de l'action des pouvoirs publics et du milieu associatif.

1. La politique nationale de lutte contre l'illettrisme

Dans le cadre des orientations définies par le cadre national de référence, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) soutient l'élaboration et la mise en œuvre de plans régionaux de lutte contre l'illettrisme pour mettre en cohérence l'action de l'État et de ses agences associées, des collectivités territoriales, de la société civile et des acteurs économiques et sociaux.

Les plans régionaux de lutte contre l'illettrisme et pour l'accès de tous aux compétences de base reposent sur une double dimension interministérielle et interpartenariale.

Ces plans s'inscrivent dans les objectifs stratégiques nationaux (qui relèvent de la loi sur la formation professionnelle, sur l'éducation, les recommandations nationales et européennes, les accords cadres, etc.) Ils

donnent lieu à une contractualisation autour d'objectifs définis de manière concertée dans chacun des champs que recouvre la lutte contre l'illettrisme. Ils ont vocation à fédérer et à optimiser les moyens affectés à la lutte contre l'illettrisme par les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile.

La Haute-Normandie a mis en œuvre en 2005 un premier plan, le plan d'action régional en faveur de l'éducation de base (PAREB), aujourd'hui arrivé à échéance, et dont le bilan a permis aux partenaires qu'il associait de tirer des enseignements sur sa mise en œuvre.

Parce qu'ils ont estimé qu'il était nécessaire d'élaborer un diagnostic plus fin et actualisé sur le niveau éducatif des Haut-Normands, sur leurs besoins en matière de compétences et de savoirs de base, une première orientation a

été retenue pour construire le deuxième plan à venir : la constitution d'une base chiffrée permettant une analyse des situations et d'outiller les décideurs et les acteurs sur les différents territoires pour mener des actions mieux adaptées et mieux coordonnées.

Les premiers résultats de l'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne (IVQ) publiés en décembre 2012, la publication de l'ANLCI sur les chiffres de l'illettrisme en Haute-Normandie dans quatre autres régions parue en février 2013, l'organisation des assises « Agir ensemble contre l'illettrisme » le 4 juin dernier à Rouen dans le cadre du label « grande cause nationale », le présent dossier élaboré à partir des résultats détaillés de l'enquête IVQ 2011 et enfin le rapport à venir du CESER contribuent à ce premier axe.

Ces données confortent des orientations à traiter de manière transversale, et les propositions émises lors de l'évaluation du PAREB :

- un besoin important de sensibilisation et de formation des acteurs de terrain et des décideurs publics sur la réalité du phénomène ;
- des actions de terrain au plus près des capacités d'action, qui aillent au-delà des dispositifs existants sur lesquels ils prennent appui ;
- des passerelles à créer entre les actions de prévention et les actions de remédiation.

Les cinq orientations stratégiques retenues pour le deuxième plan concernent :

- une meilleure communication sur les chiffres et une analyse plus approfondie pour les interpréter et les mettre à disposition de ceux qui souhaitent construire des actions ;

- une action globale auprès des familles et des enfants, en amont de l'école, autour de l'école, à partir de l'analyse des données : associer les parents, les adultes, agir de manière spécifique dans des lieux divers, auprès des jeunes enfants, des adolescents, etc. et déployer les « actions éducatives familiales » ;
- la lutte contre le décrochage scolaire et la levée des freins à l'insertion et à la formation des jeunes, à la fois en primaire, au collège, et pour tous les jeunes sortis prématurément du système scolaire dont la fragilité du socle de connaissance est un fort risque de se trouver en situation d'illettrisme ;
- le développement de la formation des personnes en situation d'illettrisme qui sont en emploi ; la diffusion des bonnes pratiques des secteurs professionnels les plus en avance pour agir dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels et de la formation tout au long de la vie ; l'amélioration de l'accès à la formation aux compétences clefs pour les demandeurs d'emploi pour améliorer les mobilités professionnelles et les transitions ;
- la capitalisation, la diffusion des bonnes pratiques, le développement de la qualité des dispositifs, qu'ils concernent la prévention, l'éducation, l'accès à la culture et à la citoyenneté, ou la formation. Il s'agit de faire monter en qualité l'offre de formation, notamment par le développement du numérique.

Les Assises régionales de lutte contre l'illettrisme

Les assises régionales « Agir ensemble contre l'illettrisme », tenues à Rouen le 4 juin 2013, ont créé les conditions d'un débat autour de ces orientations et des modalités à fixer dans le prochain plan pour atteindre les objectifs correspondants :

- en créant et en partageant les outils de mesure pour intégrer la question de l'illettrisme dans les différents travaux portant sur les publics les plus fragiles (accès aux soins, cohésion sociale, accès à la culture, à la formation...);
- en développant les actions intergénérationnelles autour de l'accès à la lecture, notamment en milieu rural, en élargissant la catégorie des acteurs participants à ce type d'actions (entreprises, collectivités, associations, services publics, etc.);
- en créant une culture commune et en favorisant des réseaux d'acteurs locaux pour raccrocher les jeunes qui ont socialement décroché, en prévenant les risques de décrochage précoce, quand les risques d'illettrisme sont identifiés;
- en mobilisant les entreprises, les instances représentatives, les salariés et les acteurs institutionnels pour utiliser les outils efficaces qui permettent de surmonter les freins à l'entrée en formation; en favorisant une culture commune pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes pour lesquelles l'illettrisme constitue un frein à court et moyen terme;
- en améliorant les prescriptions et la qualité de l'offre de formation, en s'appuyant sur les réalisations des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) dans le domaine de la formation professionnelle et du centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT);
- en évaluant les actions et en les faisant connaître.

2. Accueil information

En Haute-Normandie, différentes structures assurent des missions d'accueil, d'information et parfois d'accompagnement sur les questions d'illettrisme. Sont présentés ci-dessous quelques-uns de ces organismes.

➤ **Pôle Emploi**

Pôle Emploi assure différentes missions, dont :

- l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi;
- l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement;
- l'orientation et la formation des demandeurs d'emploi.

Pôle Emploi s'appuie sur un réseau de partenaires qui œuvrent sur les territoires au plus près des besoins : acteurs de la formation

et de l'orientation professionnelle, collectivités territoriales, acteurs de l'insertion, du développement économique, etc., afin de faciliter le retour à l'emploi des demandeurs.

Les conseillers de *Pôle Emploi* sont parfois confrontés à des situations d'illettrisme. Leur rôle est donc d'orienter les demandeurs d'emploi concernés vers les dispositifs les mieux adaptés à leurs besoins.

Site de référence : <http://www.pole-emploi.org>

➤ **Cap Emploi**

Chaque *Cap Emploi* assure, dans le cadre d'une compétence départementale, au sein d'un réseau national une mission de service public en complément de l'action de *Pôle Emploi*. L'objectif des *Cap Emploi* est de

favoriser l'embauche des personnes handicapées dans les entreprises, privées ou publiques.

L'accompagnement est basé sur la relation à la personne et s'appuie sur des relations partenariales avec tous les opérateurs intervenant dans le parcours d'accès à l'emploi ou de maintien dans l'emploi. Les conseillers *Cap Emploi* peuvent donc être amenés à repérer des situations d'illettrisme et à orienter les personnes concernées.

Site de référence : www.capemploi.net/ (cliquer sur le département de son choix)

➤ **Les Missions locales**

Les Missions locales assurent l'accompagnement de jeunes de 16 à 25 ans. Depuis 2011, elles travaillent en collaboration avec l'Armée dans le cadre des journées défense et citoyenneté (JDC) quant au repérage des jeunes en difficulté. Jusqu'en 2012, chaque jeune devait donner son autorisation pour que ses coordonnées soient transmises aux Missions locales. Désormais, cette autorisation n'est plus requise. Les Missions locales orientent donc les jeunes repérés vers des structures et des dispositifs de remédiation.

Sites de référence :

3. Les dispositifs de formation professionnelle

Quatre grands dispositifs sont à l'œuvre en direction des personnes sorties du système scolaire :

- « compétences clés » piloté par la DIRECCTE ;
- « renforcer ses savoirs de base » piloté par la Région au titre du programme régional de formation professionnelle ;

www.mission-locale.fr/ (portail : site non officiel)

<http://www.emploi.gouv.fr/acteurs/missions-locales>

➤ **Le centre ressources emploi formation (Crefor)**

Le Pôle de lutte contre l'illettrisme du Crefor inscrit son action dans le cadre régional d'une mission d'intérêt général :

- répondre aux besoins de conseil, d'appui technique, d'ingénierie, de sensibilisation et d'animation ;
- accueillir et informer tous les publics ;
- produire, diffuser des ressources et constituer un fonds documentaire ;
- professionnaliser les acteurs ;
- proposer des actions de lutte contre l'illettrisme, participer aux animations régionales et nationales.

Comme centre de ressources et de lutte contre l'illettrisme régional, il contribue à la recherche de solutions à l'illettrisme par des actions auprès de l'entreprise et, plus généralement, par la prévention.

Site de référence : <http://www.crefor-hn.fr/pôle-lutte-contre-lillettrisme>

- « la sécurisation et la consolidation des parcours de formation » piloté par la Région au titre du dispositif accompagnant l'apprentissage ;
- « la culture et l'apprentissage » copiloté par la Région et la DRAC.

(Voir Tableau 1 : récapitulatif des dispositifs menés par l'État et la Région)

À côté de ces actions, des organismes paritaires collecteurs agréés par l'État (OPCA), structures associatives à gestion paritaire, collectent les contributions financières des entreprises qui relèvent de leur champ d'application dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de droit privé ; des organismes paritaires collecteurs agréés pour le congé individuel de formation (OPACIF) collectent et gèrent le congé individuel de formation.

Le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) a notamment pour mission de contribuer au financement d'actions de formation professionnelle concourant à la qualification et à la requalification des salariés et demandeurs d'emploi sur la base d'appels à projet. Par exemple, un appel à projets a été lancé le 15 février 2013 à destination des OPCA et OPACIF afin de favoriser l'accès des salariés à des actions de formation contribuant à la lutte contre l'illettrisme.

La grande majorité d'entre eux ont répondu à cet appel. Dans le cadre des « emplois d'avenir » (dont l'objectif est d'ouvrir les portes du marché du travail à des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme), les partenaires sociaux ont aussi lancé un appel à projet par le FPSPP pour se coordonner avec les financements par l'État du dispositif d'accompagnement de ces jeunes. Cet appel à projet prévoit des actions de formation au profit des jeunes en emploi d'avenir qui concourent à l'acquisition de compétences transversales permettant de sécuriser leur premier parcours professionnel, avec le référentiel de l'ANLCI. Ainsi, le FPSPP prévoit des actions de formation qui répondent au risque de voir s'aggraver des situations de fragilité dans les

premières années professionnelles et d'installation de situations d'illettrisme.

Les conseillers *Pôle emploi* sont formés en interne à la détection des situations d'illettrisme parmi les demandeurs d'emplois (kit pédagogique conçu par l'ANLCI, outils disponibles, etc.). Des équipes « référents illettrisme » ont été mises en place. Le pôle « lutte contre l'illettrisme » du Crefor organise des sessions de professionnalisation en direction de tout public. Enfin, une grande majorité des OPCA sont engagés par convention avec l'ANLCI pour mener des actions dans les entreprises.³

Le FPSPP est une association constituée entre les organisations syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel. Créé par l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009 sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels et par la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, le FPSPP a succédé au Fonds unique de péréquation (FUP). Le FPSPP remplit les missions qui lui sont confiées en application de dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles résultant d'un accord national interprofessionnel.

³ On peut noter, à cet effet, que le Crefor a prévu de réaliser prochainement une cartographie sur ce que font les entreprises en direction des salariés en situation d'illettrisme.

Le Fonds social européen (FSE)

Créé en 1957 par le traité de Rome, le Fonds social européen est le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi. Il soutient la mise en œuvre de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE).

Le FSE soutient les projets des organismes publics ou privés visant les priorités suivantes :

- adapter les travailleurs et les entreprises aux évolutions économiques ;
- favoriser le retour et le maintien dans l'emploi ;
- intégrer les personnes défavorisées et lutter contre les discriminations dans l'emploi ;
- améliorer le système d'éducation et de formation ;
- promouvoir les partenariats et renforcer la capacité des services publics, des partenaires sociaux et des ONG en matière d'accès au marché du travail.

C'est au titre de l'axe 3 « Cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations » que le Fonds a été sollicité pour participer au financement de l'extension régionale de l'enquête IVQ en Haute-Normandie.

4. Les approches autres que la formation professionnelle

En dehors de la formation professionnelle, plusieurs dispositifs existent en Haute-Normandie portés par l'État, la Région, le milieu associatif pour pallier un certain nombre de difficultés repérées à l'écrit, en calcul ou en compréhension orale.

L'association *AHAM Savoirs pour réussir* décline l'opération « savoirs pour réussir » au niveau régional. Elle s'adresse à un public jeune de 16 à 25 ans en situation d'illettrisme repéré. Elle a pour objet de modifier le rapport avec l'écrit, réconcilier les jeunes avec les connaissances de base, établir de nouveaux rapports avec les démarches d'apprentissage et d'accompagner le jeune vers une formation professionnelle et/ou un emploi. « Savoirs pour réussir » fait l'objet d'un protocole d'accord national, socle d'un partenariat entre les ministères de la défense, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, de l'agriculture, ainsi que l'enseignement catholique, le Conseil national des missions locales, l'ANLCI, et la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité.

L'opération a vocation à s'étendre sur l'ensemble du territoire français, selon des modes de fonctionnement partagés. Loin de remplacer les dispositifs existants, elle souhaite au contraire mobiliser, autour des jeunes en situation d'illettrisme, les compétences de chacun des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

L'Académie de Rouen participe au réseau des observatoires locaux de la lecture (ROLL). Dans les départements, le Conseil général de Seine-Maritime et le Rectorat de Rouen travaillent en partenariat dans le cadre du contrat de réussite éducative départemental (CRED76), le Conseil général de l'Eure et le Rectorat de Rouen travaillent ensemble dans le cadre du Plan départemental de réussite éducative (PDRE27).

Des actions sont menées en direction des parents par l'intermédiaire de programmes de réussite éducative (PRE) qui mettent en œuvre des parcours individualisés d'accompagnement social et éducatif pour des enfants et adolescents avec leur famille ou encore par l'intermédiaire de l'école ouverte aux parents

pour favoriser l'intégration (dispositif co-réalisé par la DRJSCS et l'Académie de Rouen pour ouvrir l'école aux parents d'élèves nés à l'étranger et sans maîtrise de la langue française). Les CAF et l'État financent en direction des familles allocataires, des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

À côté de la Région et de l'État, des structures publiques œuvrent pour contenir les risques de marginalisation induits par les difficultés vis-à-vis de l'écrit, du calcul ou encore de la compréhension orale. Ainsi, l'établissement public d'insertion de la défense (EPID) a pour mission d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi. Il crée et gère des centres de formation civils, organise les programmes pédagogiques dans ces centres et accueille et héberge les jeunes en

internat dans le cadre de parcours de 8 mois à 2 ans. La direction de la protection juridique de la jeunesse expérimente un dispositif d'aide au diagnostic des problèmes d'illettrisme baptisé ÉVALIRE.

Toutes ces actions travaillent les liens sociaux, parfois impliquent la structure familiale. Elles cherchent à modifier le rapport vis-à-vis de la lecture. Elles visent souvent à bâtir d'abord des projets redonnant un sens au parcours de vie des personnes en difficulté, mettant l'accent sur la citoyenneté. La culture est aussi un vecteur utilisé pour mobiliser les personnes (cf. encadré). Ces démarches cherchent généralement -avant de dispenser un apprentissage- à redonner confiance et à créer des conditions nouvelles et favorables au ré-apprentissage. Enfin, elles se fondent sur une proximité humaine et géographique.

Le développement de pratiques culturelles dans le but de prévenir l'illettrisme

De nombreux volets de l'action de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Haute-Normandie s'inscrivent dans une politique globale qui vise la prévention de l'illettrisme. Le développement des publics de la culture et la résorption des inégalités territoriales sont une priorité inscrite dans les contrats d'objectifs signés avec les structures culturelles labellisées et conventionnées par le ministère de la culture (scènes nationales, scènes conventionnées, scènes de musique actuelle, pôle national des arts du cirque, centre national des arts de la rue, etc.)

La DRAC et la Région ont relancé un appel à projets en faveur des apprentis intitulé « culture et apprentissage » pour 2013/2014 et 2014/2015.

Après avoir veillé à soutenir des projets culturels en direction des personnes vivant dans des quartiers défavorisés, la DRAC soutient depuis trois ans, de manière prioritaire, des actions s'adressant aux personnes résidant en milieu rural. Cette priorité se décline au travers de contrats locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEAC) passés avec des villes ou avec des Communautés de communes ou par le développement de « jumelages » entre des établissements ou structures artistiques et certains territoires prioritaires choisis parce que l'offre culturelle y est peu présente. On trouve aussi des contrats territoire lecture pour promouvoir la lecture dans certains territoires. Une autre action consiste à développer toutes les occasions de rencontre avec la lecture. Ainsi, la DRAC soutient certaines manifestations littéraires et salons du livre qui permettent à un public familial qui ne fréquente ni les bibliothèques ni les librairies, de voir des livres et de rencontrer des auteurs.

Le souci de la prévention de l'illettrisme se traduit également par le soutien apporté aux actions en direction des très jeunes enfants et de leur famille, actions souvent portées par les bibliothèques publiques en partenariat avec les Relais assistantes maternelles, les haltes-garderies, les crèches et les centres de consultation PMI.

Tableau 1 : les actions en faveur de la lutte contre l'illettrisme en Haute Normandie

DISPOSITIFS	Dispositif "Compétences Clés"	Dispositif Le Programme Régional de Formation Professionnelle : "Renforcer ses savoirs de base"	Dispositif de l'apprentissage "la sécurisation et la consolidation des parcours de formation"	Dispositif de l'apprentissage "la Culture et l'Apprentissage"
PILOTE	DIRECCTE de Haute Normandie <i>(Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)</i>	CONSEIL REGIONAL de Haute Normandie A l'exception d'une action proposée sur tout le territoire haut Normand en Formation Ouverte à Distance, ces actions sont proposées en présentiel dans différentes zones d'emploi.	CONSEIL REGIONAL de Haute Normandie Service Apprentissage	CONSEIL REGIONAL de Haute Normandie Service Apprentissage en partenariat avec LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Objectifs / Programme	Les prestations de formation visent à lutter contre l'illettrisme et à développer les compétences clés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> compréhension et expression écrite, mathématiques, sciences et technologies, anglais, bureautique et internet, aptitude à développer ses connaissances et ses compétences. 	Les prestations de formation visent à lutter contre l'illettrisme et à travailler l'acquisition des connaissances générales pour favoriser l'entrée ou le retour à la vie active : <ul style="list-style-type: none"> communication orale et expression écrite, mathématiques, bureautique et internet, aptitudes à développer ses connaissances et ses compétences, connaissances sociales et civiques, projet collectif. Des périodes en entreprise sont organisées pour construire un projet professionnel.	L'objectif est de détecter le public en difficultés avec les savoirs de base afin de prévenir les ruptures de contrat d'apprentissage. Des actions qualitatives sont mises en œuvre pour accompagner les apprentis en amont et pendant leur parcours de formation : <ul style="list-style-type: none"> organiser l'accueil des apprentis : accueil informatif, intégratif et pédagogique positionner les primo-entrants afin de repérer les jeunes en difficultés avec les savoirs de base élaborer des parcours individualisés 	Les objectifs : <ul style="list-style-type: none"> prévenir l'illettrisme favoriser l'accès à la culture réconcilier les apprentis avec les savoirs de base par le biais de différentes disciplines artistiques (théâtre, lecture, écriture, arts plastiques, musique, cinéma...) améliorer la maîtrise du français qui demeure une condition d'accès à la culture. intégrer un volet culture au projet d'établissement Programme : projet contenant un axe illettrisme et un axe culturel à mettre en œuvre au sein du CFA en partenariat avec un artiste ou une structure culturelle ou artistique
Publics éligibles	En priorité : <ul style="list-style-type: none"> demandeurs d'emploi, jeunes de 16-25 ans sans emploi et sortis du système scolaire, salariés en insertion par l'activité économique ou en contrat aidé (sous conditions), et le cas échéant, salariés ne souhaitant pas que leur employeur soit informé de leur besoin en formation sur ce domaine. 	Ces actions s'adressent aux demandeurs d'emploi. Cependant en vertu de la sécurisation des parcours sont susceptibles de pouvoir intégrer les actions du programme destinées aux demandeurs d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> les personnes recrutées en emploi aidé les bénéficiaires du ISA non inscrits à Pôle emploi les travailleurs non salariés les personnes en situation d'handicap. 	aucun	aucun
Pré-requis	être motivé et parler français (à défaut une formation au français langue étrangère doit être suivie en amont sur un autre dispositif tel que DFIL).	maîtrise du français oral courant et lecture de déchiffrement être motivé pour la formation et l'emploi.	aucun	aucun
Modalités d'inscription	Elle se fait obligatoirement par le biais de l'extranet ROSACE dont l'accès est réservé aux conseillers des organismes prescripteurs ayant conclu une convention à cet effet avec la DIRECCTE. (à titre principal : POLE EMPLOI, ML/PAIO, CAP EMPLOI) <i>A titre exceptionnel, les salariés ne souhaitant pas que leur employeur soit informé de ce besoin en formation peuvent s'adresser directement auprès des organismes de formation.</i>	Accès en priorité aux demandeurs d'emploi orientés par les prescripteurs : <ul style="list-style-type: none"> Pôles Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Equipes d'insertion des Départements. 	à la demande des CFA	Appel à projets auprès des CFA.
Volume horaire	de 40 à 400 heures de formation par apprenant selon ses besoins. <ul style="list-style-type: none"> 18 h maximum par semaine, pas de séquences en entreprise. 	ces actions sont d'une durée de 600 heures , par apprenant. <ul style="list-style-type: none"> dont 105 heures en entreprise (70 heures en FOAD) 	variable selon les CFA et les apprentis (dépend du niveau de départ des savoirs de base des apprentis)	0 à 100 apprentis : 40h minimum 101 à 600 apprentis : 120h minimum + 601 apprentis : 240 h minimum
Financement	la formation est financée par l'Etat et le FSE <ul style="list-style-type: none"> les apprenants ne sont pas rémunérés 	la formation est financée par la Région et le FSE <ul style="list-style-type: none"> les apprenants ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle et sont susceptibles d'être rémunérés à l'exception : des personnes sorties du système de formation initiale depuis moins de six mois, des bénéficiaires de l'Aide à la Recherche d'emploi (ARE), des personnes reconnues travailleurs handicapés, sans si elles optent pour une rémunération Région. 	financement Région / COM / Organisme gestionnaire selon le contenu du projet, les effectifs du CFA...	<ul style="list-style-type: none"> Organisme Gestionnaire prend à sa charge 1/3 du coût global Région/DRAC financement à parité uniquement sur le nombre d'heures d'intervention de l'artiste ou structure 0 à 100 apprentis : 40h = 1000 € DRAC / 1000 € REGION 101 à 600 apprentis : 120h = 3000 € DRAC / 3000 € REGION + 601 apprentis : 240 h = 6000 € DRAC / 6000 € REGION

CREFOR - Pôle Lutte Contre l'illettrisme - octobre 2011

Formation Ouverte à distance : selon la circulaire DGEFP du 20 juillet 2001, une formation ouverte et/ou à distance est un dispositif souple de formation organisé en fonction des besoins individuels ou collectifs. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur.

ANNEXES

Annexe 1 Méthodologie

L'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne (IVQ) a été organisée par l'Insee en collaboration avec l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail et de l'emploi, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale, le département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) du ministère de l'intérieur, la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la culture et le secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV). Les épreuves d'évaluation ont été conçues avec l'aide d'équipes universitaires (Université Lyon II, Université Rennes II et Hôpital Sainte-Anne, Université Paris V, Université Paris XIII, Ined).

➤ L'enquête

L'enquête s'est déroulée en France d'octobre 2011 à janvier 2012. Des extensions régionales ont été effectuées dans cinq régions, venant compléter l'échantillon national et permettant d'assurer des résultats fiables dans ces régions : la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au total, 19 949 logements ont été tirés en France métropolitaine et 13 831 personnes âgées de 16 à 65 ans ont répondu dont 2 335 logements et 1 629 répondants en Haute-Normandie.

L'extension de l'échantillon en Haute-Normandie a été réalisée grâce à l'appui financier de la préfecture de région, du conseil régional de Haute-Normandie et du Centre de ressources emploi formation (CREFOR) qui a mobilisé des fonds sociaux européens⁴.

L'enquête permet d'évaluer les compétences des personnes de 16 à 65 ans à l'écrit, en calcul et en compréhension orale à partir d'un ensemble d'exercices fondés sur des supports de la vie quotidienne (page d'un programme de télévision, document d'une pochette CD, plan, écoute d'un bulletin météo, d'un message de la sécurité routière, etc.)

Une personne par ménage est interrogée. L'enquête est effectuée par un enquêteur en face à face au domicile de l'enquêté par collecte assistée par informatique au moyen d'un micro ordinateur portable. Comme toute enquête du service statistique public, l'enquête IVQ est reconnue par le Conseil national de l'information statistique d'intérêt général et de qualité statistique, dispose d'un visa⁵ et elle est publiée au Journal officiel (Arrêté du 17 décembre 2010 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques d'initiative nationale des services publics pour 2011). Elle est assortie d'un

⁴ au titre de l'axe 3 « Cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations », mesure 32 « Inclusion sociale », sous mesure 321 « Publics en difficultés particulières d'insertion »

⁵ visa n° 2011X074EC du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

caractère obligatoire. Chaque ménage enquêté est prévenu par un courrier officiel de l'Insee qu'une enquêtrice ou un enquêteur le contactera. Le courrier mentionne les coordonnées de cet(te) enquêteur(trice). Le maire et le commandant de gendarmerie sont prévenus de l'existence de cette enquête sur leur territoire de compétence ou de circonscription. Répondre à l'ensemble du questionnaire prend environ une heure et demie.

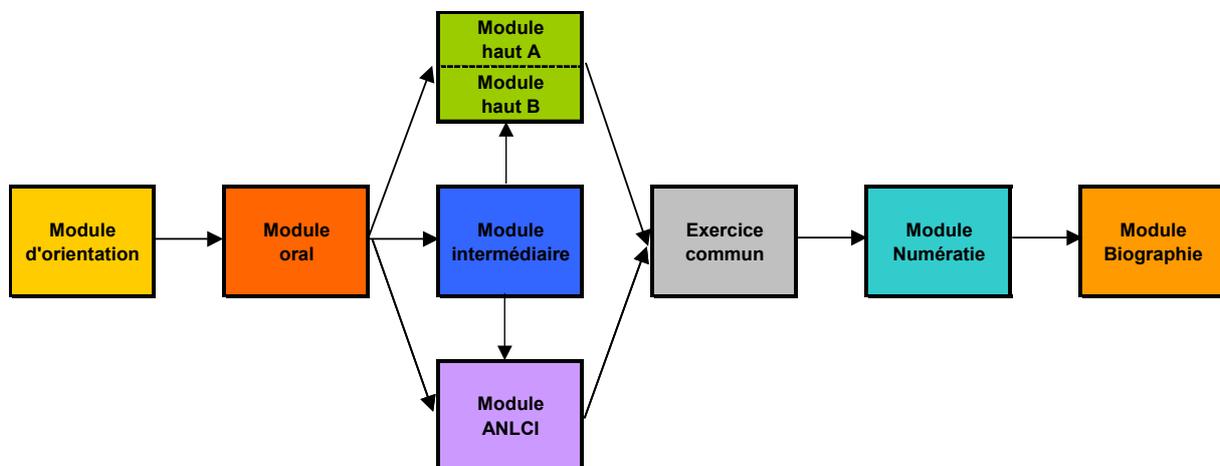
➤ **La méthode**

Chaque personne répond d'abord à un module d'orientation relatif à ses compétences face à l'écrit. Le taux de réussite aux exercices de ce module détermine l'aiguillage soit vers des exercices simples appréhendant les trois domaines fondamentaux de l'écrit (compréhension d'un texte simple, lecture de mots, production de mots écrits) soit vers des exercices plus complexes. Un module intermédiaire permet de réorienter les personnes en cas de doute. La mesure des compétences face à l'écrit se termine avec un dernier exercice commun.

Deux autres modules conduisent à apprécier les compétences en compréhension orale et en calcul.

Enfin, un module biographique relatant l'itinéraire familial, scolaire, professionnel de la personne permet d'identifier les causes d'éventuelles difficultés.

Graphique 1 : algorithme du questionnement



➤ **Les tests**

Le premier test se compose d'un module dit d'orientation permettant d'évaluer le niveau des personnes interrogées face à l'écrit. Cet exercice porte sur un support familial : une page de programme de télévision. Il permet d'apprécier la capacité à lire des mots isolés et celle à comprendre un texte court.

Ensuite, l'enquêté passe deux exercices de compréhension orale à partir d'un enregistrement d'un bulletin météo et d'un message de la sécurité routière suivis chacun de quelques questions simples de nature à mesurer sa compréhension du propos. Les fichiers sonores utilisés sont écoutés deux fois pour que les effets liés à la mémoire n'interfèrent pas avec les mesures de la compréhension orale.

Suivent les modules de mesures fines des compétences à l'écrit, fonctions des résultats du premier module, celui dit d'orientation. Si le nombre d'erreurs au module d'orientation est peu important, l'enquêté est orienté vers des exercices plus complexes, utilisant un ensemble de textes de différents types : narratif, descriptif, d'exposition, théorique. Dans le détail, la moitié des enquêtés concernés passe un module de cinq tests dit A. L'autre moitié passe un module de cinq tests également dit B. Un seul test est commun aux deux modules. Les deux modules sont de même difficulté. Si les résultats au module d'orientation sont faibles, l'enquêté passe des exercices plus simples, permettant d'affiner le diagnostic sur ses difficultés face à l'écrit. Dans cette série d'exercices, l'enquêté répond à des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts, proches de celles du premier exercice mais sur un nouveau support (pochette de CD de musique). On évalue ensuite ses capacités en production de mots écrits en dictant une liste de courses. Ainsi, les trois domaines fondamentaux de l'écrit sont testés : la lecture de mots, la production de mots écrits, la compréhension d'un texte.

Pour les résultats moyens du module d'orientation, un exercice de niveau intermédiaire, portant sur les caractéristiques d'un groupe de musique figurant sur le recto d'un CD, permet de décider laquelle des voies précédentes est préférable. On précise qu'il s'agit pour l'enquêté de répondre à des questions dont la réponse figure sous ses yeux, sur le support présenté par l'enquêteur. Il s'agit bien de mesurer comment l'enquêté utilise l'information présentée pour répondre.

Le questionnaire inclut ensuite pour tous un module commun visant à mesurer la compréhension d'un texte auquel tout le monde est ou sera confronté : celui d'une ordonnance médicale. Là encore l'enquêté dispose de l'ordonnance sous les yeux et doit répondre à quelques questions relatives à la nature du traitement.

Ensuite, tous les enquêtés résolvent de courts problèmes mathématiques posés oralement pour éviter les interférences avec l'écrit. Ils sont de difficulté croissante et s'interrompent au bout de trois mauvaises réponses sans que l'enquêté sache si ses réponses sont justes ou non. Le protocole de l'interview commande de ne jamais placer l'enquêté en situation d'échec.

➤ **Les classements**

Concernant l'écrit, si, au final, l'enquêté est orienté vers les exercices complexes, cela signifie qu'il n'a pas de difficulté face à l'écrit. Si l'enquêté passe les exercices plus simples, il est, a contrario, considéré comme étant en difficulté face à l'écrit. Dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit (lecture de mots, production de mots écrits, compréhension d'un texte simple), son niveau de compétence est estimé par la proportion de bonnes réponses. S'il réussit moins de 40 % des questions dans l'exercice de lecture, ses capacités de communication écrites sont jugées très difficiles ; un taux de réussite supérieur à 80 % indique en revanche une maîtrise suffisante pour communiquer « efficacement ».

Le plus bas niveau de compétence obtenu dans l'un de ces trois domaines résume d'une façon synthétique l'ensemble des performances de la personne face à l'écrit. Ainsi, une personne ne parvenant qu'à un niveau de « communication très difficile » en compréhension de texte simple est considérée comme en grave difficulté, quels que soient ses résultats dans les deux autres domaines. Une communication « faiblement efficace » la place comme étant en difficulté forte. Ces deux

catégories, grave et forte difficultés, regroupent alors des situations préoccupantes face à l'écrit. Sont également considérées comme en situation préoccupante les 1 % de personnes ayant un niveau en français ou en lecture insuffisant pour permettre la passation des exercices.

Si les résultats obtenus à ces différents types d'exercices de calcul ou de compréhension orale sont inférieurs à 60 % de réussite, les personnes enquêtées sont considérées comme étant en difficulté dans le domaine étudié. Au-delà de 80 %, elles sont classées sans difficulté. Entre les deux, on parle de difficultés partielles.

➤ **Les définitions**

Analphabétisme : l'analphabétisme se caractérise par l'absence de maîtrise de la lecture et de l'écriture, causée par le non-apprentissage de ces notions.

Compétences de base : selon l'ANLCI, ce sont les compétences de bases « nécessaires pour garantir à chaque personne des conditions favorables à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle ainsi qu'à son insertion professionnelle ». Il n'y a pas actuellement de consensus sur la liste de ces compétences mais elles sont constituées d'un noyau traditionnel qui regroupe les compétences linguistiques (communication orale, lecture et écriture) ainsi que les compétences en mathématiques et les compétences cognitives (raisonnement logique, repérage dans l'espace et dans le temps, capacité à apprendre...)

Compréhension orale : capacité à comprendre et à utiliser des informations délivrées à partir d'un discours oral.

Illettrisme : selon l'ANLCI, l'illettrisme « qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de la vie quotidienne et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples ». Dans le dossier, la population de 16 à 65 ans en situation d'illettrisme concerne les personnes ayant été scolarisées en France et se trouvant, à l'issue des tests à l'écrit, dans une situation de difficulté grave ou forte (score inférieur à 60 %).

Immigré : selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Littératie : capacité à extraire de l'information de textes, de graphiques, pour en tirer parti dans la vie quotidienne. On parle aussi désormais de littérisme (terme déposé au Journal officiel depuis 2005).

Numératie : la numératie est l'aptitude à transcrire et à lire les nombres, à comprendre les algorithmes et les problèmes numériques. Elle fait appel à la maîtrise du calcul et des raisonnements mathématiques courants : structures additives, règles de trois, logique.

Annexe 2 Typologie de synthèse

Diversité des parcours et des situations des personnes en difficulté (partielle, forte ou grave) face à l'écrit⁶

Les personnes qui éprouvent des difficultés face à l'écrit ne forment pas un ensemble homogène. Selon l'ampleur des difficultés et leurs implications sur la vie quotidienne, la variété des parcours scolaires et familiaux, des profils bien distincts émergent au sein de cette population.

Groupe 1 : un faible niveau de scolarisation lié à un âge avancé ou à un lien à la migration, de très fortes difficultés dans tous les domaines (12 % en Haute-Normandie contre 18 % en France métropolitaine)

Un premier groupe est composé de personnes, en majorité des femmes (57 %), dont la scolarité s'est arrêtée en primaire. Probablement du fait d'être né à l'étranger (39 % d'entre eux) ou d'avoir vécu dans l'enfance une période durant laquelle la scolarité n'était obligatoire que jusqu'à un âge peu avancé -plus de la moitié d'entre eux ont entre 60 et 65 ans- ces personnes n'ont pas connu une scolarité prolongée. De fait, il ne semble pas que ce sont les difficultés qui ont précipité leur sortie du système scolaire : la moitié d'entre elles déclarent ne pas avoir connu de difficulté scolaire et 71 % n'ont pas redoublé au cours de l'école primaire. Pourtant, les difficultés actuelles de ces personnes peuvent être qualifiées de graves pour 44 % d'entre elles. Une grande partie échoue aux exercices de numération et de compréhension orale. La plupart conservent cependant un lien à la lecture (de magazines ou de quotidiens notamment).

Groupe 2 : des personnes nées à l'étranger, jamais scolarisées, en situation de précarité sociale, des difficultés très fortes pour comprendre le français y compris à l'oral (8 % en Haute-Normandie contre 5 % en France métropolitaine)

Les personnes nées à l'étranger et jamais scolarisées composent ce second groupe. Pour deux tiers d'entre elles, les difficultés à comprendre le français sont si fortes qu'elles n'ont pu passer les exercices. Pour le tiers restant, les difficultés à l'écrit sont graves et il s'ensuit une réussite très faible dans les deux autres domaines. Pour 94%, la langue maternelle est autre que le français. En Haute-Normandie, les personnes qui composent ce groupe sont en très grande majorité des femmes (88 %)

⁶ Typologie réalisée sur le modèle de France Guérin-Pace dans l'article « Illettrisme et parcours individuels » - économie et statistique n° 424-425, 2009. Cette analyse a été réalisée sur l'ensemble des individus âgés de 16-65 ans en difficulté à l'écrit, y compris en difficulté partielle. Il s'agit d'une classification ascendante hiérarchique effectuée sur les sept premières coordonnées factorielles issues d'une analyse des correspondances multiples, avec pour critère d'agrégation celui de Ward. Les variables de parcours ont directement servi à la formation des axes factoriels, les autres variables ont été introduites en variables supplémentaires.

de la tranche d'âge 45-59 ans (87 %), souvent au foyer (39 %) et vivant au sein de ménage à bas revenus (85 %). Dans 73 % des cas, ces personnes résident dans une zone urbaine sensible.

Groupe 3 : une scolarité réussie mais relativement courte, un contexte familial plutôt favorable dans l'enfance, des difficultés modérées à l'écrit et une réussite plutôt bonne dans les deux autres domaines (25 % en Haute-Normandie contre 23 % en France métropolitaine)

Les personnes qui composent le troisième groupe ont connu une scolarité relativement réussie et courte. Le plus souvent, elles disposent d'un niveau d'études secondaire général et n'ont pas connu de difficulté, sinon après la primaire. La scolarité s'est terminée entre 16 et 19 ans pour 83 % d'entre eux. Leurs parents sont souvent diplômés, mais d'un niveau inférieur au baccalauréat. Ils ont connu ou connaissent un contexte familial plutôt favorable (30 % sont âgés de moins de 30 ans), même si une longue période de chômage des parents est évoquée dans 14 % des cas. Une majorité vit au sein d'un ménage dont les revenus sont d'un niveau moyen ou élevé. Plus souvent que dans les autres groupes, ils vivent dans une commune rurale et 7 % appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des cadres. À la différence des deux précédents groupes, les difficultés à l'écrit de ces personnes sont souvent modérées (46 %) et elles ne présentent en grande majorité pas ou peu de difficultés en calcul et en compréhension orale. Le lien à la lecture, plutôt fort dans l'enfance, est actuellement entretenu par la lecture de magazines ou de quotidiens.

Groupe 4 : une scolarité plutôt longue, le plus souvent technique ou professionnelle, un lien souvent présent à la migration, des difficultés importantes à l'écrit, plus modérées en numératie (29 % en Haute-Normandie contre 29 % en France métropolitaine)

Ce groupe, le plus important en termes d'effectif, se caractérise par des personnes qui ont suivi une scolarité relativement longue, souvent technique ou professionnelle (61 %), voire supérieure (12 %). Une part importante d'entre elles connaissent des difficultés graves à l'écrit (38 %) mais réussissent par ailleurs plutôt bien aux exercices de numératie. Les actifs, le plus souvent de la tranche d'âge 30-45 ans, sont fortement représentés, qu'ils soient en emploi (55 %) ou au chômage (21 %). Un tiers d'entre eux déclarent avoir connu une longue période de chômage. Le contexte d'apprentissage était pour eux bien souvent défavorable : des parents très peu diplômés qui ne pratiquaient pas la lecture, un lien souvent fréquent à la migration et une langue maternelle souvent différente du français (30 %).

Groupe 5 : des difficultés apparues tôt au cours de la scolarité, un lien souvent indirect à la migration, de graves difficultés à l'écrit et en numératie (8 % en Haute-Normandie contre 9 % en France métropolitaine)

Dans ce groupe, dont les trois quarts sont des femmes, les difficultés à l'écrit sont souvent graves et associées à des difficultés en numératie : 69 % obtiennent moins de 40 % de bonnes réponses aux exercices concernant ce dernier domaine. Ces personnes déclarent souvent avoir connu des difficultés très tôt au cours de leur scolarité. Ainsi, pour 28 % d'entre elles, les difficultés sont apparues dès le cours préparatoire. Pourtant, les redoublements ont été pour elles moins fréquents qu'en moyenne. Ces personnes vivent fréquemment au sein de ménages à faibles revenus et ont des

rapports sociaux moins réguliers qu'en moyenne. Elles ont un lien souvent indirect à la migration : 18 % ont un parent qui est né à l'étranger et 44 % les deux.

Groupe 6 : un contexte familial favorable dans l'enfance et un lien à la migration, une scolarité relativement longue mais avec des difficultés, un lien fort à l'emploi, des difficultés fortes à l'écrit (2 % en Haute-Normandie contre 5 % en France métropolitaine)

Ce profil, qui représente une part moins importante des personnes en difficulté à l'écrit, se caractérise par un contexte d'apprentissage a priori très favorable : des parents très diplômés, une pratique régulière de la lecture durant l'enfance et qui se poursuit actuellement. Cependant, pour 45 % d'entre elles, la langue maternelle n'était pas le français et une proportion équivalente est née à l'étranger. En outre, un tiers d'entre elles ont connu des problèmes de santé graves au cours de leur enfance tels qu'ils ont eu un impact sur le suivi régulier de leur scolarité. Ces personnes ont connu des difficultés dans leur parcours scolaire, apparues très souvent dès le cours préparatoire, avec de nombreux redoublements et changements d'établissement. Pour les trois quarts, les difficultés à l'écrit sont aujourd'hui fortes. Pourtant, l'impact sur leur insertion dans l'emploi semble limité : 88 % en dispose, et à des niveaux de qualification relativement élevés pour un certain nombre d'entre eux.

Groupe 7 : une enfance difficile, des difficultés fortes à l'écrit et en numératie, plus modérées en compréhension orale (16 % en Haute-Normandie contre 11 % en France métropolitaine)

Ce dernier groupe, surreprésenté en Haute-Normandie, se caractérise par la survenue d'évènements difficiles au cours de l'enfance, en particulier une mésentente des parents et des problèmes d'alcoolisme dans le foyer pour sept personnes sur dix. Les difficultés financières des parents sont aussi fréquemment signalées (31 %). Le parcours scolaire est marqué par des changements d'établissement plus nombreux qu'en moyenne et des redoublements plus fréquents, notamment en primaire. En Haute-Normandie, les hommes sont fortement représentés au sein de ce groupe (70 %) ainsi que les ouvriers (66 %). Les difficultés à l'écrit et en numératie sont fortes mais plus modérées en compréhension orale.

Description des groupes des Haut-Normands en difficulté (quelle qu'elle soit, modérée, forte ou grave) à l'écrit

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Ensemble
Caractéristiques dominantes des individus du groupe	Un faible niveau de scolarisation lié à un âge avancé ou à un lien à la migration	Une naissance à l'étranger, une absence de scolarisation, une situation de précarité sociale	Une scolarité réussie mais relativement courte, un contexte familial plutôt favorable dans l'enfance	Une scolarité plutôt longue, le plus souvent technique ou professionnelle, un lien souvent présent à la migration	Des difficultés apparues tôt au cours de la scolarité, un lien souvent indirect à la migration	Une enfance sans problème, un lien à la migration, une scolarité relativement longue mais avec des difficultés, un lien fort à l'emploi	Une enfance difficile	
Ampleur des difficultés à l'écrit, en numératie, en compréhension orale	De très fortes difficultés dans tous les domaines	Des difficultés graves pour comprendre le français y compris à l'oral	Des difficultés modérées à l'écrit et une réussite plutôt bonne dans les deux autres domaines	Des difficultés importantes à l'écrit, plus modérées en numératie	De graves difficultés à l'écrit et en numératie	Des difficultés fortes à l'écrit	Des difficultés fortes à l'écrit et en numératie, plus modérées en compréhension orale	
Poids	12	8	25	29	8	2	16	100
Type de difficultés à l'écrit								
Modérées			46					30
Fortes						73	42	30
Graves	35	34		35	42			31
Pas de réponses possibles	11	66		3			4	9
Réussite en numératie								
80 % ou plus			10		0			3
de 60 à moins de 80 %			55	54	21			41
de 40 à moins de 60 %						48		16
moins de 40 %	45	98		28	69		47	40
Réussite à l'oral								
80 % ou plus			25					18
de 60 à moins de 80 %			39			65	47	32
de 40 à moins de 60 %				33	37			27
moins de 40 %	36	93					6	23

Champ : population de 16-65 ans résidant en Haute-Normandie, en difficulté à l'écrit

Source : Insee - enquête IVQ 2011

Note de lecture : sont indiqués dans ce tableau les proportions de personnes d'un certain groupe vérifiant une certaine modalité pour lesquelles on observe une sous-représentation (caractères italiques) ou une sur-représentation (caractères normaux) significatives. Par exemple, les individus classés dans le groupe 1 constituent 12 % des Haut-Normands en difficulté à l'écrit. Dans ce groupe, 35 % connaissent des difficultés graves, ce qui est significativement supérieur à l'ensemble des Haut-Normands en difficulté (31 %). 28 % des personnes du groupe 4 obtiennent moins de 40 % de réussite en numératie, ce qui est significativement inférieur à l'ensemble des Haut-Normands en difficulté (40 %).

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Ensemble
Parcours scolaire et enfance								
Début des difficultés scolaires								
Pas de difficulté	52		51					38
CP					28	40	21	11
Autre classe du primaire	31							19
Après la primaire			31	30				23
Changements d'école en primaire								
Pas de changement	84		66	70				60
Un changement			21		35			14
Deux changements ou plus						57	39	18
Redoublements en primaire								
Pas de redoublement	71		66		62			54
Un redoublement			29				39	23
Deux redoublements ou plus				22		55	25	13
Redoublements au collège								
Pas de redoublement			66	71	56			48
Un redoublement			26	25				18
Deux redoublements ou plus						41	7	4
Langue maternelle								
Etrangère	42	94	2	30		45	10	26
Pratique de la lecture entre 8 et 12 ans								
Tous les jours				7				4
Régulièrement			19					10
De temps en temps	45			39		79		35
Jamais		100						51
Un des parents faisait la lecture								
Oui			37			75		21
Non	87	99		84	91			79
Évènements vécus durant l'enfance								
Difficultés financières des parents		2	6		5	0	31	12
Problèmes de santé graves		0		7		32	16	9
Longue période de chômage d'un parent		0	14		6	0	20	11
Divorce ou séparation des parents	4	3	6	0	0	0	57	11
Mauvaise entente entre les parents	6	3	8	0	3		72	15
Alcoolisme dans le foyer			2	7	0	0	73	16
Décès d'un frère ou d'une sœur		67	5	4		0		15
Autre événement marquant	9		11		35		42	21
Diplôme de la mère								
Non scolarisée ou sans diplôme	82	83		89		0		58
Diplôme d'un niveau inférieur au bac			59			45		23
Diplôme d'un niveau supérieur ou égal au bac			4			39		2
Diplôme du père								
Non scolarisé ou sans diplôme	66	88		81		0		50
Diplôme d'un niveau inférieur au bac			66					27
Diplôme d'un niveau supérieur ou égal au bac						61		3
Taille de la fratrie								
Moins de 5 frères et sœurs			70					52
5 frères et sœurs ou plus		86						48
Niveau d'études								
Non scolarisé		100			0		0	8
Primaire	100				29		37	22
Secondaire technique ou professionnel				61		57		31
Secondaire général			72					35
Supérieur				12				4
Âge d'arrêt des études								
Avant 16 ans	87	100						39
Entre 16 et 19 ans			83	57	60			51
20 ans ou plus				16		49	14	10

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Ensemble
Pratiques quotidiennes actuelles								
Maîtrise de la lecture en français (décl.)								
Très bien ou bien			92					64
Pas bien, peu ou pas du tout	47						45	36
Activités de loisirs								
Beaucoup de loisirs						32		5
Quelques loisirs			56				56	46
Peu de loisirs	62	99						49
Sociabilité								
Pas ou peu de fréquentations		41			43		27	33
Pratiques de lecture								
Livres (souvent ou parfois)		5				76	40	34
Magazines (souvent ou parfois)	64	1	66			77		53
Quotidiens (souvent ou parfois)	60		61	44	61		43	49
Caractéristiques sociodémographiques								
Sexe								
Femmes	57	88			74			51
Hommes				55		67	70	49
Âge								
Moins de 30 ans	3		30			42	23	18
30 à moins de 45 ans				34	33	58		26
45 à moins de 60 ans		87					49	42
60 ou plus	54							14
Localisation du logement								
Rural			38					24
Urbain		97		81				76
dont ZUS		73	8		7	0	4	14
Revenus du ménage								
Elevés			13					10
Moyens			61	54				49
Faibles		85			57			41
Lien à la migration								
Nés à l'étranger	39	94	1	32		45	2	25
Un parent né à l'étranger					18		23	11
Deux parents nés à l'étranger		95		39	44		5	34
Situation professionnelle								
Actif en emploi	25			55	32	88	56	48
Actif au chômage				21	21			14
Etudiant, élève, en formation						12	15	3
Retraité	52							15
Homme ou femme au foyer		39			22			12
Chômage								
A connu une longue périod. chôma	15	39		32			20	26
Catégorie socioprofessionnelle								
Cadres, professions intellectuelles			7					2
Professions intermédiaires						29		5
Employés			38		46			29
Ouvriers				57		71	66	49



Projet cofinancé par l'Union européenne
L'Europe s'engage avec le Fonds social européen



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

Préfecture de région Haute-Normandie

7 place Madeleine
76036 Rouen cedex
Tél : 02 32 76 50 00
www.haute-normandie.pref.gouv.fr

Conseil régional de Haute-Normandie

5 rue Robert Schuman - BP1129
76174 Rouen cedex
Tél. 02 35 52 56 00
www.hautenormandie.fr

Centre ressources emploi formation

Immeuble Normandie I
98 avenue de Bretagne - BP 1152
76176 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 73 77 02
www.crefor-hn.fr